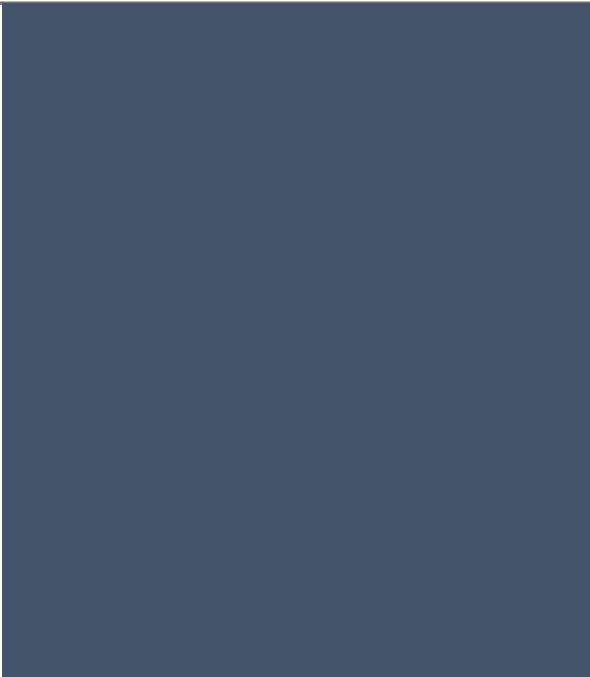




Rapport d'activité AMAHC 2025

TABLE DES MATIERES

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT.....	9
EN INTRODUCTION.....	11
 SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE.....	 13
1. Identification et données générales sur le SAVS.....	13
a) Agrément, financement et cadre législatif	13
b) Objectifs du CPOM.....	13
2. Description de l'activité et du fonctionnement du SAVS	14
a) Ressources humaines.....	14
b) L'organisation du travail	15
c) La formation continue.....	15
3. Les personnes accompagnées en 2025	17
a) Données socio-démographiques	17
b) Fluidité des parcours.....	18
c) Notifications et processus d'admission	18
4. Les activités de l'année	20
a) Les temps collectifs au SAVS	20
b) La transversalité associative	23
5. Partenariat et dynamique d'amélioration continue de l'offre de service	27
a) Pair-aidance et rétablissement	27
b) La Permanence d'Accueil et d'Orientation	29
c) Les Compagnons bâtisseurs	30
d) La représentativité partenariale du SAVS	31
e) SOLIHA : 3 interventions pour l'expertise en santé mentale.....	31
Bilan et perspectives	31
 SERVICE D'ACCUEIL COLLECTIF DE JOUR.....	 33
1. Équipe, organisation et dynamiques professionnelles : vers une structuration renforcée et inclusive.....	33
a) Réorganisation managériale : vers une structuration renforcée des sites.....	33
b) Accompagnement des équipes – Démarche réflexive.....	33

c) Continuité de parcours et rétablissement : une dynamique transversale au service des personnes concernées.....	34
d) Numérique, personnalisation et adaptation : vers une continuité de parcours renforcée.	34
e) La pair-aidance au cœur de l'accompagnement : une présence inspirante et structurante	34
2. Les personnes concernées	35
a) Le profil des personnes accueillies.....	35
b) Taux d'ouverture et taux d'occupation	39
c) La participation des personnes concernées : paroles, projets et représentations.....	40
3. L'accompagnement proposé.....	41
a) Ateliers, activités et animations : des propositions riches et adaptées aux besoins.....	41
b) Sorties et séjours : des temps forts pour rompre l'isolement et favoriser l'inclusion	45
c) La prévention à la santé.....	46
4. Les partenariats et réseaux : un ancrage territorial renforcé	48
5. La parole aux personnes concernées	49
Conclusion et perspectives.....	51
 LE LOGEMENT D'ABORD.....	 52
1. Identification et données générales sur le Logement D'Abord	52
a) Le plan quinquennal pour le Logement d'Abord 2 ; un engagement Métropolitain.....	52
b) La mission Logement d'Abord : Prioriser le logement sans conditions, éviter les ruptures de parcours.....	53
c) La continuité de parcours.	54
2. L'organisation et la structuration du service Logement d'Abord AMAHC.....	55
a) L'équipe.....	55
b) L'organisation du service	56
c) La transversalité associative	57
d) Des temps d'expression collective avec les personnes concernées pour réfléchir à notre projet de service	57
3. Une activité en augmentation sur 2025.....	61
a) Les données générales du dispositif en 2025	61
b) Les données socio démographiques des 38 personnes accompagnées au LDA en 2025 ...	62
c) Au regard de l'accès au logement.....	63
4. Participation aux ateliers du rétablissement : valoriser nos réflexions sur l'Habiter, essayer nos pratiques de l'aller vers et promouvoir le savoir expérientiel	64
a) L'Habiter comme point d'appui	64
b) Une logique d'aller vers	65

c) Les apports du savoir expérientiel	66
Bilan et Perspectives	68
SERVICE LOISIRS & VACANCES ACCOMPAGNES	69
1. L'équipe	69
a) Une nouvelle organisation humaine	69
b) De nouveaux outils	70
2. Les séjours	71
a) AMAHC se distingue par des séjours.....	71
b) Zoom sur les séjours.....	73
3. Les vacanciers.....	76
a) Typologie des vacanciers.....	76
b) Autonomie des vacanciers	77
c) Les annulations et rapatriement de séjours.....	77
d) Les réclamations par suite des séjours	77
4. Les encadrants.....	77
a) Profil des encadrants.....	78
b) Expérience des encadrants	78
5. Les gîtes & les déplacements	82
a) Les gîtes	82
b) Les déplacements.....	83
6. Les partenaires	83
a) CNLTA - Comité National pour le Label Tourisme Adapté	83
b) UNAT AURA - Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air.....	84
c) SMF – Santé Mentale France.....	84
d) GRAFE - Groupe Ressource pour l'Accompagnement, la Formation et l'Education.....	84
e) DREETS - Directions Régionales de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités.....	85
7. Les perspectives	85
a) Les projets 2026	86
b) Les projets 2027	87
DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE.....	88
1. Structuration de la démarche	88
2. Évaluation de la satisfaction des personnes concernées	89
a) Satisfaction liée à la restauration.....	89

b)	Satisfaction liée aux activités de l'accueil de jour.....	90
c)	Satisfaction liée à l'accompagnement SAVS	90
3.	Gestion des risques hygiène et sécurité.....	90
a)	Plan de prévention et gestion du risque d'infestation de punaises de lit	90
b)	Plan de maitrise sanitaire.....	91
4.	Signalements, plaintes et réclamations : des leviers au service de la qualité.	91
a)	Évènements indésirables	91
b)	Plaintes et réclamations.....	92
5.	Garantir l'accès et la compréhension des droits.....	92
6.	Promotion de la bientraitance	93
7.	Évaluation de la qualité du SAVS.....	93
	Conclusion	94
	 SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER.....	 96
1.	Organisation du service	96
2.	Une dynamique d'amélioration continue	97
3.	Principaux chantiers 2025.....	97
a)	Systèmes d'information et digitalisation	97
b)	Transformation numérique.....	97
c)	Ressources humaines.....	98
d)	Gestion financière	99
4.	Perspectives 2026.....	99
	Conclusion	100
	 DISPOSITIF DE FORMATION.....	 101
	 AGIR ENSEMBLE : PARTICIPATION, COOPERATION ET RETABLISSEMENT EN ACTION	 104
1.	Comité des Personnes Concernées	104
a)	Participation des personnes concernées et rôle dans la gouvernance	105
b)	Rôle de relais : suivi des GEC (Groupe d'Expression Collectif) et ICP (Instances Collectives de Parole) et remontée des besoins	105
c)	Développement d'activités et de projets.....	106
d)	Communication et visibilité du CPC.....	106
e)	Vie du groupe et dynamique collective	107
f)	Ouverture et inscription dans des dynamiques partenariales.....	107
	Les perspectives 2026	108

2.	Observatoire de la participation	109
a)	Contexte	109
b)	Une première dynamique centrée sur l'accessibilité	109
c)	Perspectives : une logique de consolidation progressive	110
d)	Plan d'action 2026	110
	En conclusion	111
3.	Groupe d'Entraide Mutuelle GEMOTION.....	111
4.	Engagement d'AMAHC en faveur du développement de la pair aideance	113
a)	La pair-aideance au cœur du projet d'AMAHC	113
b)	Un engagement auprès de l'association Espairs pour structurer la pair-aideance	117
	En conclusion.....	117
VIE ASSOCIATIVE & GOUVERNANCE		119
1.	Comité Promotion et Communication	119
a)	Actions de promotion et de partenariats	119
b)	Temps forts et outils de communication	120
c)	Conclusion et perspectives	120
2.	Une gouvernance engagée au service du projet associatif.....	122
a)	Une dynamique associative structurée et régulière	122
b)	Un Conseil d'administration investi et acteur des orientations	122
c)	Une gouvernance en évolution, porteuse de continuité et de renouvellement	123
d)	Un pilotage stratégique structuré autour d'un travail conjoint avec la direction	123
e)	Une réflexion stratégique en construction	123
f)	Une vision associative affirmée au service des personnes	123
g)	Perspectives	124
3.	Un tournant dans la gouvernance associative	124

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Chers administrateurs, chers partenaires, chers collègues, chères personnes concernées,

Un an déjà que Marie-Christine m'a transmis le témoin de la présidence de notre belle asso. Je veux encore la remercier de son engagement au long de toutes ces années, engagement qui a permis à AMAHC de naître et de grandir... je mesure l'énorme travail réalisé par elle et l'association. Merci encore. Vraiment.

AMAHC vient donc de prendre un tournant mais dans la continuité du travail engagé par Marie-Christine.

L'année écoulée a permis d'équilibrer notre budget, le rapport financier de notre trésorier vous en dira plus. Les actions menées par les équipes d'AMAHC sous la houlette de ses cheffes de service et sous la direction de Katia et Eric sont nombreuses et de qualité. Le rapport d'activité le détaillera. Mais je veux d'ores et déjà remercier chacune chacun de vous de votre travail au quotidien au plus près des personnes concernées pour faire vivre les valeurs de l'association. Et merci aussi à Aurélie, Aurélie, Catherine, Eric et Katia de faire avancer l'asso et de lui permettre d'être un acteur fort dans notre microcosme... petit mais costaud pourrait être notre devise.. !

Mon objectif comme nouveau président est de me mettre au service de cette dynamique et de poursuivre le développement de notre asso tant sur le plan institutionnel qu'opérationnel.

Sur le plan Institutionnel :

- Je souhaite renforcer le CA et le bureau. L'arrivée d'un nouvel administrateur, Gilles VALLADE en est la 1^{ère} étape. Il se présentera tout à l'heure. On poursuivra la recherche.
- Il est également nécessaire de conforter, renforcer l'organisation de l'équipe dirigeante. L'arrivée de Catherine RHODE en est une étape. Merci à elle de nous avoir rejoint.

Sur le plan opérationnel :

- Nous allons nous projeter dans le nouveau projet asso que nous allons travailler et finaliser ensemble dans les prochains mois. Il sera soutenu par notre politique qualité, outil

indispensable désormais pour améliorer nos prestations et nos actions et ainsi mieux répondre aux demandes du référentiel HAS.

- Nous nous engagerons dans la transformation de l'offre pour mieux coller aux exigences de l'évolution des politiques sociales : fluidité des parcours, transversalité.
- Nous développerons notre approche territoriale par des actions novatrices dans lesquelles nous ferons vivre nos valeurs : pouvoir d'agir, autodétermination, pair-aidance.
- Nous conforterons notre présence partenariale pour promouvoir notre modèle d'intervention.

Le contexte que nous traversons est incertain, exigeant, parfois même contraint. Nous le savons, rien n'est simple aujourd'hui : les attentes évoluent, les moyens sont limités, les équilibres sont fragiles. Mais ces difficultés ne doivent pas nous faire baisser les bras.

Elles doivent au contraire nous rassembler, nous renforcer.

Notre défi est clair : démontrer chaque jour la pertinence de notre action, affirmer notre singularité et prouver que notre modèle a toute sa place dans les politiques sociales de demain.

Cela exige de chacun d'entre nous de rester en mouvement, de ne pas céder à la facilité, de ne pas nous reposer sur ce que nous avons déjà construit. Continuer à questionner nos pratiques, à nous adapter, à innover, parfois même à nous réinventer. Tel est le défi que nous relèverons ensemble.

Je vous remercie.

Christophe CLERC

Président AMAHC

EN INTRODUCTION

L'année 2025 a une nouvelle fois permis à notre association de démontrer la richesse de son engagement et la force de son collectif au service des personnes concernées.

Avant toute chose, nous souhaitons adresser nos sincères remerciements à l'ensemble des administrateurs, pour leur implication, leur soutien constant et leur engagement stratégique au service du projet associatif. Leur mobilisation contribue chaque jour à consolider nos orientations et à faire vivre nos valeurs. Nous tenons à adresser une reconnaissance particulière à Marie-Christine, pour son rôle déterminant dans l'histoire et le développement de l'association. Son engagement, sa vision et son énergie ont marqué durablement notre démarche et continuent d'inspirer nos pratiques.

Nos remerciements vont également à l'ensemble des professionnels, dont l'investissement, la créativité et la capacité d'adaptation permettent de répondre aux besoins des personnes avec exigence et humanité. Leur engagement au quotidien est la clé de la qualité des accompagnements proposés.

Dans un contexte en constante évolution, nous avons su faire preuve d'agilité, en adaptant nos organisations et nos réponses aux besoins émergents. Cette capacité s'accompagne d'une volonté forte d'innovation, qui se traduit par l'expérimentation de nouvelles pratiques, la transformation de notre offre et la recherche continue d'amélioration de la qualité de nos accompagnements. Au cœur de notre action, la pair-aidance s'affirme comme un levier essentiel, venant enrichir les pratiques professionnelles par le savoir expérientiel et renforcer le pouvoir d'agir des personnes concernées. Elle participe pleinement à une évolution vers des approches plus horizontales, participatives et inclusives.

Cette dynamique s'inscrit également dans une logique de transversalité, qui permet de fluidifier les parcours, de décroisonner les interventions et de proposer des réponses plus globales et cohérentes. Elle s'appuie sur un travail étroit de partenariat, indispensable pour ancrer notre action sur le territoire, mutualiser les compétences et construire des réponses adaptées aux enjeux actuels de la santé mentale et de l'inclusion.

Ce rapport d'activité témoigne ainsi d'une année riche, portée par une mobilisation collective forte, au service d'un objectif partagé : accompagner les personnes vers plus d'autonomie, de participation et de rétablissement.

Katia Amoretti, Directrice

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE

Pour le SAVS, l'année 2025 a été marquée par une **hausse significative de l'activité**, une **augmentation des admissions** avec une **dynamique renforcée** autour de **l'inclusion, de la pair-aidance et de la transversalité associative**.

Aussi les événements remarquables de l'année ont été la poursuite de la mise en œuvre du Dossier Unique de l'Usager, la présentation de l'enquête de satisfaction auprès des personnes concernées, le **renforcement de l'équipe éducative** et la **préparation active de l'évaluation** prévue au premier trimestre 2026. Ces évolutions s'inscrivent dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement, de la participation des personnes et de la lutte contre l'isolement et la stigmatisation.

Les chiffres clés de 2025 :

- **152 personnes accompagnées** (+7% vs 2024),
- **39 nouvelles admissions** (+105% vs 2024) et **27 sorties**,
- **214 notifications d'orientation** reçues,
- **19,6 mois** de délai moyen entre la réception de la notification et le début de l'accompagnement (en hausse par rapport à 2024 mais en nette amélioration en fin d'année)

1. Identification et données générales sur le SAVS

a) Agrément, financement et cadre législatif

Le SAVS AMAHC, agréé pour 150 places et financé par la Métropole de Lyon, s'inscrit dans le cadre de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, complétée par la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées. Son fonctionnement est encadré par le décret du 11 mars 2005 et la circulaire du 31 décembre 2013 relative aux évaluations qualité.

b) Objectifs du CPOM

Les accompagnateurs sociaux s'attachent avec conviction à personnaliser l'accompagnement de chaque personne concernée, à l'encourager à prendre sa place de citoyen à part entière en vue d'une meilleure autonomie et qualité de vie au quotidien.

La perspective d'un mieux-être recouvre au sens large : la dimension du prendre soin de soi à travers un logement décent, des soins adaptés, des droits ouverts et actualisés, une éventuelle activité professionnelle, un accès possible aux loisirs, à la culture, au sport, des relations équilibrées avec son entourage... Elle s'applique dans une dynamique de rétablissement de la personne accompagnée à partir de ses compétences et habilités sociales, son potentiel « ressources internes » et son contexte environnemental.

Les accompagnateurs sociaux s'appuient sur ce qu'est la personne, ce vers quoi elle veut aller pour faciliter et coconstruire son parcours au SAVS.

Dans le cadre de notre accompagnement, nous poursuivons les objectifs suivants :

- Répondre aux besoins et aux attentes de chaque personne par un accompagnement individuel et personnalisé en renforçant le pouvoir d'agir,
- Favoriser une meilleure autonomie dans sa vie quotidienne,
- Veiller à sa qualité de vie.

Pour répondre à sa mission et aux besoins de chaque personne concernée, le SAVS met en place :

- Un accompagnement individuel,
- Des instances collectives et transversales pour permettre la participation des personnes concernées,
- Son inscription dans un important travail de réseau partenarial.

2. Description de l'activité et du fonctionnement du SAVS

a) Ressources humaines

Au 31 décembre 2025, l'équipe du SAVS se compose de 10 ETP répartis sur 12 professionnels de l'accompagnement social :

Sophie AGAR	Conseillère en économie sociale et familiale	0,80 ETP
Maé BARBEY	Élève en contrat d'apprentissage éducatrice spécialisée	1 ETP
Pauline BAUDET	Pair-aidante	0,50 ETP
Joana BOUQUET	Éducatrice spécialisée	0,90 ETP
Andréa DEVILLERS	Éducatrice spécialisée	1 ETP
Aurélien ESCALON	Cheffe de service éducatif	0,92 ETP
Mélanie HIGUERO	Secrétaire	0,9 ETP

Christophe JEANNE	Éducateur spécialisé	1 ETP
Christophe LADRET	Éducateur spécialisé	1 ETP
Sylvie OGERON	Conseillère en économie sociale et familiale	1 ETP
Evelyne PELLET	Conseillère en économie sociale et familiale	0,70 ETP
Nellie VALLET	Conseillère en économie sociale et familiale	0,90 ETP
Jeanne SERTOUR	Éducatrice spécialisée en poste depuis le 19 mai 2025	1 ETP
Fabrice TANZILLI	Éducateur spécialisé sur la continuité de parcours du LDA vers le SAVS	0,20 ETP

ETP = Equivalent Temps Plein

L'équipe bénéficie du soutien de la directrice Katia AMORETTI, du directeur adjoint administratif et financier Éric ROSSET, de la comptable Ingrid BOBE, de la secrétaire de direction et assistante ressources humaines Marta MORGADO et de l'assistante qualité Virginie MALLET.

b) L'organisation du travail

L'accompagnement s'effectue en référence unique. Chaque accompagnateur à temps plein accompagne 17 personnes, dans le cadre de rendez-vous individuels au bureau, à domicile ou à l'extérieur en fonction des besoins des personnes.

Actuellement, l'équipe de professionnels formalise son travail dans différents temps de réunion : d'équipe, thématiques, séminaires cliniques et d'analyse de la pratique.

Le processus d'admission des personnes concernées est organisé par la secrétaire et porté par l'équipe dans le cadre de réunions d'information animées par la secrétaire, la pair-aidante et un professionnel du service ; et les rendez-vous de préadmission avec deux professionnels du service (travailleurs sociaux).

Les professionnels s'inscrivent aussi dans la vie associative et dans un réseau partenarial.

c) La formation continue

L'équipe du SAVS est aussi très engagée dans le cadre de la formation continue et a pu s'inscrire sur différents temps de formation et/ou colloques.

Plusieurs membres de l'équipe ont pu bénéficier de formations telles que :

- Evacuation Sécurité Incendie,
- PSC1 – Premiers Secours Civique,
- PSSM – Premiers Secours en Santé Mentale (module standard, module jeune),
- DHP Pro – Droit Handicap et Participation sociale, à l'adresse des professionnels,

- Sensibilisation au Trouble du Spectre Autistique,
- L'entretien en santé mentale et en accompagnement social avec l'approche systémique brève centrée sur les solutions (délivré par l'INFIPP),
- Le syndrome de Diogène (délivré par l'INFIPP).

Christophe Ladret a bénéficié de la formation de Tuteur de Proximité – Module 2 Approfondissement - pour 40h de formation dispensée par le Groupement des Partenaires Régionaux Rhône Alpes (Enseis, Arfrips, Institut St Laurent, Ocellia, ADEA Formation) du 06/11/2025 au 16/12/2025 à Bourg-en-Bresse. Ce module a pour contenu : la construction du processus de formation en site qualifiant, la construction d'une compétence, la construction d'un référentiel de compétence, bâtir un parcours formatif en site qualifiant, élaborer un projet d'accueil, construire un référentiel d'évaluation – critère- indicateurs-indices, l'alternance intégrative, l'évaluation de compétences des bénéficiaires.

parmi les nouvelles admissions. À l'inverse, les sorties du dispositif concernent majoritairement des hommes qui représentent 52 % des personnes sorties.

- **Un ancrage territorial et une stabilité géographique** : 50% des personnes à Lyon/Villeurbanne (15 %), couverture large de la Métropole sur 22 communes.



b) Fluidité des parcours

Les chiffres de 2025 :

- **152 personnes accompagnées** (file active en hausse),
- **39 entrées**,
- **Sorties stables** (27 en 2025), dont 2 vers EHPAD,
- **3 personnes** entrées et sorties la même année,
- **Hausse record des admissions** en 2025 (+105% vs 2024) grâce à la stabilisation de l'équipe et à l'arrivée d'une nouvelle professionnelle,
- **Durée moyenne d'accompagnement** : 3 à 4 ans.

admissions.

- **1 personne accompagnée depuis 17 ans** : enjeu de fluidité des parcours longs.

c) Notifications et processus d'admission

Nous avons reçu **214 notifications** d'orientation vers notre SAVS.

Notre temps d'attente sur la liste d'attente (procédure d'admission terminée) est de **3,2 mois**.

Notre temps d'attente remonte légèrement : 19,6 mois d'attente en moyenne en 2025 entre la réception de la notification par le service et le début de l'accompagnement (contre 16.3 en 2024).

Cette augmentation peut s'expliquer de différentes façons :

- une reprise de contact de candidats à l'accompagnement qui n'avaient pas souhaité démarrer la procédure d'admission au moment de l'orientation ;
- des candidats à l'admission pour lesquels la finalisation de la procédure a été longue (hospitalisation par exemple).

Toutefois, avec l'arrivée d'une nouvelle professionnelle sur le service, nous avons pu en fin d'année 2025, diminuer très nettement le temps d'attente des personnes admises. Ainsi, nous avons pu admettre 18 personnes orientées en 2024 et même 1 personne orientée en 2025.

Nous notons :

- **Une hausse des notifications** (+24% vs 2024) avec un **délai moyen en légère hausse** (19,6 mois vs 16,3 en 2024),
- **Une amélioration en fin d'année** : admission de 18 personnes notifiées en 2024 et 1 en 2025,
- **Avec une origine géographique** qui se situe à 47% à Villeurbanne, Lyon 3^{ème} et Lyon 7^{ème}.

Les notifications et leur gestion :

- **11 réunions** organisées en 2025 avec la présence de la pair-aidante (1/mois sauf juin).
- **Taux de présence** : 33% (stable vs 2024).
- **95% des présents** remettent leur fiche de préadmission.
- **49 rendez-vous de préadmission** (+17% vs 2024) avec 10 professionnels impliqués.

Toutes les personnes orientées en 2025 vers notre SAVS, dans le cadre de notre système de rotation ATMP/GRIM, ont reçu un courrier de premier contact ou ont été mises en lien avec notre service. Lorsque cela était souhaité par la personne, une participation à la réunion d'information a ensuite été programmée.

Cependant, malgré des contacts téléphoniques, des échanges par mail et des confirmations systématiques de présence, **un nombre encore trop important de personnes ne se présente pas aux réunions : 67 %** (taux identique à 2024).

Toutefois, 95 % des personnes présentes à la réunion ont remis leur fiche de préadmission.

L'accueil au SAVS est un accueil inconditionnel et nous mettons tout en œuvre pour prendre en compte chaque situation dans sa singularité. Lorsque cela est nécessaire, nous allons à la rencontre de personnes concernées à leur domicile pour effectuer le rendez-vous de préadmission ou d'admission.

Une personne n'a pu être admise cette année. Nous avons évalué que l'accompagnement proposé par notre SAVS n'était pas adapté au regard de sa situation d'hébergement non stabilisée entre Lyon et le département de l'Ain.

4. Les activités de l'année

a) Les temps collectifs au SAVS

Le café liaison :

Tous les premiers jeudis du mois de 14h à 15h30, un café liaison accueille les personnes accompagnées, celles

- 11 cafés liaison
- 68 participants
- En moyenne 6/7 participants par session

qui ont quitté le SAVS et celles sur liste d'attente. Ces temps sont systématiquement organisés et co-portés par l'éducatrice spécialisée en contrat d'apprentissage, la pair-aidante et un professionnel du service.

Pour les personnes inscrites sur la liste d'attente du SAVS, c'est l'occasion de rencontrer l'équipe et d'amorcer un lien avec le service.

Cette année les échanges ont permis d'aborder ou d'informer sur les thèmes suivants avec parfois un retour d'expérience ou des informations apportées par les personnes concernées :

- Programmes des Services d'Accueil Collectif de Jour d'AMAHC,
- Présentations régulières des activités transversales de l'association en précisant l'actualité de chaque activité : Tablées du jeudi, La Culture Vous Balade, le Chœur éphémère, les activités sportives adaptées, Atelier couture et Atelier théâtre,
- Lieux de socialisation : cafés Chez Daddy, GEM Gemotion,
- Programmations culturelles dans la cité en fonction du calendrier : le festival du Péristyle Opéra de Lyon, le Festival Tout l'monde dehors, le Festival La Grande Rêverie à Oullins, le défilé d'ouverture de la Biennale de la Danse, les journées du patrimoine, la Ferme du Vinatier, la Fête des Lumières,
- « Bons plans » culturels et Droits : Pass Culture, places ciné à tarif réduit aux Cinéma Lumière Terreaux/Bellecour/Fourmi, Carte illico mobilité,
- « Bon plan » fraîcheur en période d'été : accès gratuit à l'espace jardin du Musée des Beaux-Arts.
- Actualités AMAHC :
 - ➔ Découverte de l'espace Documentaire dans les locaux de la Croix-Rousse et de l'espace informatique. Explication de leur utilisation.

➔ Retour sur ICP autour de la notion de dévoilement, AG AMAHC.

Également, ce fut **l'occasion d'accueillir des intervenants extérieurs au SAVS** :

- Professionnelles du club de Vaise venues présenter le fonctionnement du SACJ AMAHC et les activités proposées,
- Professionnelles d'AMAHC venues présenter l'observatoire de la participation d'AMAHC. Ce temps a permis de partager une réflexion autour de la notion de participation,
- Etudiants en urbanisme venus interroger les personnes concernées dans le cadre d'une étude sur les déplacements dans la cité de personnes en situation de handicap psychique.

L'Instance Collective de Paroles (ICP)

Les Instances Collectives de Paroles répondent au cadre de la loi 2002.2, à savoir de l'obligation de mise en œuvre de la

- 4 participants
- Thème « dévoilement de son trouble »
- Restitution de l'enquête : satisfaction 80%.

participation des personnes concernées au sein des ESMS. Une invitation et un compte-rendu sont adressés à chaque personne accompagnée au SAVS.

Lors de L'ICP précédente du 3 juin 2024, le groupe présent avait souhaité aborder pour la fois suivante la question du dévoilement dans le cadre professionnel des troubles psychiques. 4 professionnels du SAVS se sont proposés pour organiser la session du 7 avril 2025 et se sont accordés pour élargir la thématique du dévoilement à un cadre de liens sociaux englobant alors ceux du voisinage, de l'entourage social du milieu professionnel ou d'activités comme le bénévolat.

Nous regrettons que seules 4 personnes concernées aient participé à cette session. Néanmoins, le petit groupe a permis d'instaurer très vite un climat de confiance rendant les échanges fluides et riches par des témoignages et des récits personnels nourrissant la réflexion de tous.

Afin de rendre dynamique un sujet qui peut paraître au premier abord chargé par l'essence même de son contenu, nous avons opté pour un débat mouvant qui permet de se positionner et de bousculer nos représentations.

Le sujet était vaste et les discussions en étaient riches. L'ICP s'est conclue par la définition suivante : **le dévoilement est un chemin**. Qu'ils aient décidé ou non de révéler aux autres leur maladie, ce choix est susceptible de changer selon leurs étapes de vie et leur cheminement. Se dévoiler ne signifie pas qu'ils doivent tout dire.

Peut-être que le sujet du dévoilement pourrait se reconduire car nous n'avons pas pu aborder les stratégies/réponses possibles suivant les situations. En fin de séance, nous nous sommes appliqués à réfléchir à l'organisation de la prochaine ICP : le format qui pourra peut-être se présenter sous forme de questionnaire pour recueillir la parole d'un plus grand nombre, mais également la proposition que certaines personnes concernées intéressées puissent participer à la préparation s'ils/elles le souhaitent.

Cette ICP a été également l'occasion de présenter durant une vingtaine de minutes les résultats de l'enquête de satisfaction portant sur le SAVS. Ces résultats ont mis en lumière un taux de satisfaction important (environ 80%). Il est prévu de renouveler cette enquête en 2025 et 2026 dans le souci d'un accompagnement de qualité sans cesse renouvelé.

La fin de l'année : deux temps festifs et collectifs



Deux temps collectifs et festifs ont été proposés aux personnes accompagnées par le SAVS pour la fin d'année. Ils ont rassemblé chacun entre 15 et 20 personnes, avec l'implication de toute l'équipe pour l'organisation.

Une proposition de buffet et un temps d'animation de jeux de société ou de musique ont été proposés.

Les personnes ont pu partager un bon moment. La disposition de la salle avec des tables de 4 à 6 personnes permettait de favoriser les échanges entre personnes accompagnées et

b) La transversalité associative

Les accompagnateurs sociaux organisent avec le SACJ des temps d'animation collectifs et transversaux :

Les tablées de la Canille

Les soirées du jeudi appelées « Tablées de La Canille » sont un temps d'accueil spécifique coanimé par un professionnel de La Canille et un professionnel du SAVS,

- 17 soirées
- Systématiquement complètes
- 70% de participants issus de la Canille

à tour de rôle. Depuis septembre 2023, une éducatrice spécialisée en apprentissage au SAVS est systématiquement présente aux tablées pour permettre un trinôme favorisant une qualité d'accueil et d'accompagnement pendant ce temps. Ces événements sont aussi un outil d'accompagnement collectif pour le SAVS et participent à la mise en œuvre du projet d'animation de La Canille. L'objectif des Tablées est de proposer un espace de rencontre conviviale pour les personnes accueillies sur La Canille et les personnes accompagnées par le SAVS, afin que le lien social puisse être mis en jeu différemment et permettre aux personnes accompagnées par le SAVS de découvrir un nouveau lieu d'accueil dans la cité voire de lutter contre l'isolement social.

Ces soirées ont lieu deux jeudis par mois, de 17h à 20h, au café animation La Canille. Elles peuvent aussi se dérouler à l'extérieur en fonction des événements culturels ou autres de la ville, et de demande des personnes. Les inscriptions sont limitées à 10 personnes (5 places pour des personnes inscrites à la Canille et 5 places pour des personnes accompagnées par le SAVS). Ces soirées s'articulent autour d'un repas collectif et d'une animation/médiation (quiz musical, soirées à thème, ...) en favorisant la co-construction et la coanimation des soirées avec les personnes présentes.

Une réunion se déroule en septembre pour faire le bilan avec **les personnes participantes et leur permettre de construire le programme de l'année à venir selon leurs envies et idées.**

En septembre 2025, cette réunion a permis d'aborder tous les temps transversaux avec de nouvelles propositions pour l'année à venir. **Ce temps a rencontré un vif succès avec un nombre important de personnes accueillies à cette occasion qui se sont montrées force de proposition. La participation active des personnes présentes démontre tout l'intérêt de ces temps transversaux.**

Pour répondre à une demande des personnes, des maxi tablées sont organisées une fois par trimestre. L'idée est de partager un spectacle ou un concert sur un horaire davantage en soirée.

Le Livre d'Or instauré en 2023 et reconduit cette année, pour recueillir les impressions des personnes participantes, est largement investi. C'est un outil d'évaluation pour les équipes et un média de présentation que les personnes ont aussi plaisir à consulter. A la demande des participants, un livre de recettes des tablées est en voie de création.

Cette année encore, les thèmes retenus ont été autant d'occasions de voyages culinaires, de l'Asie à l'Afrique, de l'Amérique du Sud au Moyen-Orient.

Ces soirées auront aussi été l'occasion de satisfaire les plus gourmands autour de tablées « chocolat », crêpes ou encore croque-monsieur.

Nous retiendrons une nouveauté cette année avec deux soirées karaoké en partenariat avec les Escales Solidaires du 2^e arrondissement. La tablee du 24 avril s'est déroulée chez notre voisin à quelques rues de la Canille emportant ainsi un vif succès. Nous avons rendu notre invitation en décembre dans nos locaux, toujours autour du chant.

Le planning des tablées est aussi scandé par notre calendrier. Ainsi, janvier fut le prétexte de nous réunir autour de la galette des rois ; mars pour fêter la St Patrick puis le Carnaval tout en couleur ; décembre pour une sortie au Marché de Noël.

Les tablées sont aussi des prétextes pour s'ouvrir vers d'autres lieux, notamment avec une soirée organisée dans un bar à jeux, une autre autour de la pétanque au pied de l'église Sainte Blandine et une dans un restaurant libanais.

La Culture Vous Balade

Une fois par mois d'octobre à juin, ces sorties culturelles sont organisées et coanimées par 2 professionnels(le)s du SAVS (1) et de la Canille (1).

- 9 sorties
- 9 à 12 participants par sortie
- 5 nouvelles personnes en 2025.

En septembre, une réunion est organisée à La Canille où les personnes accueillies et accompagnées sont invitées à être force de proposition pour définir les sorties à venir. A cette occasion, les personnes participantes ont souhaité poursuivre cette activité transversale en 2025 et ont exprimé leurs souhaits nombreux de découvertes culturelles dont nous nous sommes inspirés pour organiser le programme des sorties LCVB 2025. Les groupes sont toujours composés de personnes accompagnées par le SAVS et de personnes accueillies à la Canille. Entre 9 et 12 personnes ont été présentes à chaque sortie. On dénombre entre 2 et 6 personnes orientées par le SAVS. 9 personnes accompagnées par le SAVS ont pu participer à au moins une sortie LCVB en 2025.

Parmi ces 9 personnes, 5 ont découvert ce temps transversal pour la première fois. Par ailleurs, sur la dizaine de personnes présentes à chaque sortie, nombre d'entre elles ont été auparavant suivies par le SAVS et sont désormais inscrites à La Canille et/ou ont pu découvrir d'autres activités proposées par le café animation et s'y inscrire de façon régulière.

La participation aux temps transversaux et en particulier à LCVB s'avère un outil intéressant pour faire connaissance avec le lieu la Canille, ses professionnels, les personnes accueillies et repérer les autres activités.

L'idée est toujours de proposer des sorties pour répondre **à deux objectifs qui sont l'ouverture sur la cité par le biais de la culture à portée de main et l'appropriation d'un territoire.**

C'est aussi l'occasion de sortir de chez soi, investir un groupe, partager un moment d'échanges, découvrir des lieux qui ne sont pas toujours simples à visiter seul.e et pas forcément accessibles financièrement ou d'un point de vue pratique. Un temps convivial est toujours proposé dans un café à l'issue de la visite guidée, pour échanger voire créer du lien. En 2025, 1 sortie à la journée a permis au printemps de partager un repas à l'issue de la visite du musée.

Les personnes concernées témoignent :

- *de l'intérêt de découvrir des lieux, des villages un peu excentrés où ils ne se seraient pas rendus seuls, même en TCL, et de découvrir des thématiques inconnues, éloignées de leur quotidien,*
- *d'avoir pu ou d'avoir le projet de retourner en famille ou entre amis pour revoir ou faire découvrir à leurs proches des expos ou lieux qui les avaient marquées.*

Ainsi cela fut le cas cette année de l'exposition Amazonie au Musée des Confluences, du Musée Théâtre Guignol à Brindas et de la pagode bouddhiste de Sainte Foy lès Lyon ou encore de la sortie à Poleymieux avec visite du Musée Ampère et repas dans l'auberge du village.

La visite toujours médiatisée est plébiscitée et réclamée par les personnes pour l'enrichissement qu'elle représente.

Le relevé d'impressions que les participants remplissent à la fin de chaque sortie pour décrire leur niveau de satisfaction est toujours un outil d'évaluation important pour les animateur.rices. Il donne lieu à des échanges et permet d'ajuster les projets des sorties suivantes en tenant compte des points d'amélioration à prévoir et de confronter les envies des personnes avec les faisabilités du service en termes d'organisation, de coût, etc. Ces discussions permettent d'associer les personnes à la construction des futurs projets.

Le Chœur éphémère

En novembre 2019 a eu lieu un premier événement « Respire ». Ce fut une rencontre entre des chœurs éphémères (GEMotion, les Amis du Pas,

- 16 personnes accompagnées par AMAHC
- 9 au concert final
- 90 choristes
- 300 spectateurs

Entraï-aide Majolane, ATD Quart-monde, Foyer Santy, Chœurs de Solvay et de la Traboule – fondation ARHM...) regroupant des personnes accompagnées/adhérentes de différentes associations et l'ensemble Vocal de Lyon dirigé par la Cheffe de Chœur Blandine Ligneau. Le Gloria de Vivaldi fut ainsi interprété à la Chapelle de la Trinité.²

Ce projet a eu lieu pour une cinquième édition la première semaine de juillet 2025, avec depuis quatre ans la création d'un Chœur éphémère AMAHC, regroupant des personnes accompagnées par le SAVS ou accueillies dans les accueils de jour. Ce projet a été coordonné par un professionnel du SAVS avec une répétition par mois de janvier à juin au GEM Les amis du Pas (Lyon 2), soit 7 répétitions d'1h30. Toujours sous la direction de Blandine Ligneau en partenariat avec Le Centre de la Voix Rhône-Alpes, le concert final s'est déroulé au Grand Temple (Quai AUGAGNEUR – Lyon 3) devant 300 personnes le jeudi 3 juillet 2025. Ce concert a eu lieu en clôture d'une semaine de stage organisée par le chef d'orchestre Bernard Tétu³ et le Centre de la voix⁴.

Deux œuvres polyphoniques ont été travaillées avec le Chœur éphémère d'AMAHC : un chant Gospel de Dvorak : duo morave harmonisé à 4 voix par Janacek « Sipek » ou la rose sauvage, ainsi que le « Salve Regina » du film Sister Act, avec des paroles en français. Des choristes de l'ensemble Vocal de Lyon se sont proposés pour soutenir le Chœur éphémère lors des répétitions ainsi qu'au concert final.

Ce concert a été accompagné au piano par un pianiste professionnel Didier Pontos et dirigé par Bernard Tétu et Blandine Ligneau.

L'objectif de cette médiation culturelle et artistique est d'accueillir des personnes qui d'habitude ne viendraient ni assister à un concert de chant classique ni *a fortiori* y participer. L'idée est aussi de permettre une rencontre entre des personnes initiées à la musique et des non-initiés où chacun se laisse surprendre agréablement par l'autre, dans une participation partagée. En créant ce chœur, c'est **aussi la lutte contre l'isolement social et contre la stigmatisation** qui est visée. **Sortir de chez soi est déjà un grand pas pour certains et c'est aussi l'occasion pour les personnes accompagnées de nouer des liens avec de nouveaux territoires** dans la cité (lieux de répétitions, de concert).

² <https://www.youtube.com/watch?v=wjaZFyktQso>

³ <https://www.bernardtetu.com/a-propos>

⁴ <https://www.centredelavoix.com/>

Il s'agit aussi pour les participants **d'éprouver la solidarité à l'œuvre à l'intérieur d'un chœur**, utilisée ici comme **renforceur de l'estime de soi** ; l'aspect potentiellement anxiogène, le « trac » est absorbé par le nombre, chaque interprète est unique, mais sans le risque de la défaillance individuelle. Le groupe fait corps et s'entraide, une note « ratée » n'aura pas de conséquence, le Chœur éphémère étant lui-même soutenu par des choristes « renfort » professionnels.

5. Partenariat et dynamique d'amélioration continue de l'offre de service

Dans le cadre de la dynamique d'amélioration continue de la qualité de l'offre de service, le SAVS a développé différents partenariats et projets notamment pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes accompagnées et dans le cadre de la prévention et du maintien de l'accès aux droits.

a) Pair-aidance et rétablissement

La pair-aidance et le rétablissement sont deux axes que le SAVS souhaite intégrer dans son approche d'accompagnement en complémentarité au travail social.

A la date du 7 octobre 2024, une pair-aidante a pris ses fonctions. Son savoir expérientiel ainsi que ses outils axés rétablissement permettent d'élargir des champs exploratoires qui ne sont pas permis par les missions sociales.

La pair-aidante est ressource sur les outils du rétablissement. Elle intervient en binôme avec les accompagnateurs sociaux sur des situations qui sont discutées dans un premier temps en équipe. Les rencontres sont faites majoritairement au bureau et par téléphone. Il y a peu de rdv à domicile (seules 2 personnes concernées) et quelques rdvs ont eu lieu à l'extérieur (parc, café, espace médical, ZEST).

En 2025, la pair-aidante a rencontré 12 personnes accompagnées (59h en binôme, 60h en solo).

- 5 dont le suivi avait commencé en 2024 ;
- 3 dont le suivi a commencé et continué ;
- 1 pour un suivi d'un an en référence unique dans le cadre d'une fin d'accompagnement ;
- 1 dont le suivi n'a pas continué ;
- 1 pour une rencontre informelle ;
- 1 pour une aide à une demande de fonds solidaire PSSM France.

En 2025, la pair-aidante a réalisé en binôme ou en solo, 113 rdvs pour 119h effectives.

Aussi, la présence de la pair-aidante à la réunion d'information collective et au café liaison est systématique afin que les personnes concernées puissent l'identifier. En 2025, elle aura participé à **5 réunions d'information collectives et à 9 cafés liaison**.

La pair-aidante travaille aussi de concert avec les autres pair-aidants d'AMAHC et des Couleurs de l'Accompagnement. Des interventions sont organisées en visio. En 2025, 6 interventions ont eu lieu.

Au sujet des **webinaires pair-aidance**, 2 sur 3 ont eu lieu. Ces rdvs en visio très appréciés ont réuni une vingtaine/trentaine de personnes. Les thématiques ont porté sur le **retour d'expérience sur le recrutement et l'intégration d'un pair-aidant par les équipes professionnelles ainsi que sur la pair-aidance dans les services d'insertion professionnelle** (Esat et emploi accompagné).

Le collectif des Couleurs de l'Accompagnement a été présenté à l'événement stéphanois des Ateliers du rétablissement. C'est la pair-aidante du SAVS AMAHC qui a parlé des interventions et webinaires.

Par ailleurs, des points de coordination avec les pairs-aidants d'AMAHC ont également vu le jour à raison d'une fois en moyenne par mois. Il y a eu 10 rdvs en 2025.

Retour du point de vue d'une accompagnatrice sociale

Cette année, le travail en collaboration avec la pair-aidante s'est déployé auprès de plusieurs personnes concernées, dans des accompagnements individuels et/ou en binôme avec des travailleurs sociaux.

Ce travail permet d'aider les personnes concernées sur des aspects de leur vie qu'elles souhaitent voir évoluer et sur le regard qu'elles peuvent porter sur elles-mêmes.

Par exemple, si elles rencontrent des difficultés pour aller sur l'extérieur ou pour se tourner vers des soins qu'elles pourraient appréhender, la pair aidante a permis de mettre en œuvre auprès des usagers des outils de connaissance de soi, afin de **retrouver une identité positive et retrouver l'espoir d'aller mieux**. L'appropriation de ses outils est plus évidente avec une professionnelle qui partage son savoir expérientiel et ouvre de nouvelles perspectives aux personnes.

La complémentarité avec le travailleur social permet un portage plus important qui accompagne les changements.

La pair-aidante a aussi permis d'accompagner une fin d'accompagnement SAVS : période où le départ du service peut créer des inquiétudes. Cela a favorisé un sentiment de confiance pour l'avenir grâce à son regard de "pair", plus horizontal.

Enfin la pair-aidance peut contribuer à soutenir les droits des personnes concernées en accompagnant les personnes dans l'écriture de leur DAIP, un outil de droit et de connaissance de ses signaux d'alerte qui permet de respecter la parole de la personne et de mieux réagir en cas de besoin pour l'entourage et les professionnels.

Un outil d'évaluation des besoins : ELADEB

Concernant l'évaluation des besoins, l'outil Eladeb a été utilisé à plusieurs reprises avec des personnes : au démarrage de l'accompagnement, lors du bilan des 6 premiers mois et pour préparer les projets personnalisés. Cet outil permet à la personne d'explorer par elle-même ses difficultés et ses besoins d'aides, dans tous

Les domaines de la vie et d'en informer le professionnel si elle le souhaite. Il permet aussi de noter l'importance de ses besoins et définir la priorité à donner aux actions à réaliser.

Il peut être utilisé régulièrement pour repérer les évolutions. C'est un outil qui laisse la personne décider et choisir ce qui est important pour elle.



b) La Permanence d'Accueil et d'Orientation

La CPAM du Rhône a relancé son appel à projet 2025 pour l'octroi de subventions au titre de son action sanitaire et sociale dans le cadre de la prévention et du maintien de l'accès aux droits et aux soins pour les publics fragiles, auquel nous avons pu répondre et être financé sur deux projets :

En 2025, il y a eu 8 rdvs au bureau pour 8 personnes différentes :

- 3 personnes orientées par la Canille
- 2 personnes orientées par le club de Vaise
- 2 personnes post SAVS
- 1 personne venant de l'extérieur.

La Permanence d'Accueil et d'Orientation (PAO) : sous forme de rendez-vous dans les bureaux de la Croix-Rousse, nous proposons aux personnes concernées une aide administrative ponctuelle pour remplir un document ou être orientées vers un service plus adapté.

Ce service est proposé à toute personne accueillie dans les accueils de jour d'AMAHC ou à GEMotion ainsi qu'aux personnes en attente d'accueil au SAVS ou post SAVS. D'autres personnes extérieures à AMAHC peuvent être reçues dans le cadre de la PAO : la MDMPH avec qui nous sommes en convention comme établissement repéré pour accompagner à remplir le dossier de demandes MDMPH, peut nous faire des orientations.

Toutes les personnes ont été rappelées pour échanger sur leur demande et fixer des rendez-vous au plus près de leur disponibilité.

La PAO est un dispositif qui **vient soutenir les personnes ayant besoin de conseils et d'aide administrative pour des démarches d'accès aux droits communs** (dossier MDPH et demande de logement ou de CSS). Cette année a été effectivement l'occasion de répondre à des demandes telles que l'aide à la constitution de dossiers MDPH, renouvellement de droits, demande de logement social ou de Complémentaire Santé Solidaire.

Selon les retours des personnes reçues, la PAO compense le manque de disponibilité des services sociaux de droit commun ou la difficulté d'accès à l'information auprès de ces services.

Nous observons que les rendez-vous sont principalement sollicités par des personnes orientées en interne et que le dispositif touche peu les personnes externes à l'association.

Des affiches ont été diffusées dans les différents services de l'association pour informer de l'existence de la PAO, du lieu et des coordonnées du SAVS pour les prises de rendez-vous.

c) Les Compagnons bâtisseurs

Enfin, dans le cadre de notre partenariat et du programme **Bien-être chez soi avec Les compagnons bâtisseurs**, nous avons soutenu et accompagné la rénovation en partie de 4 logements. Dans le cadre de ce programme, les personnes concernées sont accompagnées par des éducateurs techniques pour l'apprentissage de la peinture et autres travaux afin de pouvoir poursuivre des chantiers de rénovation dans leur logement par elles-mêmes si elles le souhaitent.

Une des personnes accompagnées qui a bénéficié du chantier des compagnons bâtisseurs a témoigné de son expérience. Ce projet, réparti sur 8 demi-journées sur deux semaines différentes, lui a permis de rénover et réaliser :

- Lessivage, peinture murs et plafonds dans la pièce de vie et la cuisine
- Pose d'un meuble dans la cuisine

- Changement joint de douche
- Fabrication et pose d'un meuble dans l'entrée
- Réparation d'une porte coulissante de placard

« Je suis fier d'avoir pu participer au chantier en fonction de mes capacités même si ça m'a demandé beaucoup d'effort. Je vois une différence. Aujourd'hui, je me sens bien chez moi ».

d) La représentativité partenariale du SAVS

Dans une **dynamique de lutte contre la stigmatisation et d'engagement pour la santé mentale**, les professionnels de l'équipe du SAVS s'inscrivent dans le réseau partenarial tel que les Comités Locaux en Santé Mentale (CLSM), les Comités de suivi des pensions de familles, la Communauté 360, les Couleurs de l'accompagnement, la coordination 69 ...

Enfin, nous nous engageons le plus possible dans le cadre de **convention pour favoriser la fluidité de parcours** de personnes concernées. Ainsi, nous poursuivons un travail avec le DISL GRIM, les SAMSAH, le café chez Daddy...

Enfin, les professionnels **mobilisent tout le réseau nécessaire sur l'entièreté du territoire** pouvant apporter une réponse aux besoins des personnes concernées.

e) SOLIHA : 3 interventions pour l'expertise en santé mentale

Au cours de l'année 2025, nous avons poursuivi notre travail d'expertise en santé mentale auprès de l'équipe sociale de l'association SOLIHA qui œuvre pour l'amélioration des conditions de logement des personnes en difficulté, plus particulièrement au niveau énergétique.

Une professionnelle du SAVS est intervenue auprès de l'équipe sociale **3 fois dans l'année afin d'accompagner et de soutenir l'équipe pour la prise en charge des personnes en souffrance psychique.**

Bilan et perspectives

En 2025, l'équipe s'est mobilisée autour de :

- **L'amélioration de l'accueil** et la réduction des délais d'attente en fin d'année,
- La stabilisation et le renforcement de l'équipe avec l'intégration d'une nouvelle professionnelle accompagnatrice et la participation active des professionnels à la formation continue,

- **Une dynamique collective** en s'engageant sur les activités transversales plébiscitées et la participation active des personnes,
- **Le déploiement de la qualité de l'accompagnement** en prenant appui sur des outils innovants (ELADEB, pair-aidance) et en participant aux ateliers du rétablissement,
- La préparation de l'évaluation prévue au premier trimestre 2026.

Nous mettons tout en œuvre pour que l'écoute et le maintien du lien avec les personnes accompagnées, la lutte contre l'isolement et contre la stigmatisation des personnes en situation de handicap psychique, restent au cœur de nos préoccupations.

Les perspectives pour 2026 et les années à venir sont :

- Atteindre les **150 personnes accompagnées**,
- **Poursuivre l'évaluation et l'amélioration continue**,
- Renforcer la communication sur les dispositifs (PAO, pair-aidance),
- **Développer l'approche rétablissement et les partenariats** pour une meilleure fluidité des parcours.

Le SAVS AMAHC confirme en 2025 son engagement en faveur d'un accompagnement personnalisé, participatif et innovant. Les défis de l'accueil et de la réduction des délais d'attente restent prioritaires tout comme la lutte contre l'isolement et la stigmatisation. Les perspectives 2026 s'appuieront sur les dynamiques positives de l'année écoulée avec une attention particulière portée à l'approche rétablissement, la qualité de l'accompagnement et la participation des personnes.



Salle d'accueil décorée pour les fêtes de fin d'année

SERVICE D'ACCUEIL COLLECTIF DE JOUR

2025 a été une année de poursuite du travail engagé pour les équipes du Service d'Accueil Collectif de Jour (SACJ), autour de la mise en place des évolutions en matière de structuration, de coopération et d'innovation. Malgré un contexte de fragilité managériale ponctuelle et de réorganisation progressive, les professionnels ont maintenu une forte capacité d'adaptation et un haut niveau d'engagement auprès des personnes concernées. Cette dynamique témoigne d'une volonté collective de consolider les pratiques, de fluidifier les parcours et de promouvoir un accompagnement plus inclusif, plus horizontal et résolument tourné vers le rétablissement.

1. Équipe, organisation et dynamiques professionnelles : vers une structuration renforcée et inclusive

a) Réorganisation managériale : vers une structuration renforcée des sites

L'année 2025 s'est poursuivie dans la continuité des tensions organisationnelles de 2024, notamment avec l'absence de la cheffe de service et la poursuite de certains arrêts maladies sur une des deux équipes du SACJ. Cependant des professionnels très investis ont été recrutés sur ces remplacements ce qui a permis de soulager l'équipe et d'apaiser certaines tensions. La personne embauchée en contrat d'apprentissage au Club a terminé son contrat et le contexte n'était pas propice à l'embauche d'une nouvelle personne en cours de formation, nécessitant un accompagnement important de la part de l'équipe, et ce malgré l'intérêt réflexif que cela apporte. La coordination sur le site de la Canille est devenue efficiente et porte ses fruits en termes de réassurance, tant au niveau de l'équipe que des personnes accueillies. Le lien avec la direction est facilité et l'organisation du site fluidifiée. Ce dispositif permet de consolider les pratiques, soutenir l'équipe dans leurs missions dans un cadre structurant au service du rétablissement et la participation active des personnes accueillies. Le second site, le Club de Vaise, reste en réflexion quant à la mise en place d'un dispositif similaire.

La cheffe de service a finalement quitté ses fonctions en 2025. Le recrutement d'une nouvelle personne en fin d'année permettra sa prise de fonction début 2026.

b) Accompagnement des équipes – Démarche réflexive

L'année 2024 avait été consacrée à une démarche réflexive structurée basée sur la construction d'une communauté de pratique entre les 2 équipes du SACJ, accompagnée par un psychologue clinicien expérimenté H. BOSSU de NOESIS 3.

Cette première phase a permis de poser les bases d'un travail collectif solide, en vue de la seconde étape réalisée en 2025 : un **cycle d'analyse des pratiques professionnelles commun aux deux équipes**, dans une logique de continuité, de montée en compétences et de renforcement de la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes accueillies. Comme l'année dernière, 11 séances de deux heures ont été consacrées à ce travail.

c) Continuité de parcours et rétablissement : une dynamique transversale au service des personnes concernées

En 2025 les activités partagées entre le SAVS et l'accueil de jour sont toujours très appréciés : les tablées de la Canille, la culture vous balade, le chœur éphémère ou encore le ping-pong. Elles ont permis de créer des espaces de rencontre et de mobilisation active.

Ces passerelles entre les services favorisent la continuité de parcours et permettent aux personnes accompagnées par le SAVS qui sont parfois seules à leur domicile, de lutter contre l'isolement et le développement des liens en s'investissant dans des projets collectifs. Cela s'inscrit pleinement dans le rétablissement des personnes, favorisant leur pouvoir d'agir et le soutien par les pairs.

d) Numérique, personnalisation et adaptation : vers une continuité de parcours renforcée

En 2025 les équipes du SACJ ont continué à prendre en main le nouveau Dossier des Usagers Informatisé (DUI). L'utilisation est maintenant fluide et permet une continuité de parcours facilitée, un meilleur accès des professionnels aux informations et ainsi une plus grande cohérence dans les interventions.

Ce support devient également un outil de l'accompagnement individualisé au sein du collectif et permet de co-construire avec chacune des personnes un parcours singulier, basé sur ses projets, ses envies et de définir ensemble les possibilités pour y arriver.

e) La pair-aidance au cœur de l'accompagnement : une présence inspirante et structurante

En 2024, l'intégration d'un pair aidant au sein du Service d'Accueil Collectif de Jour (SACJ) avait marqué une avancée significative dans la reconnaissance du savoir expérientiel comme levier d'accompagnement. Ce professionnel, lui-même concerné par des troubles psychiques, a su s'inscrire pleinement dans la dynamique d'équipe, en apportant une approche complémentaire, centrée sur l'écoute, la reconnaissance mutuelle et le rétablissement.

L'équipe a également su s'adapter pour travailler avec ce nouveau profil de collègue et l'intégrer. Elle perçoit aujourd'hui la complémentarité que chacun apporte avec son savoir, ses expériences et ses ressentis.

Le pair-aidant anime un atelier « art créatif » et un groupe de parole « espoir et rétablissement » qui permettent aux personnes concernées de partager leurs expériences et d'envisager un rétablissement, des projets, un mieux-être. Ces espaces, co-construits avec les personnes accueillies, favorisent l'expression, la valorisation de soi et la projection dans un avenir possible. La présence du pair aidant a également contribué à renforcer le lien entre les professionnels et les personnes concernées, en facilitant les échanges et en incarnant concrètement la possibilité d'un parcours de rétablissement.

L'année 2025 a confirmé la résilience et l'engagement des équipes du SACJ face à un contexte organisationnel parfois complexe. Malgré les absences et changements l'équipe a su se montrer investie, structurante et rassurante.

Malgré les réajustements managériaux et les tensions liées aux ressources humaines, les professionnels ont su maintenir un accompagnement de qualité. La structuration progressive des sites, l'utilisation de nouveaux outils, la reconnaissance du savoir expérientiel témoignent d'une volonté partagée de faire évoluer les pratiques vers plus de cohérence, d'inclusion et de sens. Ces transformations posent les bases d'un service plus agile, plus lisible et plus en phase avec les besoins des personnes concernées, dans une perspective durable de rétablissement et de participation citoyenne.

2. Les personnes concernées

a) Le profil des personnes accueillies

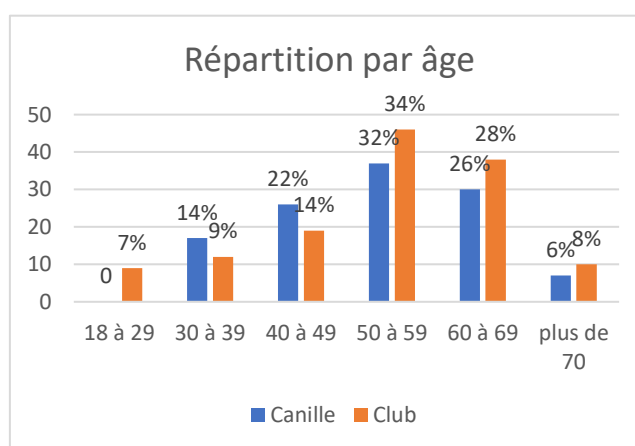
Le Service d'Accueil Collectif de Jour est réparti sur deux sites : La Canille et le Club de Vaise.

Il accueille sur chacun des sites des personnes adultes vivant avec un trouble psychique stabilisé. L'accueil proposé se distingue par une approche non médicalisée, centrée sur le rétablissement et le bien-être global de la personne, notamment en luttant contre l'isolement. Le public accueilli est volontairement hétérogène, sans distinction de diagnostic : dépression, bipolarité, schizophrénie, troubles du spectre autistique ou troubles associés, à des stades variés de leur parcours de rétablissement. Cette diversité implique des besoins multiples, tant en matière de santé somatique et psychique, que d'autonomie, de participation sociale et d'insertion.

L'accueil de jour, par ses possibilités d'aller et venir librement en fonction de ses envies et possibilités se veut un espace de soutien, de lien social et de valorisation des compétences, dans une logique d'inclusion et de respect du rythme de chacun.

Afin de répondre au plus près des besoins des personnes présentes aux SACJ, une infirmière est détachée du Vinatier. Elle a pour missions d'effectuer des ateliers (16 groupes de 8 à 13 participants, sur le Club et à la Canille). Les sujets sont amenés par les personnes accueillies ou les équipes, ils relèvent de leurs préoccupations ou leurs questionnements. Ainsi, cette année, elle a abordé le sommeil, les troubles obsessionnels compulsifs, santé et travail, le soleil et les médicaments, le rapport aux soignants, les addictions, la thématique de la SISM (Semaine d'Information sur la Santé Mentale) : « réparer le lien social », « aller bien, qu'est-ce que ça signifie ? » etc. L'infirmière effectue également des entretiens individuels (15 ont été réalisés à la demande des personnes) pour un soutien psychologique dans un moment de fragilité, avec, si besoin, un relais auprès de leurs équipes de soin. L'infirmière, en lien avec les membres des équipes, participe aux MDU du Vinatier et de l'hôpital de St Cyr au Mont d'Or.

Répartition par tranche d'âge des personnes accueillies (en %)

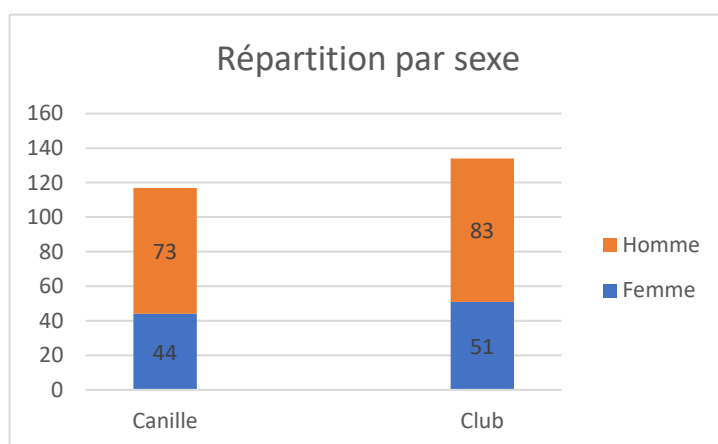


- *Le SACJ accueille majoritairement des personnes âgées de **40 à 69 ans**, représentant entre 76 et 80% des effectifs selon le site.*
- *Les personnes de moins de 30 ans représentent une part minime du public, mais elles sont cependant en légère augmentation, signe d'un rajeunissement de certaines personnes accueillies.*

- La tranche des **50-59 ans** est actuellement la plus représentée (32% à La Canille et 34% au Club). Cela traduit un vieillissement des personnes. En effet, jusqu'à l'année dernière c'était les personnes de 40 à 49 ans qui étaient majoritaires.
- La présence des **plus de 70 ans** reste assez faible sur les deux sites mais là encore elle est en augmentation conséquente par rapport à l'année dernière.

Ces données confirment le vieillissement progressif du public accueilli, ce qui oriente les pratiques d'accompagnement vers une meilleure prise en compte des parcours de vie, des fragilités liées à l'âge et la singularité de chaque personne, tout en soulignant l'intérêt de stratégies de diversification pour toucher un public plus jeune, notamment par des actions de communication ciblées et des partenariats avec des structures de soins ou d'insertion.

Répartition par genre des personnes accueillies



La répartition par sexe des personnes accueillies au sein du SACJ ne révèle plus de différences significatives entre les deux sites. Les hommes restent majoritaires, mais dans des proportions similaires sur chacun des sites.

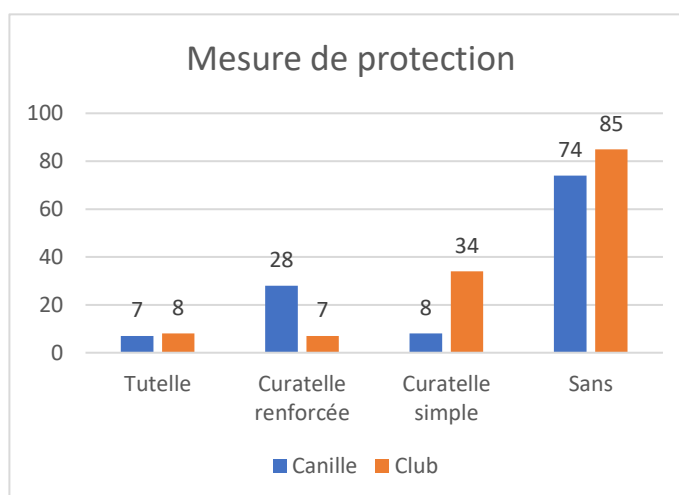
Le nombre de femmes est en forte augmentation sur chacun des sites

(+ 13% à la Canille et + 9% au Club) ce qui démontre l'intérêt de l'adaptation des activités proposées. En effet les équipes ont pensé des espaces d'expression et de soutien adaptés, notamment autour des questions de santé, de vie affective ou de parentalité.

Ces données appellent à une vigilance dans la construction des activités, des partenariats et des modalités d'accueil, afin de garantir une approche inclusive, sensible au genre et respectueuse des singularités.

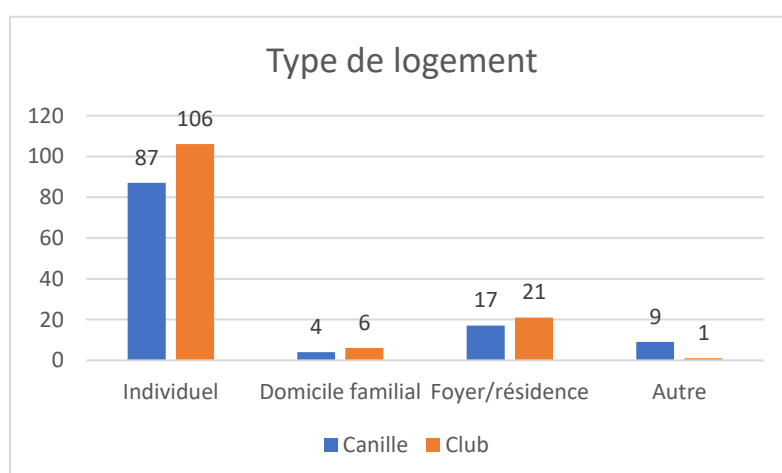
Mesures de protection : un indicateur différencié du niveau d'autonomie

L'analyse des mesures de protection juridique révèle des différences entre les personnes accueillies à La Canille et celles du Club de Vaise, mettant en avant une plus grande autonomie pour ces dernières, avec des mesures de protection, lorsqu'elles sont nécessaires, moins contraignantes.



La faible représentation des mesures de tutelle sur les deux sites (7 à La Canille, 8 au Club) indique que les personnes accueillies conservent, dans leur grande majorité, une part d'autonomie, même lorsqu'un soutien juridique est nécessaire. Ces données soulignent l'importance d'un accompagnement différencié, respectueux des capacités de chacun, et confirment la pertinence d'un accueil de jour centré sur le rétablissement, l'autodétermination et la valorisation des compétences individuelles.

Type de logement : un indicateur d'autonomie et d'ancrage social différencié



L'analyse des types de logement révèle des profils d'autonomie et d'insertion sociale de moins en moins contrastés entre les deux sites.

Le **logement individuel** est largement majoritaire dans les deux structures, mais légèrement plus au Club de Vaise (80 %) qu'à

La Canille (75 %), traduisant un niveau d'autonomie résidentielle globalement élevé.

La proportion de personnes vivant en **foyer** est maintenant identique sur chacun des sites (15 %).

La présence de personnes vivant en **domicile familial** reste marginale et de moins en moins significative (3 % à La Canille, 4 % au Club), souvent associée à des situations de dépendance ou de retour au domicile parental.

Ces données soulignent l'importance d'un accompagnement différencié, tenant compte des conditions de vie et des capacités d'autonomie de chacun, et confirment la nécessité de partenariats étroits avec les acteurs du logement pour sécuriser les parcours.

b) Taux d'ouverture et taux d'occupation

En 2025, les 2 sites ont augmenté le nombre de jour d'ouverture, confirmant ainsi la volonté de renforcer la présence sur le terrain engagée en 2024 :

- la Canille : 241 jours (103% par rapport à 2024),
- le Club : 225 jours (102% par rapport à 2024)

La fréquentation est restée identique au Club, mais a continué à augmenter à la Canille, passant à 192 personnes (102% par rapport à l'année précédente).

Malgré des contextes différents, les équipes des deux sites sont restées pleinement mobilisées pour garantir un accueil de qualité de plus en plus important. Ces résultats soulignent l'importance d'une organisation **flexible et réactive**, capable de s'adapter aux aléas tout en assurant la continuité des parcours pour les personnes accompagnées.

La Canille

- **Taux d'ouverture : 96,4 %** (241 jours ouverts sur 250 prévus)
- **Taux d'occupation : 106,6 %** (192 personnes accueillies sur 180 attendues)

La Canille affiche toujours un **taux d'occupation supérieur aux objectifs**, témoignant d'une fréquentation soutenue et d'une forte mobilisation des publics. L'ouverture reste très légèrement en dessous du prévisionnel.

Club de Vaise

- **Taux d'ouverture : 90 %** (225 jours ouverts sur 250 prévus)
- **Taux d'occupation : 114 %** (205 personnes accueillies sur 180 attendues)

Le Club de Vaise présente un **taux d'ouverture en augmentation**. Le **taux d'occupation est également supérieur aux prévisions**, révélateur d'une demande toujours très importante.

Bien que son taux d'ouverture reste inférieur à celui de La Canille, cette **surfréquentation** souligne un **besoin accru d'accueil**, nécessitant une attention particulière.

c) La participation des personnes concernées : paroles, projets et représentations

La participation active des personnes concernées demeure un axe central du projet de service du SACJ, tant sur le site du Club que sur celui de La Canille.

Sur les deux sites, les **Groupes d'Expression Collective** constituent des temps forts de l'année : trois rencontres ont eu lieu au Club et quatre à La Canille.

Ces espaces permettent aux personnes accueillies d'exprimer leurs souhaits et attentes en matière d'activités, d'aménagement des lieux, mais aussi leurs éventuelles incompréhensions ou insatisfactions. Ces échanges sont également l'occasion pour l'équipe et la direction de transmettre des informations et de répondre aux questionnements. Quelques personnes du **Comité des Personnes Concernées** (dont certaines fréquentent le SACJ) participent à ces temps afin de porter la parole des personnes accueillies et de participer aux échanges relatifs aux évolutions de l'association.

Au Club, certains s'engagent dans des dynamiques externes, telles que le collectif Handicap 9, qui favorise la rencontre avec le grand public à travers des événements culturels et festifs. Ainsi qu'au Chœur éphémère, projet artistique inclusif et transversal au sein de l'association, permet à plusieurs personnes de s'exprimer à travers le chant et de se produire sur scène dans un cadre valorisant.

À La Canille, la participation s'exprime aussi via les **réunions annuelles de programmation des activités transversales**. Certaines personnes du Comité des Personnes Concernées y prennent part également, assurant ainsi une continuité dans la représentation des usagers et dans la co-construction des projets.

L'implication des personnes concernées va au-delà de ces temps collectifs. Certains membres du Comité des Personnes Concernées participent activement au **Conseil d'Administration d'AMAHC**, contribuant ainsi aux réflexions sur les orientations de l'association.

Ces différentes formes d'implication témoignent de l'engagement des personnes accueillies et de la volonté de l'équipe de favoriser leur pouvoir d'agir au sein de la structure comme dans leur environnement.

3. L'accompagnement proposé

a) Ateliers, activités et animations : des propositions riches et adaptées aux besoins

Tout au long de l'année 2025, les équipes du SACJ ont veillé à proposer des ateliers et des animations variés, construits en lien étroit avec les souhaits exprimés par les personnes accueillies lors des Groupes d'Expression Collective (GEC).

Sur le site du Club de Vaise, les professionnels proposent des activités telles que : cuisine, méditation (atelier reconduit depuis 5 ans, à la demande des personnes), atelier « forum société » (temps d'échange autour d'un thème éventuellement en lien avec l'actualité, parfois en invitant des acteurs ou associations pour échanger autour de leurs actions), parole libre (espace d'échanges toujours très apprécié) et des sorties, vecteur de lien social et de mieux-être, comme le cinéma (1 fois/mois, favorisant une sortie en groupe, ce qui permet, outre la réduction du tarif, de créer une dynamique collective pour sortir à plusieurs et de créer une dynamique autour du choix des films et des salles de cinéma).

L'atelier « Lecture/Ecriture » a réuni environ 180 personnes (dont 33 différentes) sur 22 séances. L'atelier « Art graphiques » a également eu un attrait important, avec près de 300 participations (36 personnes) sur 39 séances. Cet atelier a pris la suite de « l'atelier pastel » qui existait précédemment, permettant de s'ouvrir sur d'autres techniques (acrylique, encre, feutre, etc.) pour répondre aux souhaits et à la créativité d'un plus grand nombre.

À La Canille, les ateliers ont également été pensés pour répondre aux besoins et envies des personnes accueillies. Les activités ont été regroupées en plusieurs axes : expression et créativité (rythme et chant théâtre, activités manuelles et art créatif comme les perles, la peinture, le modelage, le collage, les cartes de vœux, etc.), communication et coopération (jeux de société, atelier cuisine et pâtisserie, revue de presse), mobilité corporelle (gym relaxante avec une intervenante en sport adapté, ping-pong, piscine, pétanque, billard, bowling, fléchettes, canoë, etc.), bien-être (soins corporels, sortie Calicéo, relaxation, sophrologie, etc.), accès à la culture (ciné Canille, sorties cinéma, sorties au musée, atelier bibliothèque) et activités sur la pair-aidance (groupe de parole « espoir et rétablissement »).

Tout au long de l'année, **11 sorties culturelles** ont été proposées (soit près de 90 participations), avec un fort taux de satisfaction. Les participants ont souligné l'originalité des propositions, la convivialité des moments partagés, et le plaisir de se retrouver. Ces sorties ont permis de renforcer les liens entre les participants, certains poursuivant même les rencontres de manière autonome les week-ends.

Les professionnels du Club proposent également beaucoup de sorties extérieures telles que des sorties photo balade, cinéma ou des sorties culturelles (pour favoriser l'accès à la culture, l'ouverture sur l'extérieur, le maintien du lien social et la stimulation cognitive et sensorielle, encourageant l'expression des ressentis et des émotions). Ces moments « hors les murs » permettent aux participants de rompre avec leur quotidien, de valoriser leurs capacités, d'éveiller quelquefois des souvenirs, de favoriser les échanges et de renforcer la dynamique de groupe.

La participation régulière et assidue des personnes témoigne de l'intérêt suscité par le projet et de l'intérêt de continuer cette « aventure ».

Nous constatons que ces sorties culturelles ont stimulé chez certains l'envie de se retrouver en dehors du SACJ. **De ces souhaits, nous avons organisé « en autonomie » des soirées au restaurant et des activités communes sur des week-ends.**

Ces activités, pensées avec et pour les personnes concernées, favorisent leur bien-être, leur inclusion sociale et leur expression individuelle, tout en renforçant les liens au sein des groupes et avec le territoire.

Focus sur trois ateliers emblématiques et les expositions du Club en 2025 :



Atelier Couture – Activité transversale

L'atelier couture a déjà existé puis s'était arrêté en 2022. Les personnes concernées ont exprimé le souhait de remettre en place cet atelier. Il s'agit d'une activité transversale, ouverte à tous les services de l'association AMAHC : SAVS, LDA, Club de Vaise et Café animation La Canille.

Une bénévole spécialisée en couture est présente à chaque atelier. Il est possible qu'une autre bénévole professionnelle de la couture viennent en soutien selon ses disponibilités. Il y a également une bénévole qui est aussi une personne concernée pour cette activité.

Les séances se déroulent à Voltaire au siège de l'association. L'atelier est ouvert à 5 personnes.

Il y a eu 3 cycles de 3 séances chacune. L'activité a lieu un jeudi par mois de 14h à 16h. Les personnes peuvent venir avec un vêtement à customiser / du tissu à coudre / juste une envie de coudre.

Quels objectifs opérationnels :

- Développer la création
- Développer l'habileté et la dextérité

- Mobiliser les capacités d'attention et de concentration
- Se sensibiliser à l'antigaspi / être écoresponsable

L'atelier couture a pour objectif de favoriser la participation et l'autonomie des personnes concernées. Cet atelier permet également la rencontre entre les personnes venant de différents services d'AMAHC et donc de développer les liens sociaux et lutter contre l'isolement.



Atelier musique et chanson avec Sadoo, au Club de Vaise

Cet atelier a été animé sur le Club par Sadoo, compositeur, musicien, et chanteur, en coanimation avec une professionnelle. Il s'est déroulé les mardis matin de 10h à 12h, dans une salle du Club.

Nous avons effectué 12 séances sur la période de janvier à avril, avec une participation moyenne de 11 personnes concernées.

Cet atelier avait pour objectifs d'apprendre à se découvrir, à s'écouter, à se contredire, à accepter les goûts, les idées et les propositions de chacun, de travailler sur l'estime de soi, s'accepter soi-même, assumer sa voix dans l'exercice de création, se dévoiler, partager ses expériences, son parcours, aussi difficile soit-il et enfin, de jouer avec les mots, s'adapter au rythme des personnes. Tout cela en utilisant le support de la création de chansons en groupe avec un artiste qui apporte sa technique musicale.

Les séances ont donné naissance à plusieurs chansons qui feront l'objet de la sortie d'un CD officiel courant 2026 avec une représentation live. Nous remercions chaleureusement Sadoo pour son expérience et son aide précieuse dans toutes les démarches administratives (SACEM, etc.) quant à la création de ce CD.

Le bilan de cet atelier a été très satisfaisant. Les personnes ont pu exprimer leur plaisir d'avoir contribué à la création de ces belles chansons, en groupe, avec les encouragements de Sadoo. Ils garderont à l'esprit que cela a été une belle aventure !



Atelier « Parole Libre », au club de Vaise

30 séances ont été assurées sur l'année 2025 avec une fréquentation moyenne de 13 participants par séance pour une durée de 2h.

Cet espace d'échanges et d'écoute permet la libre expression de chacun, à son rythme. Le groupe est très accueillant avec les nouveaux participants et a pour habitude de présenter l'atelier et son cadre (non-jugement et respect), ses modalités (écoute bienveillante) et ses bienfaits.

Ce groupe n'a pas de vertu thérapeutique mais participe activement au mieux-être de chacun, par la rencontre : Etape essentielle du parcours d'accompagnement qui permet d'écouter, de comprendre les besoins de la personne (ses perceptions, ses souhaits, etc.) de la reconnaître dans tout ce qu'elle est, afin de créer une relation de confiance. A travers le partage d'expériences, le vécu et la reconnaissance.

Les participants qui le souhaitent, peuvent quitter la séance, pour prendre l'air et revenir ou s'arrêter, selon leurs besoins. Il est possible de prendre un moment avant de quitter le club, pour échanger sur un point abordé, une difficulté rencontrée pendant l'atelier et repartir sereinement.

Ce groupe permet d'entendre et d'écouter les témoignages de chacun, d'accueillir les émotions, de les reconnaître, de constater les difficultés, les efforts, les progrès, et si besoin, de soutenir, de conseiller, d'orienter



Les expositions sur site – Le Club

***Exposition de M. B :**

M. B expose régulièrement au Club. Ses œuvres, toutes en couleurs, tirant sur les comics super héros, sont saisissantes. Chaque exposition amène son lot de nouvelles œuvres, nécessitant en amont un étayage assez conséquent (conception de l'affiche, du texte de présentation, publicité extérieure, encadrement, disposition et accrochage, décrochage, ...)

***Exposition de Mme B :**

Première exposition pour cette dame qui côtoie le Club depuis quelques années. Cette exposition fait suite à l'intervention en 2024 de Mme DUPIN Alexandra, artiste prestataire ayant sensibilisée les personnes concernées au collage papier. Mme B s'est inspirée de ces apports artistiques, travaillant sans relâche sur ce projet.

Le résultat fut une très belle exposition, bien préparée en amont par Mme B. avec un étayage de l'équipe nécessitant plusieurs rencontres et un investissement conséquent. Plusieurs personnes extérieures au Club ont pu venir admirer ses œuvres, soit lors du vernissage, soit pendant le mois d'exposition. Une exposition d'autant plus valorisante pour Mme B qui a pu vendre quelques œuvres !

b) Sorties et séjours : des temps forts pour rompre l'isolement et favoriser l'inclusion

L'année 2025 a été marquée par une programmation riche en sorties et en temps collectifs, en proposant également des **activités à la journée** (parc de la Tête d'Or, journées au lac, visites culturelles, pique-niques, etc.). Cela permet de répondre aux besoins d'évasion, de lien social et de découverte exprimés par les personnes accueillies. L'été est une période souvent synonyme d'isolement pour ces dernières ne partant pas en vacances. Il a donné lieu à un planning spécifique (sortie au glacier, pétanque, vaporetto, piscine, tournois de fléchettes, moly ou babyfoot, etc.) et à des **ateliers festifs** dans nos locaux (karaoké, loto, tatouage au henné, lecture de poème, gouter d'été – atelier cocktail, bain de pieds, etc.). Des **accueils décalés** ont été organisés en juillet et août au Club, avec repas et animations festives dans le jardin, réunissant jusqu'à 35 participants par soirée. Les SACJ ont également participé aux événements festifs organisés localement : fête de l'été, fête de quartier, etc.

Au Club les **repas à thème** (4 dans l'année) sont toujours très appréciés, rassemblant jusqu'à 35 personnes.



Séjour à Portiragnes, La Canille

Certaines personnes accueillies à La Canille ne partent pas en vacances pour de multiples raisons (budget, angoisses, etc.). De ce constat, La Canille propose un mini séjour accessible à tous. Ces séjours sont un moment important pour les personnes accueillies. Le visionnage des vidéos des séjours précédent est demandé plusieurs fois par an. Cela rassemble les personnes et permet de se rappeler des souvenirs importants et forts pour les personnes qui ont participé. Le séjour est également l'occasion pour les personnes de co-construire avec l'équipe toute l'organisation. C'est une opportunité de parler budget, alimentation, programme, etc.

Dans ce cadre La Canille a proposé un séjour à Portiragnes du 10 au 12 juin 2025 pour 7 personnes. Au programme, baignade, plage, pique-nique, restaurant, visite de la ville de Portiragnes, croisières en bateau, passage des écluses et du pont canal, visite guidée de Béziers, etc. afin de découvrir ce lieu touristique et culturel. Ce séjour a permis de vivre des temps, de partage en dehors de leur environnement habituel.

L'objectif général est la socialisation, la découverte d'un nouvel environnement, prendre le temps durant un week-end, prendre soin de soi, se détendre dans une temporalité différente du quotidien, accompagner le groupe pour garantir sa santé, son bien-être, sa sécurité., favoriser le lâcher-prise,

renforcer la confiance en soi, l'estime de soi, et favoriser le fait de faire confiance aux autres membres du groupe, expérimenter l'autonomie.

Ces temps forts, qu'ils soient ponctuels ou réguliers, illustrent l'importance accordée par le SACJ à l'ouverture sur l'extérieur, à la valorisation des personnes et à la lutte contre l'isolement.

c) La prévention à la santé



Focus sur les Activités Physiques Adaptées (APA)

Au Club, en 2025 (dans la poursuite de 2024) un atelier de *ping-pong* a été développé avec le club ALVS, rencontré lors d'un forum associatif. Ce partenariat, soutenu financièrement par le dispositif *Ping-Santé* du Comité de Tennis de Table Rhône Métropole de Lyon et par l'AMAHC, est encadré par un éducateur spécialisé, Damien Ligout. Très apprécié des participants, le projet reconduit pour 2025-2026, incluait la possibilité d'ouvrir une licence loisir aux personnes concernées. Cette activité est ouverte à toutes les personnes accompagnées par AMAHC.

A la Canille, les ateliers d'Activité Physique Adaptée ont eu lieu à raison de 2 fois par mois. Ils sont également ouverts à l'ensemble des personnes accompagnées par l'association AMAHC pour leur permettre de découvrir ou maintenir une activité physique. Par ce biais, l'objectif est de soutenir le bien-être physique et psychique, et prévenir divers risques de santé liés à l'inactivité.

Les thèmes sont choisis par les personnes lors des réunions de préparation.

L'APA s'est déroulé à la halle des sports de Lyon 3^{ème}, au 91 Boulevard Vivier Merle, de janvier à juin 2025, puis à la salle cours Bayard à Lyon 2^{ème} d'octobre à décembre 2025. La convention a été signée avec le CDSA (Comité Départemental du Sport Adapté). L'intervenante pour cette année 2025 a été Lilou Dinot.

Ces actions illustrent l'importance accordée à l'activité physique comme vecteur de santé, de lien social et d'autonomie, en cohérence avec les valeurs portées par le SACJ.



Les ateliers santé : promouvoir le bien-être global et l'autonomie

Les ateliers cuisine et atelier pédagogique sur l'alimentation (Canille)

Les ateliers cuisines ont lieu depuis octobre 2024 pour les personnes fréquentant la Canille et celles accompagnées par le SAVS.

Ils se déroulent en 2 temps :

- les ateliers pédagogiques sur l'alimentation : Ils se déroulent à la Canille et portent sur les thèmes suivants : comment bien ranger les placards et le frigo ? Comment bien conserver les aliments ? Peut-on dépasser les dates de péremption, prévention sur le sucre, etc.

- les ateliers cuisine : Ils permettent de préparer des recettes de cuisine variées et végétariennes avec les denrées apportées par la banque alimentaire et de partager ensuite le repas dans une ambiance conviviale.

Depuis Octobre 2024 il y a donc deux ateliers par mois, un atelier cuisine et un atelier pédagogique.

L'effectif des séances était de 8 personnes maximum.

L'Objectif principal de ces ateliers est d'assurer la promotion de la santé auprès des personnes accueillies ainsi que de promouvoir une alimentation saine, équilibrée et de qualité, avec une bonne hygiène de vie et à petit budget. Cela permet de renforcer l'autonomie et les bonnes pratiques alimentaires.

L'atelier Intimi'thé ou café

L'atelier **Intimi'thé ou café**, transversal aux deux sites du SACJ, a également été reconduit. Il permet d'aborder des sujets intimes et sensibles autour de la vie affective et sexuelle. Trois séances ont été animées par le sexologue François Crochon, réunissant en moyenne 13 participants. Ces espaces confidentiels favorisent la libération de la parole et contribuent à un mieux-être personnel.

Comme expliqué précédemment, l'infirmière détachée du Vinatier qui travaille au Club contribue à promouvoir le bien-être des personnes accueillies par le biais d'atelier santé sur les 2 sites ainsi qu'en répondant aux demandes d'entretiens individuels pour un soutien psychologique avec, si besoin, une orientation auprès des équipes de soin

Enfin, des actions de prévention ont été menées en équipe (affichages, relais d'informations santé) et à l'extérieur, via des déplacements vers les partenaires du soin et du territoire, notamment dans le cadre des permanences MDU. Ces initiatives témoignent d'une approche globale de la santé, intégrée au quotidien des personnes accueillies pour répondre au plus près de leurs besoins et les orienter vers les ressources disponibles pour un rétablissement tourné vers le pouvoir d'agir.

4. Les partenariats et réseaux : un ancrage territorial renforcé

En 2025, le SACJ a poursuivi et enrichi son réseau de partenariats, tant sur le plan culturel, sportif, que médico-social, consolidant ainsi son ancrage territorial et son ouverture vers l'extérieur. Les 2 sites ont une pratique orientée vers les ressources de proximité. Ils sont présents aux instances locales comme :

- le forum des associations en lien avec la mairie du 9^e **le samedi 13 septembre**. L'équipe du Club de Vaise a tenu un stand représentant notre service et l'Association. Environ 10 personnes concernées étaient présentes. Cela a également été l'occasion de rencontrer d'autres associations de quartier et d'échanger sur nos services.
- La **participation à l'émission radio-Pluriel**, le 28 mai dans le cadre des « Participations Croisées » de la Coordination 69, a été une magnifique expérience de partage. Des professionnels de l'ATMP et d'AMAHC ainsi que des personnes concernées ont participé en direct à l'émission **VIVRE ENSEMBLE** de 10h à 12h le mercredi 25 Juin sur Radio Plurielle 91.5. Les professionnels et les personnes se sont beaucoup mobilisés en amont pour préparer ce temps (réflexion, écriture, enregistrements des témoignages qui ont été diffusés pendant l'émission). Un grand Merci à Rémi pour sa précieuse collaboration.
- **La MJC Confluence** : Certaines personnes ont participé à des ateliers proposés au Pôle tels que les ateliers Mémoire, Gestion du stress, etc.
- **La fête du quartier** qui regroupe toutes les associations du secteur lors de la fête **Hippo'camp**. Nous avons proposé deux stands, un stand crêpe/bonbon et un stand Coloriage/ art créatif ainsi que la présentation de nos activités.
- Le **carnaval de Valmy** : participation d'un groupe de personne
- La participation d'un groupe de 8 personnes concernées à la **Psy Parade**, le samedi 18 octobre
- La participation au **pique-nique inclusif** le mercredi 9 juillet

Dans le cadre des politiques publiques et culturelles de la ville, nous avons également formé un partenariat nous permettant de profiter de la gratuité des musées de la ville tels que le Musée des Arts Contemporains, musée des confluences, etc. proposant aussi des visites guidées gratuites, ce qui permet de faire découvrir sans cesse de nouvelles choses aux personnes concernées et les amener à y retourner par elle-même afin de développer leur pouvoir d'agir.

Ces évènements permettent une présence accrue sur le territoire, soutenant pour les personnes désireuses de profiter des offres disponibles sur notre territoire et s'ouvrant ainsi sur la cité. Les deux sites ont également un réseau important d'intervenants extérieurs qu'ils mobilisent pour proposer des activités variées, accessibles, inclusives et adaptées aux attentes des personnes accueillies.

L'équipe de la Canille a par exemple sollicité ces intervenants :

- **Gaelle Bordel et Sabine Coppe**, médiatrices, qui sont intervenues pour présenter le fonctionnement de la bibliothèque de Lyon 2. Cela a notamment permis aux personnes concernées de faire leur carte culture, leur donnant accès à divers droits dans la cité (musées de la ville gratuits, places de cinéma moins chères, etc.). Les séances sont suivies d'ateliers autour du Livre en général : découverte des butais, lectures d'albums, de contes, etc.

- **Maëlle Nikiema**, diététicienne de la Banque Alimentaire du Rhône pour les **ateliers cuisine** dans un tiers lieu ainsi que des **ateliers pédagogiques** autour de l'alimentation à la Canille à raison d'une fois par mois chacun.

- **Lilou Dinot**, intervenante en Activité Physique Adaptée du Comité Départemental du Sport Adapté du Rhône a proposé la pratique de différents sports par petit groupe de janvier à juin 2025, sous forme de deux cycles : Pratiques corporelles (renforcement musculaire et relaxation, exercices de respiration) ainsi que des sports de précision (Kinball, tchoukball, biathlon...). A partir d'octobre 2025 nous avons mis en place la gym douce, toujours avec le CDSA.

- **Mme Corinne Masson**, intervient pour des séances de sophrologie à raison de deux séances par mois. Ces séances se déroulent dans la salle Cours Bayard.

5. La parole aux personnes concernées

Témoignages :

« En 2025 comme pour les autres années c'est agréable d'avoir eu une multitude d'activités proposées par la Canille il y en a pour tous les goûts merci à toute l'équipe » (Geneviève)

« La gym douce et la sophrologie que j'ai découvertes m'ont beaucoup apporté, quant aux sorties bibliothèque : Super ainsi que les visites. » (Bernard)

« L'année 2025 m'a beaucoup plus. J'ai fait des perles, beaucoup de jeux ». (Marie-Louise)

« La Canille m'a donné de l'espoir de reprendre une vie normale. Il y a beaucoup d'activités diverses et intéressantes. Les moniteurs sont agréables et à l'écoute ». (Norredine)

« La Canille m'a apporté beaucoup de bien : être en contact avec des personnes, faire des jeux et des sorties ». Samira

« Les animateurs sont sympas et on mange bien. » (Jean-Paul)

« Je suis heureux de venir à la Canille. Je suis sûr de trouver des personnes accueillantes et de pouvoir me distraire en jouant à des jeux de société avec d'autres habitués ce qui change de chez moi... J'aime beaucoup cette structure que j'ai découvert en juillet 2025 ». (Pierre)

Témoignages autour des ateliers médiation

« Ça fait du bien, ça remet la tête d'aplomb et ça détend. Je sens mes nerfs moins crispés »

« J'ai retrouvé le sommeil. L'anxiété est moins présente »

« J'ai l'esprit dans le présent. Cela évite de prendre trop en considération le passé »

« Je me sens détendu et calme »

« Ça me détend pour la soirée, sur le moment je ressens un bien-être profond »

« En début de semaine c'est opportun, pour commencer la semaine...en fin de semaine, je m'interroge, ce serait bien en plus, pour bien débiter le week-end »

Témoignages autour des ateliers « parole libre »

Notre groupe permet de :

« Prendre confiance en soi par l'affirmation et l'expression de son individualité. La reconnaissance de ses qualités à travers le regard des autres permet d'améliorer son estime de soi. »

« Pratiquer la prise et le partage de la parole (formuler, organiser et retenir son discours), et l'écoute active (écouter pour comprendre plutôt que répondre). »

« Trouver, recevoir et donner du soutien, être empathique, voir le point de vue de l'autre. »

« Partager ses connaissances, la sagesse extraite de ses expériences de vie pour aider ceux qui peuvent traverser des situations qui nécessitent le regard du groupe ; pour prendre soin d’eux. »

« Partager des moments, de joie ou de peine ; être ensemble. »

« Développer l’intelligence émotionnelle (= identifier et comprendre le sens de ses émotions, les réguler, les exprimer pour les déposer, puis les digérer). »

Conclusion et perspectives

L’année 2025 s’est poursuivie dans la continuité du travail engagé en 2024 avec une évolution certaine vers une stabilisation des fonctionnements, ce qui permet d’aborder 2026 plus sereinement. Malgré ce contexte, les professionnels ont toujours continué à exercer leurs missions du mieux possible, avec engagement et dynamisme auprès des personnes concernées. Les équipes ont su maintenir un accompagnement de qualité, centré sur le rétablissement, l’inclusion et la participation active des personnes concernées, en étant à l’écoute des besoins et des aspirations des personnes accueillies.

L’année 2026 s’inscrira dans la continuité des évolutions de 2025, avec une attention particulière portée à :

- La stabilisation du poste de chef de service et de la coordination sur chacun des sites
- La structuration des projets individualisés au sein des SACJ grâce notamment au DUI
- La diversification du public en proposant des activités ciblées vers les plus jeunes et les femmes et en développant des partenariats spécifiques.
- Une augmentation du nombre de jours d’ouverture pour répondre à un besoin grandissant sur chacun des sites.
- Une évaluation de différents prestataires de cuisine pour envisager un changement afin de mieux répondre à la satisfaction des personnes.

Le SACJ poursuivra ses missions d’accueil et de lutte contre l’isolement, en accompagnant chacun vers son rétablissement, en prenant appui notamment sur le développement des compétences et le soutien des pairs.

LE LOGEMENT D'ABORD



L'année 2025 a été marquée par des avancées significatives pour notre équipe, tant sur le plan organisationnel que dans la mise en œuvre de notre mission.

Nous avons notamment :

- **Stabilisé et renforcé les compétences** de l'équipe,
- **Intégré une paire-aidante**, enrichissant ainsi notre approche rétablissement,
- **Organisé des temps collectifs** avec les personnes concernées pour **formaliser notre projet de service**,
- **Participé activement aux ateliers du rétablissement**, consolidant notre engagement en faveur de l'inclusion des personnes concernées

Ces initiatives ont permis de structurer davantage notre action et de mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées.

1. Identification et données générales sur le Logement D'Abord

a) Le plan quinquennal pour le Logement d'Abord 2 ; un engagement Métropolitain

Le logement d'abord est financé par la Métropole de Lyon sur une enveloppe annuelle. Il relève de la loi 2002.02 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale complétée par la loi du 11 février 2005 sur « *l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* »

Le plan quinquennal pour le Logement D'Abord 2 et la lutte contre le sans-abrisme s'articulent autour de cinq grandes priorités :

- la production et la mobilisation de logements abordables,
- l'accélération de l'accès au logement,
- l'accompagnement des personnes,
- la prévention des ruptures de parcours social et de soin,
- la mobilisation des acteurs et des territoires.

Notre association s'est pleinement engagée dans ce deuxième plan quinquennal, réaffirmant ainsi son rôle clé dans la lutte contre l'exclusion par le logement.

b) La mission Logement d'Abord : Prioriser le logement sans conditions, éviter les ruptures de parcours

Notre mission s'articule autour des principes fondateurs du Logement D'Abord :

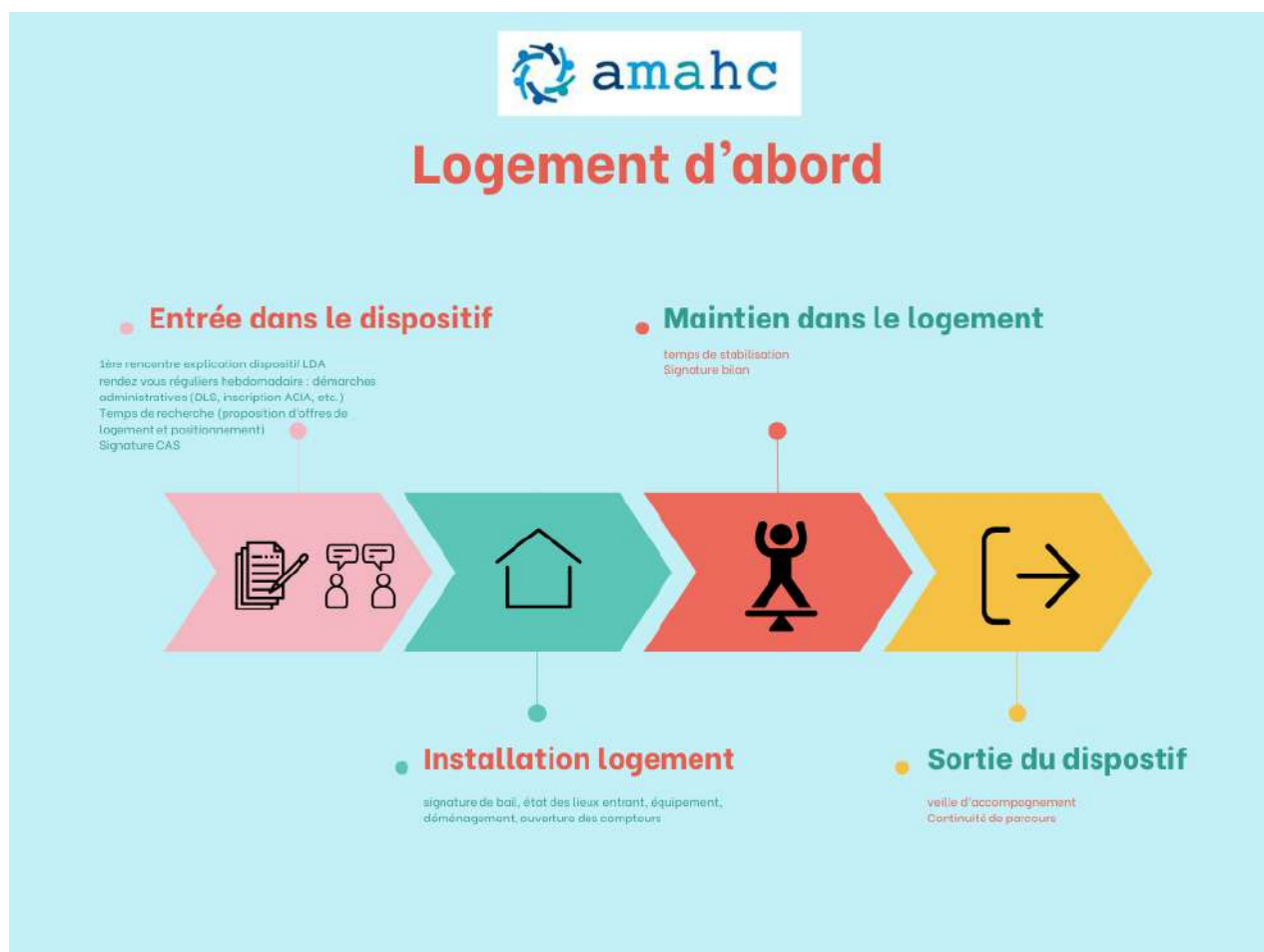
- **Accès au logement en bail direct**, indépendant de tout traitement,
- **Autonomie et choix de l'utilisateur**, placé au cœur de son accompagnement, sans coercition,
- **Priorité donnée à :**
 - o L'accompagnement orienté rétablissement,
 - o La réduction des risques,
 - o La souplesse et la durée adaptée aux besoins de chacun,
- **Co portage des situations** par l'ensemble de l'équipe.

À AMAHC, nous accompagnons des adultes en situation de souffrance psychique et de difficulté d'adaptation sociale vers l'accès et le maintien dans un logement autonome. Notre objectif est de favoriser :

- **Le rétablissement**, l'amélioration de la santé et du bien-être,
- **l'intégration**, la création et le maintien de liens sociaux par une relation d'aide et d'écoute.

Pour ce faire, nous collaborons étroitement avec les différents pôles de l'hôpital du Vinatier. Les assistantes sociales nous orientent des personnes isolées, occupant un lit et sur le point de sortir. Après une évaluation conjointe des besoins, l'orientation est priorisée par la Maison de la Veille sociale. L'accompagnement et la recherche de logement peuvent alors débuter, formalisés par la signature d'un contrat d'accompagnement social, réévalué annuellement avec la cheffe de service.

Les différents temps de l'accompagnement :



c) La continuité de parcours.

Pensé comme un relais entre le LDA et le SAVS, **la continuité de parcours** est proposée aux personnes dont la situation est stabilisée dans le logement et ayant reçues une notification d'orientation SAVS par la MDPH. L'objectif premier est de **garantir une permanence du lien et une continuité de parcours**. En effet, dans la logique d'un accompagnement « autant que de besoins », l'enjeu est de sécuriser, quand cela est nécessaire, le parcours social des personnes accompagnées en évitant une rupture de l'accompagnement et en facilitant, une transition vers un dispositif de droit commun, tel que le SAVS.

Nous avons pu l'expérimenter cette année avec deux personnes qui ont pu bénéficier d'un accompagnement jusqu'au relais du SAVS, sans interruption, et avec une passation qui s'est déroulée dans le respect du rythme des personnes. Cette modalité spécifique d'accompagnement a permis à ces deux personnes de vivre la transition entre les deux services de façon sereine et fluide.

Il est bien question ici d'aider les personnes à faire un véritable travail de séparation sans que cela n'ait d'incidence majeur sur leur état général.

Pour mieux illustrer notre propos, nous proposons un témoignage d'une personne concernée ayant bénéficié de ce dispositif singulier :

« Je souhaite témoigner de l'accompagnement dont j'ai bénéficié (...) pendant plusieurs années au sein du logement d'abord AMAHC (...) m'a apporté un soutien précieux dans de nombreux domaines : accompagnement à différents rendez-vous, coordination entre les professionnels, aide dans les démarches administratives du quotidien, soutien dans ma parentalité, ainsi que dans mon parcours de rétablissement. Dans le cadre de mon accès à un nouveau logement, il m'a accompagnée dans la recherche d'un logement adapté à mes besoins. Il a été présent lors des visites, pour la signature des documents, ainsi que pour l'ouverture des différents contrats liés à ce nouveau logement. Il m'a également accompagnée lors de mon déménagement, m'a aidée dans l'achat de meubles et m'a soutenue dans l'aménagement de celui-ci. Il s'est également montré très présent et réactif pour m'aider à gérer les difficultés rencontrées avec le bailleur dans ce nouveau logement. Au-delà de cet accompagnement concret, (...) une véritable oreille attentive face à mes difficultés, mes peurs et mes doutes. Il m'a soutenue avec patience et empathie, m'a rassurée dans les moments difficiles et m'a aidée à reprendre confiance en moi. Je lui suis reconnaissante pour son engagement et la qualité de son accompagnement. »

Témoignage de Madame A, accompagné pendant plusieurs années par le service dans le cadre d'un accès à une pension de famille puis un logement social et enfin en continuité de parcours vers le SAVS.

2. L'organisation et la structuration du service Logement d'Abord AMAHC

a) L'équipe

Depuis le premier janvier 2023, l'équipe se constitue de deux travailleurs sociaux à 0,80 ETP et d'une cheffe de service Aurélie ESCALON.

Céline CHAREYRON, conseillère en économie sociale et familiale, travaille à 0,80 TTP sur le dispositif et Fabrice TANZILLI, éducateur spécialisé, travaille à 1 ETP : 0,80 sur le dispositif LDA et 0,20 sur la continuité de parcours vers le SAVS.

Les deux postes de travailleurs sociaux permettent une présence éducative et une continuité de service sur toute la semaine du lundi au vendredi de 09h à 17H45. Toutes les situations en appui sur le principe du logement d'abord sont co-portées dans l'équipe.

En février 2025, Marie DRILLEAUD intègre l'équipe du LDA en tant que paire-aidante pour un contrat à durée déterminée de 6 mois et renouvelé. Cela a permis à l'équipe d'expérimenter une approche complémentaire qui s'appuie sur le savoir expérientiel et permet aux personnes concernées de partager leur expérience de manière plus authentique et engagée.

De plus, en septembre 2025, nous avons accueilli, pour la première fois, une stagiaire éducatrice spécialisée de l'ARFRIPS dans le cadre d'un stage long. La présence d'une stagiaire au sein d'un dispositif qui s'avère jeune nous a permis d'avoir un regard méta sur notre activité et la structuration de notre service. De plus, le choix de prendre une stagiaire s'inscrit pleinement dans la philosophie du Logement d'abord porté par la Métropole qui sous-tend la volonté d'essaimer cette pratique auprès des étudiants.

Dans cette même logique et dynamique, nous avons pu également accueillir deux personnes en immersion sur une journée : une travailleuse sociale grecque de la formation Housing First et une stagiaire de la Métropole de Lyon.

L'équipe bénéficie du soutien de la direction, Katia AMORETTI, du directeur adjoint administratif et financier Eric ROSSET, de la comptable Ingrid BOBE, de l'assistante ressources humaines Marta MORGADO et de l'assistante qualité Virginie MALLET.

b) L'organisation du service

L'équipe bénéficie d'un bureau dédié au Logement D'Abord, avec chacun un bureau équipé d'ordinateur, une table d'accueil pour les RDV avec les personnes.

Actuellement l'équipe organise son travail dans un temps de coordination avec la cheffe de service le lundi matin, un temps d'analyse de la pratique le lundi matin une fois par mois avec l'Equipe Mobile de Liaison Sociale de Santé Mentale et Communauté et une intervenante en analyse de la pratique ethno-psychologue.

L'équipe du Logement d'Abord s'engage aussi dans le cadre de la formation continue et a pu s'inscrire sur différents temps de formation :

- Fabrice TANZILLI a pu valider en octobre 2025 le « *Diplôme Universitaire Logement D'Abord* » de la session 2024-2025 dispensé par Orspere Samdarra et l'Université Lyon 2.

- Marie DRILLEAUD a été retenue sur la formation « *Diplôme Universitaire Pair-aidance en santé mentale et neurodiversité* », session 2025-2026, dispensée par le centre de réhabilitation psychosociale du Vinatier et l'Université Lyon
- Aurélie ESCALON a pu valider en décembre 2025 la formation *Train the trainers avec le Housing First Europe Hub*

L'équipe a pu également bénéficier des formations suivantes :

- Premiers Secours en Santé Mentale
- PSC1
- la formation au logiciel Imago en lien avec la mise en place du dossier partagé de l'utilisateur.
- « *L'entretien en santé mentale et en accompagnement social avec l'approche systémique brève centrée sur les solutions* » délivrée par INFIPP
- Droit Handicap et Participation sociale pour les professionnels

c) La transversalité associative

Les personnes accompagnées au Logement D'Abord peuvent aussi bénéficier d'un accompagnement en transversalité sur les autres services de l'association. Ceux-ci sont systématiquement présentés au moment de la signature du contrat et nous pouvons ensuite faire un premier accompagnement, en fonction des projets des personnes, vers le Café animation la Canille, le Club de Vaise, le Gem Gemotion, le service vacances... Cela a permis à plusieurs personnes concernées de s'inscrire dans ces temps d'accueil collectif ou d'organiser pour l'une d'entre-elles un départ en vacances

L'équipe participe aux différents temps institutionnels et à la démarche qualité, à l'évaluation du dispositif et à la vie de l'association AMAHC.

d) Des temps d'expression collective avec les personnes concernées pour réfléchir à notre projet de service

Durant toute l'année 2025, nous avons balisé des temps de réflexion et d'expression collectifs avec les personnes concernées pour nous aider dans l'écriture de notre projet de service. L'idée première était de les impliquer dans ce processus réflexif pour *in fine* être au plus près de leurs besoins et attentes. Mais aussi de pouvoir concrétiser ce qui est largement défendu et mis en œuvre au sein de l'association, à savoir la participation des personnes concernées dans l'élaboration des stratégies associatives et bien évidemment pour ce qui nous concerne du dispositif LDA AMAHC.

Cette concertation des personnes s'est organisée autour de 5 séances, avec en moyenne 5 personnes par séance de travail. Cela nous a permis de prendre de la hauteur et de mesurer les effets autant positifs que négatifs de notre dispositif sur chaque étape de l'accompagnement.

La première séance nous a permis de présenter aux personnes accompagnées notre démarche et son enjeu et de proposer un premier temps de réflexion collective pour valoriser leur compréhension du dispositif logement d'abord. Chacun a ainsi pu s'exprimer sur sa perception des principes du logement d'abord et comment ceux-ci définissaient notre accompagnement :

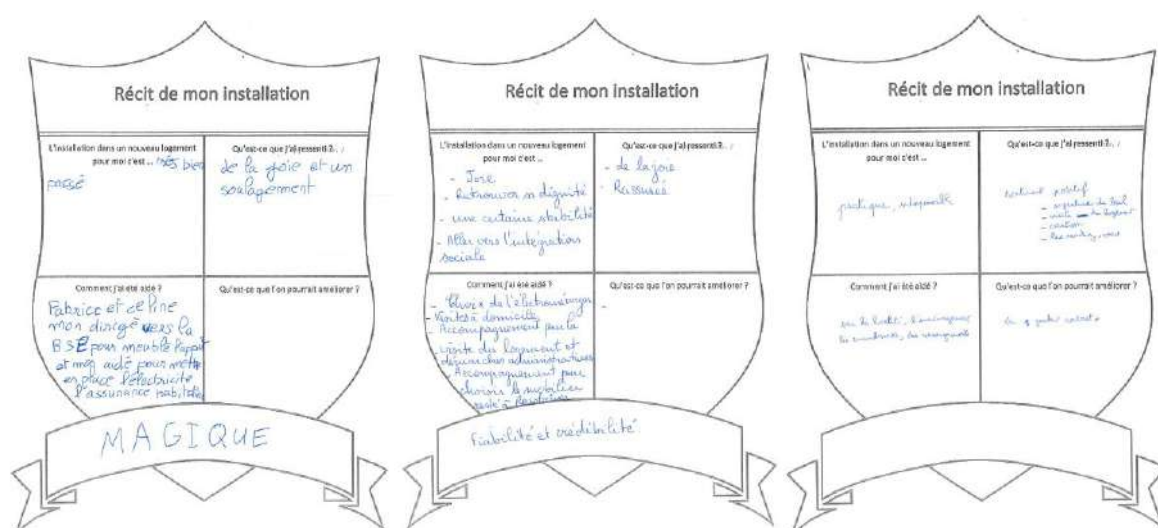


Les trois séances suivantes ont amené une réflexion sur les différents temps de l'accompagnement. Différents outils d'animation ont ainsi permis aux personnes concernées de formaliser leur idées/ressentis tout au long de l'accompagnement mis en œuvre dans le cadre du dispositif :

Témoignage du temps de rencontre au Vinatier



Témoignage du temps de l'installation



Témoignage du temps de maintien :

A partir de la méthode du Speed Boat, chacun a pu s'exprimer sur ses objectifs aujourd'hui, ce qui pouvait les freiner ou les mettre en difficulté et les compétences et les moyens sur lesquelles il pouvait prendre en appui :



La dernière séance a permis de faire le point sur l'ensemble des avancées du groupe et de faire un retour des éléments qu'il semblait important de valoriser dans notre projet de service. Ça a été l'occasion d'un temps de convivialité pour nous féliciter du travail accompli et imaginer de nouvelles perspectives de rencontres collectives. Nous avons pu ainsi proposer aux personnes de

- Participer aux Ateliers du rétablissement
- Renouveler la sortie de fin d'année.

Sortie au marché de Noël :

Les personnes – ayant participé à ce moment collectif convivial pour fêter la fin d'année 2024 – ont largement demandé à revivre ce temps fort cette fin d'année.

Nous nous sommes donc rendus, à nouveau, au Marché de Noël, et tout comme l'année dernière cinq personnes ont pu participer à cet événement.

Cela a permis à chacun et chacune de se rencontrer et d'échanger autour de leur expérience singulière de l'habitat, du logement ainsi que de l'hospitalisation. C'était avant tout un moment festif, apprécié de tous et toutes.

3. Une activité en augmentation sur 2025

a) Les données générales du dispositif en 2025



38 personnes sont accompagnées en 2025 :

- Dans une moyenne de 17 mois d'accompagnement, dont 7 passages en veille d'accompagnement,
- Dont 2 suivis en continuité de parcours vers le SAVS

12 personnes sont entrées en 2025, pour chacune un contrat d'accompagnement a été signé.



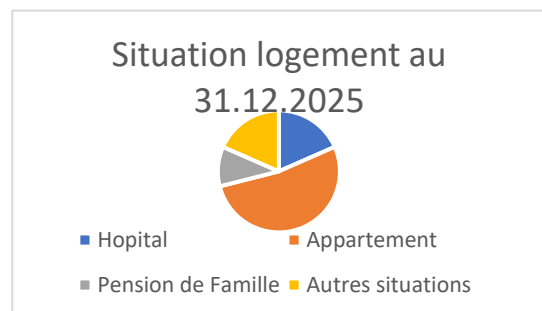
La file active a augmenté de 30% en 2025 et a dépassé le seuil prévu dans le cadre de notre financement métropole.

8 sorties du dispositif, avec une moyenne de 22,5 mois d'accompagnement au total dont

- 2 personnes en logement sans veille d'accompagnement (notamment une vers la Maison Roussy)
- 1 personne en logement avec un passage en continuité de parcours vers le SAVS AMAHC
- 1 personne en logement et fin d'accompagnement (admission SAVS AMAHC)
- 1 personne réorientée en EHPAD
- 1 personne incarcérée
- 2 personnes, hébergées chez des tiers ayant changé de projet

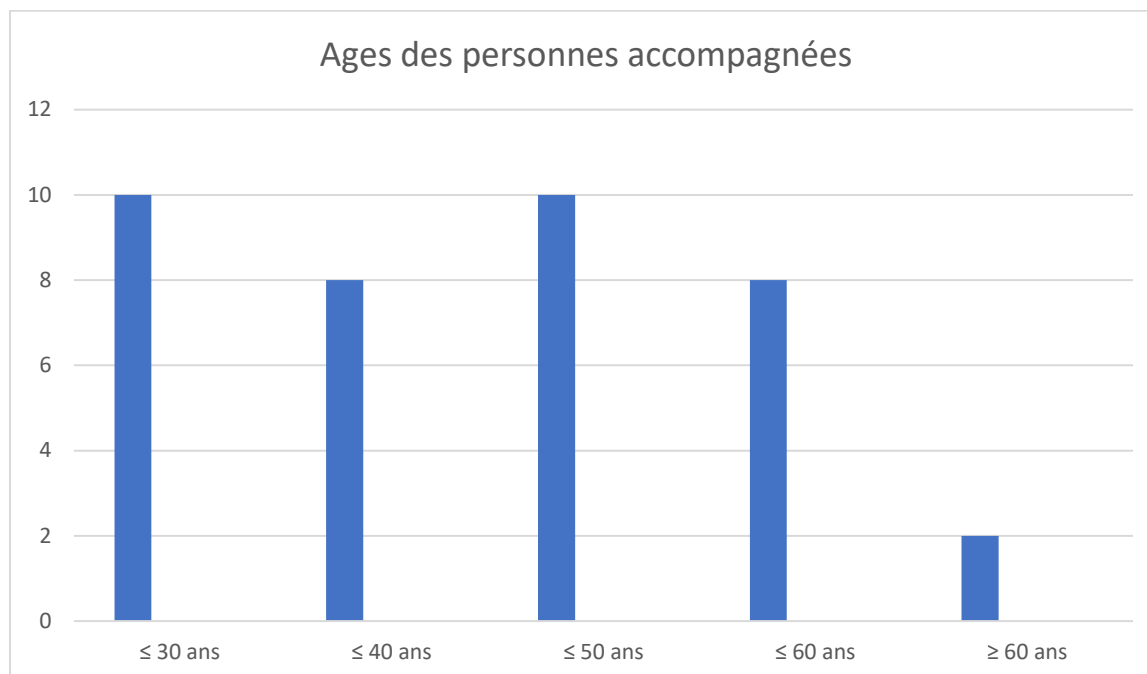
La situation de logement des 38 personnes accompagnées au 31/12/2025 est la suivante :

- 7 sont hospitalisées au Vinatier
- 20 sont en appartement
- 4 sont en Pension de Famille
- 7 dans d'autres situations : 3 hébergées chez des tiers / 1 Maison Roussy / 1 EHPAD / 1 Incarcérée / 1 Sans abris

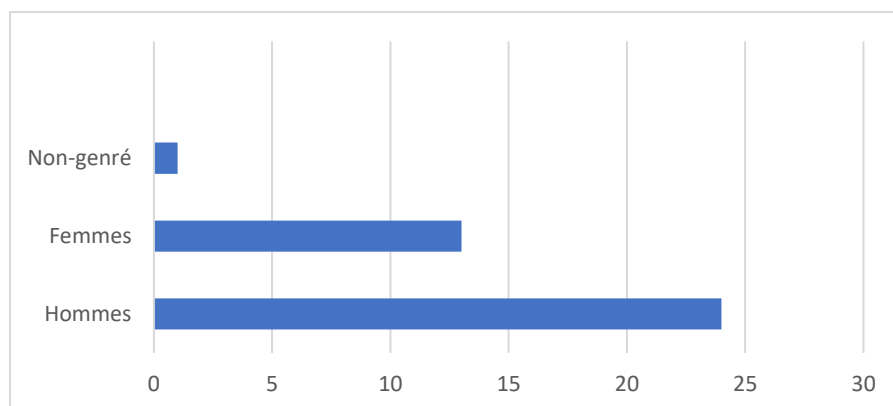


b) Les données socio démographiques des 38 personnes accompagnées au LDA en 2025

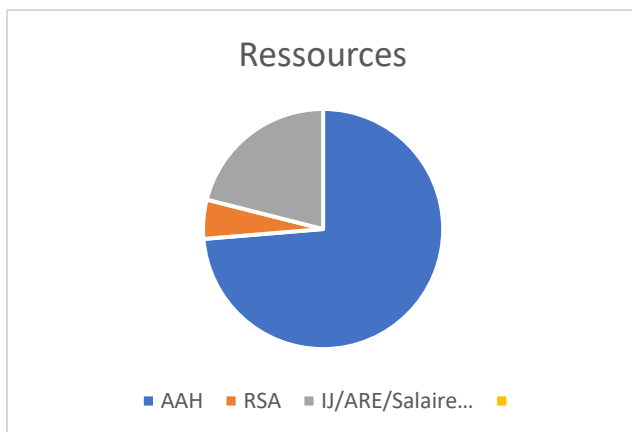
L'âge de personnes accompagnées s'est diversifié en 2025. La moyenne est de 42, 5 ans :



Nous accompagnons toujours une majorité d'hommes (24) pour 13 femmes et une personne non-genrée.



Toutes les personnes accompagnées sont célibataires, cinq d'entre elles ont des enfants.



Les ressources des personnes accompagnées sont majoritairement l'AAH (28).

D'autres en lien avec leur situation professionnelle : ARE/ IJ/ Pension d'invalidité/ Salaire (1 personne) / Retraite. Deux personnes sont au RSA.

20 personnes accompagnées bénéficient d'une mesure de protection.

c) Au regard de l'accès au logement

En 2025, 6 personnes se sont retrouvées sans solutions à la sortie de l'hôpital. Dans ce cas-là notre accompagnement est particulièrement intensif pour en premier lieu soutenir la personne dans cette difficulté, assurer une présence et tenter de trouver des solutions de première nécessité. Ainsi, en plus de l'hébergement d'urgence (115, nuits d'hôtel), nous avons sollicité de nouveaux partenaires comme des accueils de jour (Maison Rodolphe), des associations caritatives (Restos du cœurs, FNDSA), des structures pour permettre aux personnes de manger (Petites Cantines, restaurant municipal) ...

La durée moyenne d'accès au logement a diminué par rapport à 2024, elle est actuellement de 6 à 7 mois.

Nous avons relogé 10 personnes en 2025 : 8 personnes ont pu accéder à un logement en bail direct et une en pension de famille en 2025. La dernière est rapidement entrée dans un appartement de la Maison Roussy et a ainsi quitté notre dispositif

Les logements se situent pour l'essentiel sur Lyon et la Métropole.

4. Participation aux ateliers du rétablissement : valoriser nos réflexions sur l'Habiter, essayer nos pratiques de l'aller vers et promouvoir le savoir expérientiel



Dans la continuité de la participation active des personnes accompagnées au projet de service, nous avons participé, le 4 novembre 2025, aux ateliers du rétablissement. Toute l'équipe, ainsi que deux personnes concernées ont pu témoigner du travail réalisé dans le cadre de notre dispositif. L'enjeu était de valoriser des pratiques professionnelles orientées rétablissement et d'appréhender l'impact qu'elles ont sur les personnes accompagnées. Au-delà de présenter notre dispositif, nous avons choisi de faire un focus sur l'Habiter, l'aller-vers et la pair-aidance.

a) L'Habiter comme point d'appui

« L'habiter devient le lieu d'où on regarde le monde » (Serfaty, 1999)

Selon Breviglieri, l'habiter doit d'abord être entendu dans sa dimension pragmatique : comme une manière de s'engager dans le monde et non pas de s'y situer. Une manière personnelle et intime qui fraye des voies usuelles dans le monde, en s'y accommodant par des chemins praticables et en y dessinant des paysages familiers. Cet « habiter » contribue à forger l'expressivité fondamentale de toute personne. On est « chez soi » lorsque le lieu ne peut être celui d'autrui, on possède son propre espace lorsque l'on peut s'y retirer pour s'isoler du reste du monde.

L'habiter n'est pas simplement ce qu'on habite, mais conjointement, ce qui nous habite. L'univers d'objets dont nous nous entourons joue un rôle majeur dans l'appropriation de cet espace singulier qu'est l'habitat.

Le logement est, par conséquent, une passerelle vers l'inclusion, car il est un lieu d'ancrage et de stabilité, d'intimité, de sécurité et de construction de l'identité, ainsi qu'un espace permettant les interactions sociales. Au regard de la vulnérabilité des personnes que l'on accompagne, il est souvent question d'une oscillation intrinsèque aux troubles de santé mentale qui varie, selon des éléments multifactoriels et singuliers, entre espoir et désillusion.

Le logement a finalement cette propriété de vecteur social puisqu'il est un support d'une identité en perpétuelle (re)construction et permet l'intégration de valeurs universelles qu'implique l'action même de l'habiter.

b) Une logique d'aller vers

Nous sommes également inscrits dans une logique de l'accompagnement de l'aller vers qui peut se définir comme une philosophie de l'action, du mouvement et plus concrètement du déplacement vers l'autre qui demande une certaine dimension d'engagement dans la relation. En effet, nous sommes souvent amenés à rencontrer les personnes dans leur espace intime pour évoquer des sujets tout autant personnel et parfois délicat. Ainsi nous instaurons, par ces échanges et notre présence, un lien qui se fait en douceur, avec précaution et finalement sans s'imposer. Par-là, nous tentons de créer les conditions favorables à une relation symétrique en nous mettant à la portée de la personne par le biais d'une écoute attentive, disponible et bienveillante. Ainsi l'aller-vers permet de :

- Lutter contre l'isolement, le repli sur soi, le renoncement aux droits des personnes les plus en difficulté.
- Agir préventivement avant que les difficultés ne soient installées, dans un objectif de prévention plutôt que de réparation
- Créer des liens entre les personnes concernées, les professionnels et les organisations,
- Donner à chacun la possibilité de renforcer sa capacité d'analyse des comportements et des pratiques.

Cette démarche rompt avec l'idée que l'intervention sociale ferait systématiquement suite à une demande exprimée.

Elle permet d'intégrer dans les pratiques les situations de non-demande de certains publics (pas seulement des personnes vulnérables). Elle engage les acteurs à se situer dans une pratique dite « proactive », pour entrer en relation avec ces publics. Elle vise à lutter aussi contre une forme de bureaucratisation du travail social. Ce n'est donc pas un dispositif, c'est une pratique. Une éthique relationnelle avec les personnes en situation de « décrochage social » : inconditionnalité, juste proximité, écoute, libre choix des personnes concernées.

Aller vers, c'est prendre le risque d'une rencontre. Parce que la rencontre de l'autre, dans ce que cela peut avoir de radical, n'est pas une chose simple. Toute rencontre est marquée par l'épreuve de l'altérité, c'est-à-dire d'un double mouvement contradictoire : d'une part la confrontation à l'étranger dans ce qu'il est de radicalement différent de moi, parce que sa vie, ses ressentis, ses émotions, ne sont pas les miens et nous éloignent l'un de l'autre et d'autre part, mais dans le même mouvement, la confrontation à un autre soi-même qui partage la même expérience humaine. Aller vers, c'est donc tenir les deux bouts de cette tension de l'autre étranger et semblable (« mêmeté » et « ipséité » pour parler comme Paul Ricœur). C'est une aventure...

c) Les apports du savoir expérientiel

Le dispositif Logement d'abord a mis en avant la place de la pair-aidance comme levier essentiel d'accompagnement, à la croisée du social et du soin.

La pair-aidance repose sur la mobilisation du savoir expérientiel, c'est-à-dire l'expérience vécue du rétablissement, mise au service des personnes accompagnées. Cette approche permet d'apporter une compréhension singulière des parcours, en complémentarité de celles des travailleurs sociaux. Elle favorise un accompagnement fondé sur la réciprocité, la légitimité et la reconnaissance mutuelle.

Au sein du dispositif, la fonction de pair-aidant s'inscrit pleinement dans une dynamique d'accompagnement global. Elle contribue à créer du lien entre les personnes accompagnées, les équipes sociales et les professionnels du soin, en facilitant la circulation de la parole et la compréhension des situations.

Cette posture permet notamment d'apporter un éclairage différent sur certains vécus, réactions ou freins, en s'appuyant sur une expérience partagée. Dans ce cadre, la pair-aidance contribue à soutenir l'expression des besoins, des attentes et des aspirations, renforçant ainsi le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

Je voudrais illustrer cela à travers l'exemple d'une personne que l'on accompagne.

Il s'agit d'une jeune femme qui a été hospitalisée pendant une longue période. Je suis allée la voir chaque semaine à l'hôpital. Ensemble, nous sortions à l'extérieur pour reprendre contact avec la vie quotidienne : reprendre les transports, marcher dans la ville, refaire des activités simples. Actuellement en formation en art-thérapie, nous faisons aussi beaucoup de dessin, un moyen d'expression qui lui permettait d'apaiser ses angoisses et de retrouver du plaisir à créer ou simplement retrouver l'envie. Lorsque sa sortie d'hospitalisation a été envisagée, elle était très angoissée et ne se sentait pas légitime d'avoir un logement. Nous l'avons accompagnée dans cette transition : réfléchir à comment aménager son espace, choisir des objets et des couleurs dans lesquels elle se sentait bien. Nous avons trouvé ensemble des solutions concrètes : par exemple, un lit à baldaquin, qui est devenu pour elle un lieu sécurisant pour dormir. L'éclairage doux, les décorations, tout cela a contribué à faire de son logement un espace "à elle" et un espace où elle peut se sentir en sécurité. Aujourd'hui, elle commence à se sentir chez elle et à s'approprier son logement. Il reste un accompagnement à poursuivre vers la stabilisation, car elle n'avait jamais vécu seule auparavant, mais elle avance, et c'est déjà une belle victoire.

Par ailleurs, cette pratique permet d'investir des modalités d'accompagnement complémentaires, à travers des médiations telles que la médiation artistique ou animale. Ces espaces favorisent l'expression, la création de liens et l'émergence de ressources personnelles, dans un cadre moins formel et souvent plus accessible pour les personnes.

Pour conclure, les échanges au cours des ateliers du rétablissement ont permis de mettre en lumière d'une part le « pas-de-côté » nécessaire des professionnels du travail social pour interroger et faire bouger leur pratique et d'autre part la richesse du savoir expérientiel, porté par les personnes concernées, comme levier essentiel du rétablissement. La reconnaissance de ces savoirs, issus du vécu, contribue à transformer les pratiques en favorisant une co-construction des accompagnements. La participation directe des personnes concernées a permis d'ouvrir un espace de dialogue croisé, autour de la thématique « Habiter sa vie, habiter le soin », venant illustrer concrètement les enjeux du rétablissement dans une perspective inclusive et participative.

Ces ateliers ont ainsi renforcé notre engagement à inscrire nos pratiques professionnelles dans une dynamique de rétablissement, en valorisant la place des personnes accompagnées comme actrices de leur parcours et partenaires à part entière du dispositif.

Bilan et Perspectives

L'année 2025 fut l'année de la **consolidation du dispositif Logement d'Abord**. En effet, l'équipe s'est enfin renforcée par **le recrutement d'une pair-aidante en CDD**. Cela a permis de poursuivre les accompagnements et **d'atteindre, largement la file active retenue par notre financeur**.

Le développement de la continuité de parcours a permis la fluidification des places, avec les sorties de personnes entrées depuis très longtemps dans le dispositif, en attente d'un relais SAVS, et d'assurer ainsi **un des principes phares du logement d'abord : l'accompagnement autant que de besoins et sans ruptures dans les parcours**. Cela permet en conséquence de répondre aux demandes qui nous sont faites par le pôle social du Vinatier, pour l'instant sans refus ou liste d'attente pour manque de places.

D'autre part, **l'expérience des temps collectifs avec les personnes concernées, que ce soit pour participer à la réflexion du projet de service, aux ateliers du rétablissement ou des temps de convivialité** sont des temps riches, forts et souhaités par les personnes. Ils nous ont permis de réfléchir notre action et de la donner à voir aussi, à chaque fois avec l'envie de continuer à nous interroger, à interagir pour affiner et développer notre dispositif.

Ainsi, en parallèle à ces résultats, l'équipe du Logement d'Abord reste mobilisée et engagée pour favoriser le rétablissement et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées ainsi que leur participation. La lutte contre le sans-abrisme, contre l'isolement et contre la stigmatisation des personnes en situation de handicap psychique doit également rester au cœur de nos préoccupations. Nous réaffirmons alors notre volonté de développer et essaimer les pratiques Logement D'Abord.

Les enjeux pour 2026 sont de maintenir la qualité et la continuité de l'offre de service, avec pour premier objectif de maintenir une file active à 30 personnes accompagnées et une fluidité des places. Les objectifs sont ensuite de :

- Pérenniser le poste de travailleur pair et expérimenter des ateliers collectifs autour de la médiation artistique et/ou des temps de médiation animale
- Finaliser l'écriture du projet de service en sollicitant la participation des partenaires
- Favoriser la transversalité associative et en développer des temps collectifs
- Travailler sur l'utilisation de support de Directives Anticipées : DAIP, mon GPS, Wrap...

SERVICE LOISIRS & VACANCES ACCOMPAGNES



1. L'équipe

Les vacances ont un impact significatif sur les personnes ayant un trouble psychique, apportant des bénéfices tant sur le plan personnel que social.

Cette année, 655 vacanciers ont pu partir en vacances, contre 623 l'année dernière, pour un total de 105 séjours, contre 98 l'an dernier.

Le SLVA a mis en place plusieurs changements organisationnels visant à faciliter l'accès aux vacances et aux loisirs pour les personnes en situation de handicap psychique, et ainsi promouvoir leur rétablissement et leur inclusion sociale.

a) Une nouvelle organisation humaine

En janvier 2025, le SLVA a accueilli une cheffe de service, entraînant des changements significatifs dans l'organisation globale du service et la répartition des missions au sein de l'équipe. Le statut de coresponsable a ainsi été supprimé au profit de postes spécialisés au sein de pôles de compétences.

En 2025, l'équipe permanente se composait de 5 salariés :

- Une cheffe de service
- Une responsable dédiée à la logistique
- Une responsable chargée du recrutement et du suivi des encadrants
- Une agente administrative
- Une alternante

Durant la période estivale, trois renforts en contrat d'engagement éducatif ont également été recrutés pour soutenir l'équipe. Leur mission consistait à pallier les absences de dernière minute d'encadrants, à compenser d'éventuelles défaillances dans une équipe d'encadrant ou à gérer des situations particulières liées à l'organisation des séjours.

Contrairement aux années précédentes, ces renforts ont été mobilisés à deux reprises sur les séjours du mois d'août pour remplacer deux annulations de dernière minute. Cela a donc permis de les

impliquer dans la préparation des séjours au bureau, allégeant ainsi la charge de l'équipe encadrante durant la période estivale.

Enfin il convient de souligner l'engagement et le travail toujours précieux de notre bénévole au SLVA depuis novembre 2008.

b) De nouveaux outils

Vacansoft V2

Le logiciel de gestion du service a été repensé par un prestataire externe afin de le rendre plus ergonomique et performant. Sa conception a eu lieu entre janvier et juin, avec une mise en application début juin.

Ce nouveau logiciel a permis d'adapter les pratiques professionnelles du service en offrant notamment :

- Un processus d'inscription simplifié et centralisé sur une seule interface
- Une visibilité claire de l'état de paiement des factures
- L'édition automatique de certains documents tels que les attestations de présence, devis, factures, convocations, etc.
- Des rappels pour la mise à jour des dossiers des encadrants, des gîtes, des vacanciers, ou des déclarations à la préfecture.

Le test de ce nouvel outil pendant la période estivale a permis de le rendre très opérationnel en peu de temps, l'équipe ayant été confrontée à diverses problématiques liées au pic d'activité. Cependant, cette transition a également rendu le début de saison plus difficile, entraînant une période d'adaptation et quelques pertes temporaires de repères.

Manager One

Cette année, une solution numérique de gestion budgétaire a également été testée via la banque en ligne Manager One.

Les encadrants disposaient d'une carte virtuelle pour les dépenses liées à l'alimentation et aux activités, ainsi que d'une carte physique pour les dépenses liées aux véhicules (essence, parking et péage).

Le lancement de ce nouveau dispositif a été difficile en début de saison, mais après une période de prise en main, il s'est avéré très concluant et efficace tant pour les encadrants que pour les permanents de l'association.

- Pour les encadrants, cette solution a permis de réduire le temps consacré au suivi des dépenses en fin de journée et d'effectuer le plein dans n'importe quelle station-service.
- Pour les permanents d'AMAHC, elle a simplifié la gestion des budgets tout au long des séjours et assuré un suivi budgétaire clair et précis.

Organisation de gestion de séjour en kit

Nous avons également mis en place des kits pour faciliter l'organisation et la gestion des séjours. Chaque séjour se voit attribuer un numéro permettant de rattacher :

- Un kit pharmacie
- Un kit de bienvenue, contenant les éléments de base pour un bon accueil (huile d'olive, vinaigre, lessives, etc.)
- Un kit de départ, comprenant un téléphone professionnel, une carte bancaire, un porte GPS et les clefs du véhicule)

Ce système s'étant montré efficace, nous envisageons désormais d'élargir ces kits, afin de garantir que chaque séjour dispose de tous les éléments nécessaires dès son départ.

2. Les séjours

Comme chaque année, le service vacances souhaite offrir une grande diversité de destinations à travers toute la France.

- En 2025, AMAHC a organisé **105** séjours dont **2** sur-mesure et **5** week-ends.
- En 2024, AMAHC a organisé 89 séjours dont 1 sur-mesure et 8 week-ends. ▪
Le taux de remplissage moyen est de **84.51%** contre 91% en 2024.

a) AMAHC se distingue par des séjours

Des valeurs humaines au cœur de chaque séjour

Les séjours sont organisés en gestion libre afin d'offrir une expérience personnalisée, adaptée aux envies et attentes du groupe. L'objectif est de permettre aux vacanciers de profiter pleinement de leurs vacances.

Les encadrants disposent d'un budget établi en fonction du nombre de jours et du nombre de participants.

Les repas sont préparés par l'équipe encadrante, avec la possibilité pour les vacanciers de participer volontairement. Un programme d'activités et d'animations est proposé en tenant compte des souhaits des participants et des opportunités offertes par la région.

L'hébergement se fait en maisons individuelles, favorisant une ambiance chaleureuse et conviviale. Ces logements sont sélectionnés avec soin pour leur qualité et les services qu'ils offrent.

Des petits groupes de 7 participants

Nous accueillons uniquement de petits groupes de vacanciers afin de garantir un accompagnement attentif et personnalisé. Cette organisation permet de rassurer chaque participant, en assurant une présence constante et bienveillante.

Nos séjours regroupent ainsi 7 vacanciers accompagnés par 2 encadrants, favorisant les échanges, la proximité et une véritable convivialité.

Des destinations variées et des formules pour tous les goûts

Dans le but de permettre au plus grand nombre de profiter de vacances adaptées dans des conditions optimales, nous proposons différentes formules. En 2025, nous en avons 5 contre 3 l'année précédente :

- **Les séjours TURBO** : destinés à des personnes très autonomes et souhaitant profiter de sorties individuelles tout en bénéficiant d'une réassurance durant le séjour.
- **Les séjours RELAX** : pour des vacanciers autonomes désirant participer à des activités collectives.
- **Les séjours DOLCE VITA** : formule correspondant à la majorité de nos vacanciers, offrant un encadrement pour les personnes relativement autonomes mais nécessitant un cadre sécurisant.
- **Les séjours FLANEUR** : adaptés aux personnes dont le quotidien est marqué par une grande fatigabilité et un besoin important de repos.
- **Les séjours COUP DE POUCE** : destinés aux vacanciers présentant des difficultés de mobilité importantes nécessitant un accompagnement quotidien soutenu ainsi qu'une attention relationnelle renforcée. Ces séjours offrent un encadrement intensif, avec des groupes

restreints de 6 vacanciers pour 3 encadrants, afin d'assurer un suivi personnalisé et une attention particulière à chaque participant.

Ces formules ont permis de constituer des groupes homogènes, mais certaines modifications seront nécessaires pour l'année prochaine. Le nom du groupe « Relax » a généré une certaine confusion, laissant penser à un séjour tranquille, alors qu'il s'agissait en réalité d'un séjour à forte autonomie. De même, le nom « turbo » a inquiété certains vacanciers, qui cherchent plutôt un équilibre entre activités et moments de détente.

Un encadrement professionnel, attentif et bienveillant

Nous veillons à un recrutement rigoureux, en portant une attention particulière aux compétences de nos encadrants.

Chaque encadrant suit une journée de formation, au cours de laquelle sont transmis les objectifs d'un séjour adapté, l'organisation à respecter, ainsi que la manière de comprendre et d'accompagner le groupe de vacanciers à partir de l'étude des fiches d'inscription.

Nos encadrants sont majoritairement issus des secteurs sanitaire, médico-social ou psychologique, témoignant de leur engagement réel envers les personnes accueillies.

Des agréments officiels assurant fiabilité, sécurité et conformité des exigences.

Pour assurer la conformité des séjours, nous adhérons au CNLTA et à l'UNAT, deux organismes qui accompagnent les VAO dans l'évolution et l'application des réglementations en vigueur.

b) Zoom sur les séjours

D'une durée allant de trois jours à deux semaines, ces séjours permettent de découvrir une région, de rencontrer de nouvelles personnes, de choisir ses loisirs et de vivre une expérience différente dans un cadre chaleureux et convivial.

Comme l'année précédente, trois séjours ont été annulés cette année :

- Portiragnes : annulé en raison d'une suspicion de punaise de lit, le temps de traiter le gîte.
- Bailleul : annulé par manque de vacanciers.
- Carqueiranne : annulé la semaine de Noël, également faute de vacanciers.

Zoom sur les week-ends

	2024	2025
PLACES DISPONIBLES	-	42
PARTICIPANTS	45	34
COUT MOYEN	529 €	628 €
NOMBRE DE SEJOURS	8	5
NOMBRE DE LIEUX	6	4
TAUX DE REMPLISSAGE	78 %	80.95 %

Sur l'année 2025, nous avons organisé moins de séjour qu'en 2024. Ce choix s'est révélé pertinent, puisque nous avons enregistré un bon taux de remplissage. Un seul week-end n'a pas rencontré le succès attendu, celui de Beaujeu début décembre.

Pour l'année prochaine, l'objectif est donc de conserver le même nombre de séjours, tout en les rendant plus attractifs, notamment grâce à un séjour à thème à Walibi et à des destinations proches de Lyon, offrant un attrait renforcé.

Zoom sur les séjours de printemps

	2024	2025
PLACES DISPONIBLES	21	32
PARTICIPANTS	18	26
COUT MOYEN	1280 €	1322.5 €
NOMBRE DE SEJOURS	3	4
NOMBRE DE LIEUX	3	4
TAUX DE REMPLISSAGE	87.5%	81.25 %

En 2025, l'ouverture d'un séjour supplémentaire au printemps a légèrement impacté le taux de remplissage. Pour 2026, nous prévoyons donc d'organiser trois séjours durant les périodes scolaires, afin de garantir aussi la disponibilité des encadrants étudiants.

Zoom sur les séjours d'été

	2024	2025
PLACES DISPONIBLES	-	584
PARTICIPANTS	470	498
COUT MOYEN	1823 €	
NOMBRE DE SEJOURS	71	78
NOMBRE DE LIEUX	16	15
TAUX DE REMPLISSAGE	91.8 %	85.27 %

La période estivale a enregistré un taux de remplissage particulièrement bas par rapport à nos habitudes.

Cette situation s'explique par la mise en place, au printemps, du nouveau logiciel de gestion Vacansoft, qui a entraîné une perte de visibilité sur les inscriptions, les relances et les places disponibles.

Pour l'année prochaine, l'objectif est de proposer le même nombre de séjours, tout en renforçant la démarche commerciale.

Afin d'encourager les départs, nous prévoyons également de mieux valoriser et diffuser notre partenariat avec Santé Mentale France, permettant l'attribution d'aides financières aux vacanciers.

Zoom sur les séjours d'hiver

	2024	2025
PLACES DISPONIBLES	-	126
PARTICIPANTS	90	97
COUT MOYEN	1120 €	1198.75 €
NOMBRE DE SEJOURS	14	16
NOMBRE DE LIEUX	7	8
TAUX DE REMPLISSAGE	88.2 %	76.98%

La fin d'année a également connu une fréquentation plus faible, probablement en lien avec l'augmentation du nombre de séjours proposés. Nous constatons par ailleurs que la semaine de Noël est systématiquement moins remplie que celle du Nouvel An.

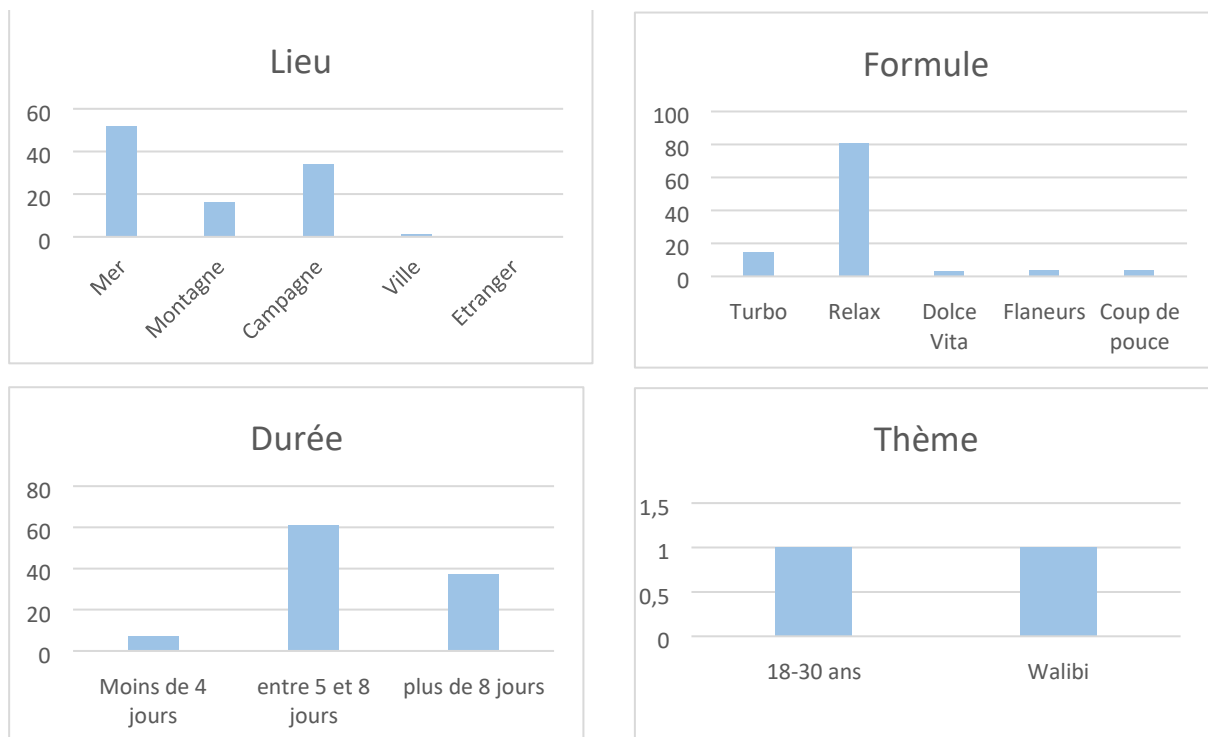
Pour 2026, il a donc été décidé de programmer 12 séjours, répartis en 7 séjours pour le Nouvel An et 5 pour Noël.

Zoom sur la typologie des séjours

Comme chaque année, les destinations en bord de mer restent particulièrement prisées. Nous commercialisons principalement des séjours Dolce Vita, destinés à des personnes autonomes, mais nécessitant un accompagnement dans la vie quotidienne.

La durée moyenne de nos séjours se situe entre 5 et 8 jours.

Nous avons également organisé quatre séjours à thème : trois séjours dédiés aux 18-30 ans et un séjour à Walibi. Ces séjours rencontrent un réel succès et nous souhaitons les développer davantage pour l'année suivante.



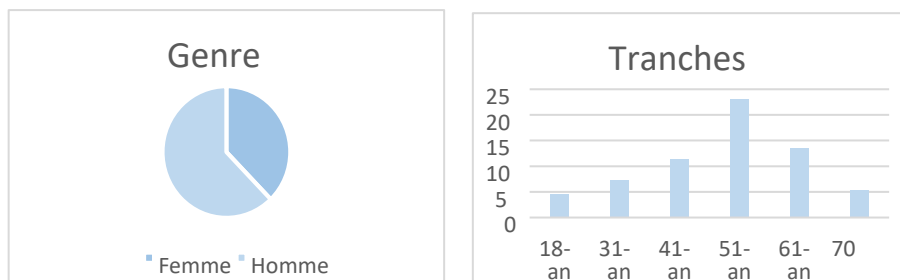
3. Les vacanciers

Durant l'année 2025, le SLVA a permis à **655** vacanciers de bénéficier de séjours vacances adaptées, dont **2** vacanciers positionnés sur des séjours sur-mesure, correspondant à **7146** nuitées (7420 nuitées en 2024).

a) Typologie des vacanciers

Une grande partie des vacanciers que nous avons suivis sont des hommes âgés de 45 ans à 65 ans, majoritairement originaire du Rhône et ses départements limitrophes.

Les données présentées dans les tableaux montrent une évolution contrastante de notre public : nous accueillons davantage de personnes plus âgées. Leur quotidien est souvent marqué par une fatigue prononcée et un besoin de repos accru. Parallèlement, un nombre croissant d'entre eux requiert un accompagnement renforcé pour certaines activités de la vie quotidienne, notamment la mobilité et l'hygiène.



b) Autonomie des vacanciers

Comme l'année dernière, la majorité des vacanciers que nous accompagnons en séjour, résident dans des foyers spécialisés.

Par ailleurs, plus de 80% d'entre eux sont sous un régime de protection juridique, tel que la curatelle ou la tutelle.

c) Les annulations et rapatriement de séjours

Comme chaque année, certains vacanciers annulent leurs séjours pour des raisons personnelles ou médicales.

Nous avons revu nos conditions générales de vente pour identifier la différence entre une désinscription et une annulation et que celle-ci ne soit plus corrélée à une durée avant séjour.

Contrairement aux années précédentes, lorsqu'un dossier est reçu et analysé le vacancier passe en statut validée. A partir de là, aucune désinscription ne pourra avoir lieu mais seulement une annulation.

Les chiffres ne changent pas beaucoup car nous avons également une quarantaine (42 en 2024 et 45 en 2025) de désinscription et une trentaine d'annulations (33 en 2024 et 34 en 2025).

Nous proposons également une assurance annulation et interruption, correspondant à 3,7% du prix de séjour, permettant de garantir le remboursement des pénalités d'annulation en cas d'événements imprévus et indépendants de la volonté du vacancier, sur présentation d'un justificatif. Cette année, 555 vacanciers ont souscrit à cette assurance contre 545 en 2024, ce qui correspond à 84,73% contre 87,48% des vacanciers en 2024.

d) Les réclamations par suite des séjours

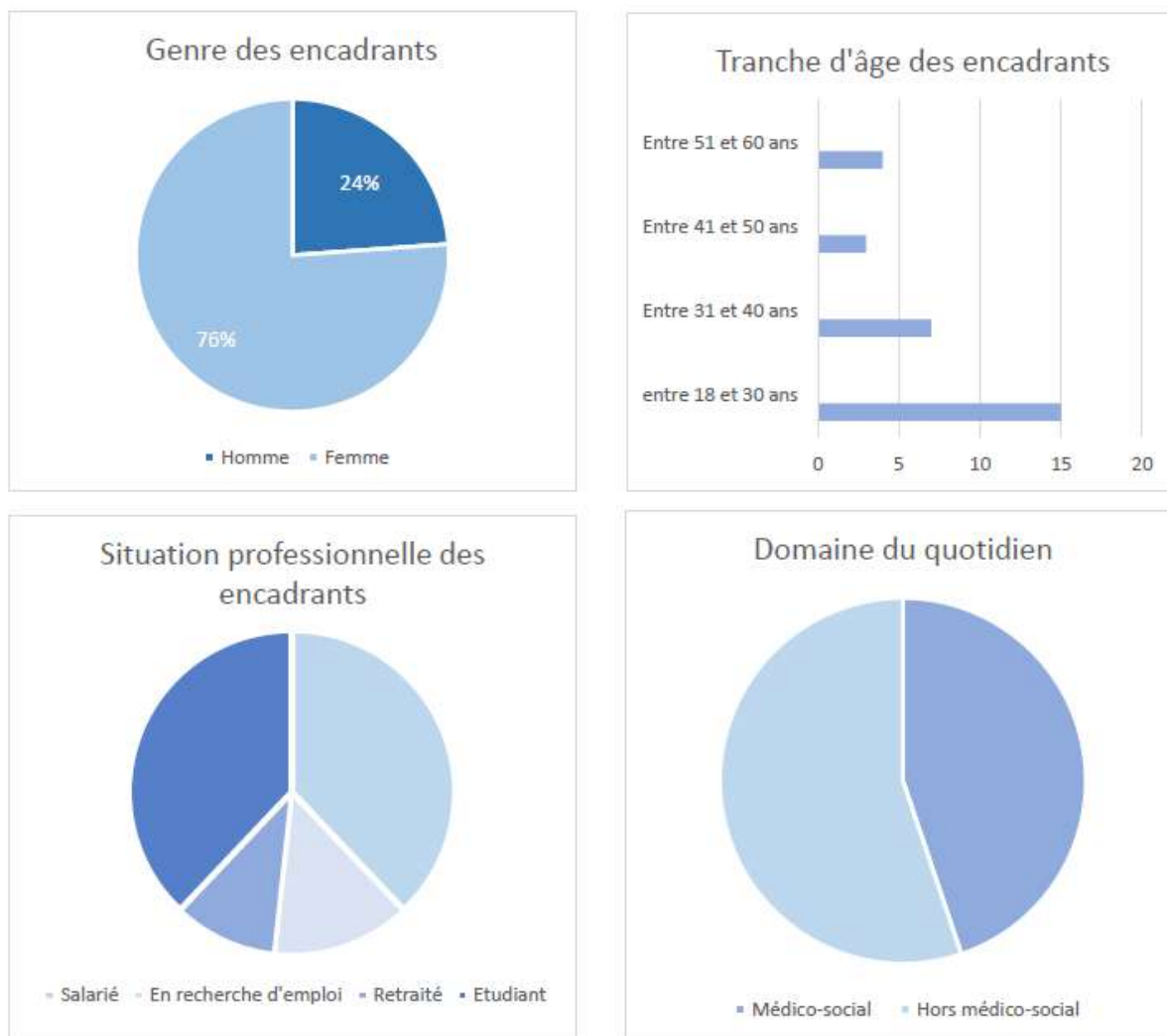
Les séjours 2025 se sont tous très bien déroulés, nous n'avons pas eu de réclamations particulières.

4. Les encadrants

Au cours de l'année 2025, 88 encadrants ont été recrutés contre 111 en 2024. Cette baisse reflète une bonne fidélisation des encadrants qui ont travaillé avec nous. Plusieurs se repositionnent pour effectuer plusieurs séjours. Afin d'établir un bilan précis, un questionnaire a été distribué aux encadrants, et nous avons recueilli 29 réponses.

a) Profil des encadrants

Comme l'année précédente, nos encadrants types sont des **femmes âgées de 18 à 30 ans** en étude, plutôt dans des domaines non-médicaux.



b) Expérience des encadrants

Nous proposons, deux types de postes pour les encadrants, soit responsable de séjour, soit animateur de séjour. Lorsque le binôme d'encadrants est très expérimenté, il peut y avoir deux co-responsables.

Les encadrants sont chargés d'assurer l'accompagnement, la sécurité et le bien-être d'un groupe de 6 à 10 vacanciers en situation de handicap psychique durant toute la durée du séjour, tout en favorisant leur autonomie et leur épanouissement.

Ils sont notamment chargés de :

Accompagnement des vacanciers :

- Aider dans les actes de la vie quotidienne (repas, hygiène, déplacements) en respectant le rythme, les capacités et les besoins de chacun.
- Encourager l'autonomie, la prise d'initiative et la participation à la vie du groupe.

Animation et vie collective :

- Proposer, encadrer et adapter des activités favorisant la participation, le plaisir et la socialisation.
- Proposer des repas équilibrés et variés durant toute la période du séjour.

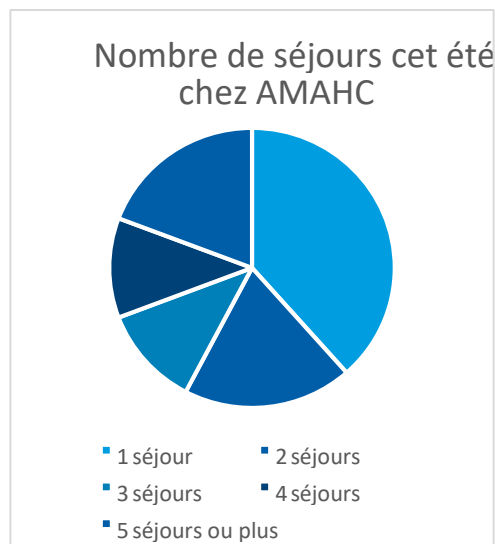
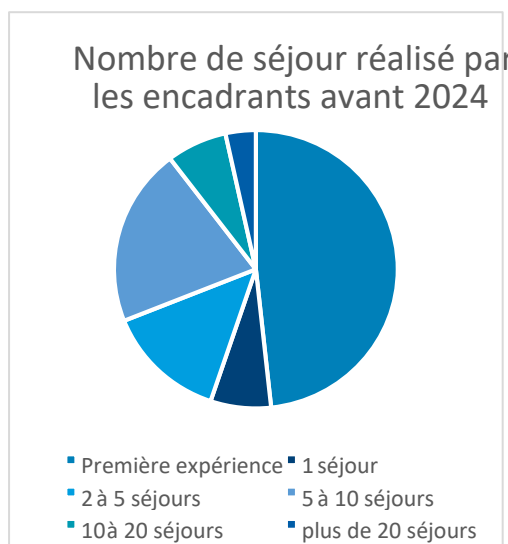
Sécurité et vigilance :

- Garantir la sécurité physique et morale des participants, appliquer les consignes, anticiper les risques et réagir de manière adaptée en cas de difficulté.
- Faire respecter le cadre en appliquant le projet de séjour, le projet individualisé des vacanciers, ainsi que les règles et les valeurs de l'organisme.
- Transmettre les informations utiles et savoir demander de l'aide.

Un encadrant peut devenir responsable de séjour au sein d'AMAHC après avoir encadré au moins trois séjours et maîtriser les outils à disposition (budget, livret de séjour, prise de traitement, etc.), tout en adoptant une posture professionnelle avec les vacanciers et l'équipe (permanents ou terrain).

Concernant le recrutement :

- Environ, **48%** des encadrants recrutés durant l'année 2025, n'ont pas eu d'expérience avant de partir en séjour. Ce qui est plus important que l'année 2024 où 39% n'avaient pas d'expérience.
- **65.5%** ont effectué plusieurs séjours en 2025, contre 88% en 2024.
- Parmi les encadrants expérimentés, **25%** avaient déjà travaillé avec nous, les autres venant de différents horizons.



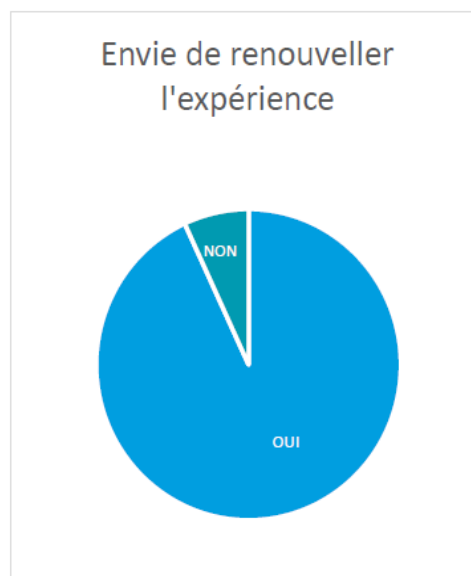
Retour d'expérience des encadrants

Nous avons reçu un retour globalement positif de la part des encadrants, avec **97%** d'entre eux favorables à renouveler l'expérience. Cependant, plusieurs pistes d'amélioration ont été soulevées. Selon le graphique ci-dessous, voici les principaux axes de performance à améliorer :

- La formation avant de partir en séjour.
- L'homogénéité du discours en fonction des interlocuteurs de l'équipe de permanent.
- Les changements de séjour à la dernière minute.

Une astreinte est en place 24h/24h durant les séjours, pour apporter un soutien aux encadrants.

Celle-ci est bien utilisée car **70%** des encadrants joignent les salariés en dehors des horaires d'ouverture du service.



La journée de préparation

Avant chaque séjour, une journée de préparation est organisée dans les locaux de l'AMAH. La matinée est consacrée à un temps de cadrage portant sur la sécurité, le déroulement du séjour et les obligations des encadrants. L'après-midi est dédiée à l'organisation logistique du séjour, en collaboration avec le binôme ou trinôme (activités, menus, etc.)

Cette journée est globalement appréciée par les encadrants. Toutefois, ceux-ci ont exprimé le besoin d'une meilleure clarté des informations figurant dans les dossiers d'inscription, ainsi que d'explications plus précises concernant l'outil Manager One.

A partir de l'année prochaine, cette journée sera repensée pour répondre aux mieux aux besoins des encadrants. L'objectif est de proposer un temps davantage centré sur les retours d'expériences des encadrants et des vacanciers, l'organisation concrète du séjour et la construction d'une journée type, plutôt que sur le rappel des obligations (qui seront traités lors d'une formation obligatoire à part). Ce sera également un moment privilégié pour rencontrer son binôme de travail.

Nous souhaitons que cette journée soit utile aussi bien aux encadrants novices qu'aux plus expérimentés, en créant un cadre de rencontre professionnelle favorisant les échanges, le partage de pratiques et l'anticipation ou la résolution de situations complexes.

Les outils à disposition

Les encadrants sont globalement satisfaits des outils à disposition, mais voici les axes d'améliorations soulevés :

- La fiche d'inscription : pas assez précise, manque d'information, d'espace pour les référents.
- Enquête de satisfaction : besoin d'un encart pour écriture libre
- Pack de départ : très bonne idée, envie de l'apporter à chaque fois pour éviter des doublons et d'apporter trop de choses en fin de séjour.
- Carte virtuelle : bien apprécié mais nécessite un tutoriel en début de séjour.

La charge de travail

Une charge de travail que les encadrants ont du mal à gérer avec une fatigue qui s'installe au long du séjour. Beaucoup de retours concernant l'envie de faire des équipes à 3.

- Les encadrants estiment qu'il y a une forte sollicitation des vacanciers pendant les séjours (hygiène, repas, réassurance, etc.).
- Ils trouvent qu'il n'y a pas assez de temps de pause en raison de la gestion des tâches quotidiennes (courses, organisation, réservations, vacanciers, etc.).

- La répartition du travail entre les encadrants est difficile, surtout lorsqu'un seul d'entre eux possède le permis.

Les formations pour les encadrants

Afin d'assurer la sérénité et la confiance de nos encadrants lors des séjours et de maintenir leur niveau de compétence, nous proposons plusieurs formations complémentaires. Cependant le nombre de place étant limité, il n'est pas possible de satisfaire toutes les demandes, malgré l'intérêt croissant manifesté par les participants.

En 2025, nous avons donc formé certains encadrants à travers 4 formations différentes :

□ 9 encadrants ont participé à la formation « Premier Secours en Santé Mentale », dispensée par notre association, afin de mieux comprendre et appréhender le handicap psychique.

□ 19 encadrants ont suivi la formation « Sensibilisation à la fonction d'animateur », dont l'objectif est de présenter les spécificités de l'animation auprès d'un public en situation de handicap et de développer des compétences pour animer des activités adaptées. Cette formation est animée par notre partenaire, le GRAFE.

□ 4 encadrants ont suivi la formation « Responsable de séjour adapté », afin d'acquérir les compétences nécessaires pour organiser, gérer et superviser des séjours de vacances adaptés, tout en garantissant la sécurité et le bien-être des participants. Cette formation est également dispensée par le GRAFE.

□ 5 encadrants ont participé à la formation « PSC1 », une formation de base en secourisme permettant d'apprendre les gestes de premiers secours en cas d'accident ou d'urgence.

5. Les gîtes & les déplacements

Comme chaque année nous travaillons pour offrir de nouvelles destinations à nos vacanciers.

a) Les gîtes

Pour l'année 2025, nous avons travaillé avec 18 destinations réparties sur l'ensemble du territoire français. Les gîtes que nous louons disposent généralement de 5 chambres permettant d'offrir une chambre individuelle à un ou deux vacanciers.

Une attention particulière est portée à l'accessibilité et au confort des hébergements : les escaliers doivent être larges et peu raides et les prestations complémentaires de qualité (piscine, un terrain de pétanque, un barbecue, etc.)

Les gites doivent également proposer un service de ménage entre chaque séjour ainsi que le changement du linge de lit.

Chaque année, nous renouvelons au minimum cinq gites pour proposer de nouvelles destinations aux vacanciers.

b) Les déplacements

Pour faciliter les déplacements vers les lieux de vacances, chaque séjour dispose d'un minibus de 9 places. Des points de rendez-vous sont préalablement définis pour récupérer les vacanciers.

Chaque année, nos véhicules subissent certains dommages. Pour limiter ces incidents, une « prime conducteur » a été instaurée en 2024, afin de responsabiliser les détenteurs du permis.

Pour 2026, cette prime sera redéfinie, car :

- Pour les encadrants, la prime représente un complément financier significatif, et ne pas l'attribuer en cas de dommages et souvent perçu comme un manque de reconnaissance pour leur engagement.
- Pour l'équipe permanente, refuser l'attribution de la prime à un encadrant très investi dans le séjour, mais ayant accidentellement endommagé le véhicule (fatigue, incident involontaire, etc.) peut générer de la frustration et être perçu comme une injustice par rapport à d'autres encadrants moins impliqués.

6. Les partenaires

a) CNLTA - Comité National pour le Label Tourisme Adapté

Le CNLTA est une organisation qui réunit des acteurs du secteur du tourisme, des collectivités locales et des associations, afin de promouvoir l'accessibilité touristique pour les personnes en situation de handicap.

Il attribue le label « Tourisme & Handicap » aux établissements touristiques qui répondent aux critères d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap (moteur, auditif, visuel, mental) et procède à des audits pour vérifier la conformité de ces structures.

En tant qu'adhérents du CNLTA et détenteurs du label « Tourisme & Handicap », nos séjours sont évalués, et des recommandations peuvent être formulées.

Au cours de l'année 2025, **aucun** séjour n'a été contrôlé.

Notons que notre association AMAHC est également devenu membre du CA en 2024 et s'investit dans la commission formation des encadrants.

b) UNAT AURA - Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air

L'UNAT est une organisation française qui regroupe des associations et des structures œuvrant dans le domaine du tourisme social et solidaire. Son objectif principal est de promouvoir l'accès au tourisme pour tous, en particulier pour les publics vulnérables ou ayant des difficultés économiques ou sociales.

En tant qu'adhérents à cet organisme, nous profitons d'une veille réglementaire dans le secteur du tourisme adapté, garantissant le respect des normes et des de bonnes pratiques.

c) SMF – Santé Mentale France

AMAHC a signé une convention de partenariat avec la Fédération Santé Mentale France, permettant aux vacanciers de solliciter une aide financière dans le cadre d'un programme d'aide aux projets de vacances. Comme chaque année, des commissions d'attribution sont organisées pour évaluer les dossiers. Le protocole stipule que toutes les demandes d'aide financière doivent être soumises avant le départ du séjour.

Nous avons présenté **40** dossiers de demande d'aide en 2025 comme en 2024. L'aide financière s'élèverait à 400€.

L'aide financière est attribuée sous forme de chèques vacances et est déduite de la facture finale envoyée par le service de facturation.

d) GRAFE - Groupe Ressource pour l'Accompagnement, la Formation et l'Education

Le GRAFE propose des formations destinées aux responsables et animateurs de séjours de vacances adaptés. Nous avons sollicité le Grafe pour former nos encadrants sur deux types de formations :

□ Responsable de séjours adaptés : Acquérir les compétences nécessaires pour organiser, gérer et superviser des séjours de vacances adaptés, en assurant la sécurité et le bien-être des participants.

□ Sensibilisation à la fonction d'animateur de séjours adaptés : Comprendre les spécificités de l'animation auprès d'un public en situation de handicap et développer des compétences pour animer des activités adaptées.

Pour l'année 2025, nous envisageons d'internaliser nos formations afin de garantir que l'ensemble de nos encadrants puisse en bénéficier, tout en adaptant les contenus à nos pratiques et à nos outils.

e) DREETS - Directions Régionales de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

Les DREETS jouent un rôle important dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, notamment par deux biais :

□ Le soutien aux structures VAO en leur apportant des conseils sur la conformité aux normes d'accessibilité. Cela inclut des critères physiques (accès, équipements adaptés) et humains (personnel qualifié, accompagnants formés).

□ En assurant un suivi des structures proposant des séjours adaptés, elles vérifient que les conditions d'accueil respectent les normes définies pour les personnes en situation de handicap, par exemple en matière d'encadrement ou de matériel adapté.

Au cours de l'année 2024, 4 séjours ont été contrôlés. 3 sur la période estivale et 1 sur la période hivernale.

Les contrôles ont globalement été satisfaisants, à l'exception d'un gîte situé dans le sud de la France, certaines non-conformités liées aux exigences de sécurité ont été relevées. Nous avons donc décidé de ne pas renouveler notre collaboration avec cet établissement pour l'année prochaine.

7. Les perspectives

L'année 2025 a été marquée par de nombreux changements, en particulier dans l'accompagnement de nos vacanciers. Les process ont été simplifiés, offrant une meilleure visibilité sur les factures, leur argent personnel, et autres aspects liés au séjour.

Cependant, certains défis subsistent, et de nouveaux projets se dessinent pour les années à venir.

a) Les projets 2026

En lien avec les encadrants

L'objectif de 2026 est de renforcer les compétences de nos encadrants afin d'améliorer la qualité de l'organisation des séjours et l'accompagnement des vacanciers. Pour cela, nous mettrons en place des formations sur mesure de deux jours, obligatoires pour tous nos encadrants. Ces formations viseront à mieux les préparer aux attendus des séjours, à comprendre les profils types des vacanciers et à maîtriser l'utilisation de nos outils internes.

La journée de préparation sera repensée pour se concentrer sur le retour d'expérience et la préparation concrète des séjours, en s'appuyant sur l'étude des fiches d'inscription, ainsi que sur la planification des activités et repas.

Nos encadrants sont recrutés en Contrat d'Engagement Educatif. Pour garantir la conformité à cette réglementation, nous veillerons au respect strict des temps de repos compensateurs.

En lien avec les vacanciers

Nous souhaitons améliorer l'accueil des vacanciers à leur arrivée pour les séjours. Les locaux seront réaménagés afin de rendre l'entrée plus chaleureuse, avec un espace de détente permettant de s'asseoir et d'attendre le départ du séjour où l'arrivée des référents en fin de séjour.

Nous avons également pour objectif de diversifier les thèmes de nos séjours afin de les rendre plus attractifs et adaptés à tous les profils de vacanciers. Ainsi, nous proposerons des séjours incluant des visites de parcs d'attractions, des activités en lien avec des animaux, des expériences centrées sur le bien-être, et d'autres thématiques variées.

Enfin, pour favoriser la constitution de groupes homogènes et créer une dynamique de groupe vivante, nous souhaitons revoir nos formules de séjours en proposant quatre types distincts : une formule dynamique, une formule classique, une formule adaptée aux personnes fatigables et une formule avec un accompagnement global renforcé.

En lien avec l'équipe permanente

Etant donné la mise en place des nouveaux logiciels, l'année 2026 sera consacrée à leur prise en main afin de fluidifier nos processus.

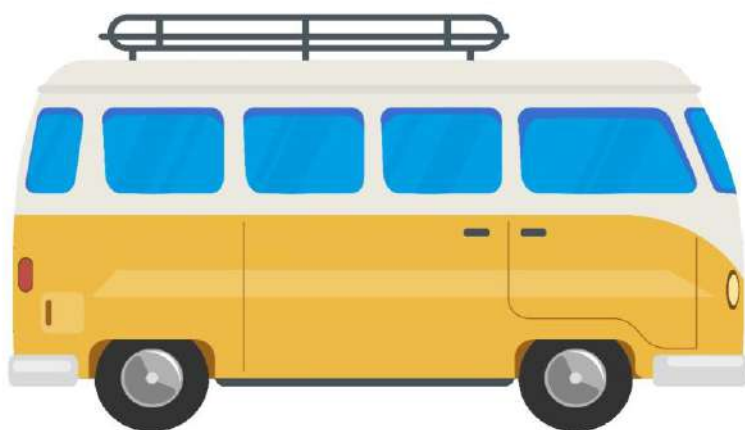
Nous prévoyons également :

- La mise en place d'une politique tarifaire claire et équitable.
- Un lissage des séjours sur l'année, notamment pendant la période estivale, pour mieux répartir la charge de travail et améliorer le confort au travail.
- Le lancement d'un nouveau graphisme pour le catalogue, reflétant mieux la nouvelle équipe et le dynamisme du service, tout en améliorant sa compréhension et sa lisibilité.

b) Les projets 2027

L'objectif de 2027 est de lancer un projet d'envergure qui impactera l'organisation interne du service. Nous prévoyons d'accueillir 12 services civiques qui interviendront en partie durant les séjours pour soutenir les encadrants et permettre à chacun d'eux de bénéficier d'une journée de repos par semaine. Ce dispositif améliorera le confort au travail des encadrants et, par conséquent, la qualité de l'accompagnement des vacanciers.

La mise en place de ce projet aura des répercussions sur l'organisation, notamment sur le choix des gites, qui devront pouvoir accueillir une personne supplémentaire, sur l'utilisation des locaux actuels et sur la répartition des missions au sein de l'équipe.



DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité du déploiement de la démarche d'amélioration continue de la qualité engagée par l'association dans le cadre de son projet associatif 2022-2026. Cette période marque une étape de consolidation qui se caractérise par la structuration des dispositifs, le renforcement des outils et l'implication des professionnels et des personnes concernées.

Les actions menées au cours de l'année témoignent d'une volonté de faire vivre la démarche qualité au plus près des pratiques, en lien avec les enjeux de sécurité, de respect des droits, de participation et de bientraitance. Elles traduisent également une attention portée à l'appropriation des dispositifs, dont la mise en œuvre repose sur leur compréhension et leur intégration dans le quotidien des équipes et des personnes concernées.

Si des avancées significatives sont à souligner, l'année 2025 met également en lumière certains écarts entre les dispositifs formalisés et leur appropriation partielle, nous poussant sans cesse à ajuster les modalités de mise en œuvre et poursuivre la sensibilisation et l'information donnée.

Dans cette perspective, la démarche qualité poursuit son évolution vers une phase d'ancrage et de consolidation, au service d'un accompagnement toujours plus adapté aux besoins et aux attentes des personnes concernées.

1. Structuration de la démarche

En 2025, le pilotage de la démarche qualité a poursuivi sa structuration, notamment à travers les temps forts du COPIL Qualité, dont la dynamique participative associant professionnels et personnes concernées est restée constante. Dans cette continuité, un appel à candidatures a été lancé en fin d'année en vue du renouvellement du COPIL prévu en 2026, invitant les membres du premier mandat qui le souhaitent à renouveler leur engagement.

Par ailleurs, les réunions qualité du Service d'Accueil Collectif de jour se sont maintenues à un rythme mensuel permettant notamment d'engager un travail d'évaluation des risques pour les personnes accueillies et la présentation des outils et dispositifs mis en place dans le cadre de la gestion des risques.

Enfin, la démarche s'est appuyée sur le développement des compétences avec notamment la formation de l'assistante qualité dans le cadre d'un Diplôme Universitaire *Qualité, gestion des risques, évaluation et management projet des structures médico-sociales* financé par le Plan de développement des compétences contribuant à renforcer l'expertise interne et la structuration du dispositif qualité.

2. Évaluation de la satisfaction des personnes concernées

L'évaluation de la satisfaction des personnes concernées constitue un enjeu central pour les établissements médico-sociaux. Elle favorise l'expression des personnes accompagnées, contribue à prévenir les situations de mécontentement ou de dysfonctionnement et s'inscrit comme un levier essentiel de promotion de la bientraitance. En donnant la parole aux personnes sur la satisfaction de leurs besoins et de leurs attentes, l'association renforce la prise en compte de leur expérience dans une logique d'amélioration continue.

a) Satisfaction liée à la restauration

Au cours de l'année 2025, une attention particulière a été portée à la qualité des repas proposés au sein de l'accueil de jour (La Canille et Club de Vaise).

Cette démarche portée par la commission restauration s'est appuyée sur plusieurs actions complémentaires : la réalisation d'une enquête de satisfaction en fin d'année, la tenue de commissions régulières associant personnes accueillies, professionnels, assistante qualité, membres du Comité des Personnes Concernées et prestataire, ainsi que des visites du site de production de Messidor à Saint-Bel afin de permettre une meilleure compréhension du fonctionnement de la cuisine centrale.

Les résultats de ces travaux seront présentés aux personnes accueillies sur les sites du Club Vaise et du Café-animation La Canille en début d'année 2026, en parallèle de rencontres avec d'autres prestataires afin d'ouvrir des perspectives de comparaison et d'évolution de la restauration proposée à l'accueil de jour.

Des axes d'amélioration émergent de ces travaux et constituent déjà une feuille de route structurante pour l'avenir autour des orientations suivantes :

- Renforcement de la sécurité alimentaire et de l'information sur les allergènes,
- Amélioration de la fiabilité des menus communiqués,
- Adaptation des repas aux régimes spécifiques,
- Amélioration de la qualité gustative et ajustement des quantités servies.

b) Satisfaction liée aux activités de l'accueil de jour

Une enquête de satisfaction portant sur les activités de l'accueil collectif de jour a été menée en novembre-décembre 2025 pour la deuxième année consécutive. Elle a mobilisé un nombre de participants en légère augmentation par rapport à l'année précédente.

Les résultats mettent en évidence un niveau de satisfaction global en progression depuis 2024, avec notamment une évolution positive concernant les possibilités de sorties entre personnes concernées.

c) Satisfaction liée à l'accompagnement SAVS

La réalisation de l'enquête de satisfaction annuelle relative à l'accompagnement du SAVS a été reportée afin d'éviter toute confusion avec la démarche d'évaluation externe de la qualité, mobilisant également les personnes accompagnées. Cette enquête sera conduite au cours du deuxième trimestre 2026.

3. Gestion des risques hygiène et sécurité

a) Plan de prévention et gestion du risque d'infestation de punaises de lit

L'exposition régulière des professionnels dans le cadre de l'accueil et des accompagnements à domicile ou en séjour de vacances conjugée à la fréquence des situations d'infestation dans les logements nous a conduit à intégrer le risque lié aux punaises de lit dans nos pratiques.

Au cours de l'année 2024 le groupe de travail dédié, appuyé par des formations spécifiques avait mené un travail approfondi d'évaluation et de structuration qui aboutit en 2025 à la formalisation d'un plan de prévention.

Ce plan repose sur une approche globale et graduée qui combine des actions d'information et de sensibilisation des professionnels et des personnes accompagnées, la mise en œuvre de mesures de prévention adaptées, ainsi que des protocoles de conduite à tenir en fonction des contextes d'intervention.

Il s'accompagne également de la mise à disposition d'outils d'évaluation, de ressources documentaires et de matériel spécifique. La finalité de cette démarche est de garantir la sécurité de tous sur les différents sites de l'association tout en assurant la continuité des accompagnements et un soutien adapté aux personnes confrontées à ces situations.

Un cycle de révision du Plan est prévu tous les 3 ans permettant de l'enrichir à partir des retours d'expérience issus des signalements et des situations rencontrées.

b) Plan de maitrise sanitaire

Dans le cadre de la maîtrise du risque infectieux lié aux activités de restauration, un travail structurant a été engagé en 2025 à la suite de la formation de l'équipe de l'accueil de jour à la réglementation HACCP au premier trimestre.

Cette dynamique a conduit à l'élaboration et à la formalisation d'une partie du *Plan de Maîtrise Sanitaire* (PMS) qui vise à garantir la sécurité sanitaire des aliments, à protéger la santé des personnes et à répondre aux exigences réglementaires notamment lors d'éventuels contrôles.

Ce plan couvre l'ensemble des activités alimentaires du Service d'Accueil Collectif de Jour, incluant la gestion des repas livrés en liaison froide, les ateliers culinaires et les préparations réalisées sur site dans le cadre d'animations collectives. Il repose sur une approche préventive et structurée intégrant des protocoles précis à chaque étape (réception, stockage, remise en température, service), des exigences renforcées en matière d'hygiène, ainsi que des dispositifs de traçabilité et de contrôle (températures, lots, DLC, échantillons témoins).

Le PMS formalise également les conduites à tenir en cas de non-conformité ou d'alerte sanitaire. Inscrit dans une démarche globale de qualité et de professionnalisation des pratiques ce dispositif contribue à sécuriser l'ensemble des activités de restauration.

La mise en œuvre récente de ce dispositif appelle désormais une évaluation des pratiques professionnelles afin de s'assurer de son appropriation. Cette étape permettra d'identifier les éventuels écarts et d'ajuster les modalités si nécessaire.

4. Signalements, plaintes et réclamations : des leviers au service de la qualité.

Le signalement des événements indésirables et le recueil des plaintes et réclamations s'inscrivent dans un objectif commun d'amélioration continue de la qualité et de prévention des risques. Ces dispositifs permettent de recueillir, analyser et traiter les situations problématiques afin d'ajuster les pratiques et renforcer la sécurité des accompagnements. Ils participent également à promouvoir l'expression des professionnels et des personnes concernées. À ce titre, ils répondent aux exigences du référentiel d'évaluation de la qualité de la Haute Autorité de Santé applicable aux établissements médico-sociaux

a) Évènements indésirables

Le signalement d'évènements indésirables est un des outils clés de la démarche d'amélioration continue de la qualité puisqu'il permet de signaler des dysfonctionnements dans notre organisation et d'y apporter des réponses à travers l'analyse des facteurs identifiés et les préconisations qui en découlent.

En 2025, une baisse significative du nombre de signalements d'événements indésirables a été observée confirmant une tendance déjà observée dès 2023, l'année suivant la mise en place du dispositif (en 2022). Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce phénomène : une perte de sens et de confiance des professionnels dans l'utilité du dispositif, une culture qualité encore insuffisamment ancrée, ainsi qu'un manque de lisibilité dans les modalités de traitement et de retour aux déclarants. Des confusions persistent également quant à l'usage de la fiche de signalement.

Au regard de ces éléments, une stratégie de relance a été définie en 2025 afin de redonner du sens au signalement, clarifier le cadre et renforcer l'appropriation du dispositif par les professionnels avec une mise en œuvre prévue dès l'année 2026.

b) Plaintes et réclamations

En 2025, l'association a formalisé et déployé un dispositif structuré de recueil et de traitement des plaintes et réclamations permettant de favoriser l'expression des personnes concernées et garantir la prise en compte de leurs attentes et insatisfactions. Cette procédure précise les modalités de recueil, qu'elles soient individuelles ou collectives, ainsi que les circuits de transmission, d'analyse et de réponse dans des délais définis. Elle s'appuie sur une diversité de supports d'expression (écrits, oraux, instances collectives) et sur une organisation impliquant le service qualité, la direction et les équipes.

Des actions d'information et de sensibilisation ont également été conduites auprès des professionnels et des personnes accompagnées afin de promouvoir l'exercice de ce droit.

Inscrit dans une démarche d'amélioration continue ce dispositif répond aux exigences du référentiel d'évaluation de la qualité de la HAS et contribue à renforcer la participation et la prise en compte de la parole des personnes concernées.

5. Garantir l'accès et la compréhension des droits

En 2025 un travail approfondi a été mené autour de l'information des droits des personnes accompagnées avec une refonte du livret d'accueil du SAVS visant à améliorer la lisibilité et l'accessibilité des informations.

Cette démarche a notamment permis de renforcer l'information relative au droit à l'image avec la formalisation d'une procédure dédiée et la mise en place d'un registre de suivi, au droit de formuler une plainte ou une réclamation, ainsi qu'au recours à la personne qualifiée.

Une procédure de remise du livret d'accueil a également été formalisée pour le SAVS afin de structurer ce temps clé du parcours.

Toutefois, les premiers retours mettent en évidence des difficultés d'appropriation par les personnes accompagnées, liées notamment à la densité des informations transmises lors du rendez-vous d'admission. Ces constats soulignent la nécessité de repenser la temporalité et les modalités de transmission afin de favoriser une meilleure compréhension et une appropriation progressive des droits.

6. Promotion de la bientraitance

Cette année l'association a renforcé ses actions en matière de promotion de la bientraitance et de prévention des situations de maltraitance en structurant et formalisant un cadre de référence partagé. Cette dynamique s'est traduite par l'élaboration d'une *Charte de la bientraitance*⁵, la désignation d'une référente dédiée, ainsi que la formalisation d'une procédure de signalement des faits de maltraitance et de violence.

Par ailleurs, la sensibilisation et la formation ont été renforcées à travers l'intégration d'un module spécifique dans la formation *Droits, Handicap et Participation Sociale* à destination des professionnels et des personnes concernées.

En complément, des outils ont été déployés pour soutenir les pratiques : évaluation du risque dès l'admission au SAVS sur la base d'un outil de la Haute Autorité de Santé, repères d'analyse des situations individuelles et questionnaire d'autoévaluation des pratiques professionnelles. L'ensemble de ces actions contribue à inscrire la bientraitance dans les pratiques quotidiennes dans une logique de vigilance partagée et d'amélioration continue.

7. Évaluation de la qualité du SAVS

Au cours du deuxième semestre 2025, l'équipe du SAVS s'est fortement mobilisée dans la préparation de l'évaluation de la qualité programmée en janvier 2026.

De nombreuses réunions ont permis de présenter la démarche, favoriser l'appropriation du référentiel et se familiariser avec ses attendus, notamment les critères impératifs.

Cette phase préparatoire a suscité un engagement collectif important, tant dans la compréhension des enjeux que dans la mobilisation opérationnelle, avec la constitution d'un groupe d'accompagnés traceurs en vue des entretiens avec les évaluateurs. Un travail spécifique a également été mené autour

⁵ Annexe 1 : *Charte de Bientraitance AMAHC*

de la prévention de la maltraitance, contribuant à renforcer la culture qualité et la vigilance des professionnels dans leurs pratiques.

Les résultats de cette évaluation viendront alimenter une nouvelle phase de travail, orientée vers l'analyse des écarts, la définition d'axes d'amélioration et l'élaboration d'un plan d'action.

Conclusion

L'année 2025 ouvre des perspectives structurantes pour la poursuite de la démarche qualité. L'évaluation de la qualité du SAVS, réalisée en janvier 2026, constitue une opportunité majeure pour analyser nos pratiques, identifier des axes d'amélioration et ajuster les dispositifs engagés.

Dans le même esprit, la préparation de l'évaluation du service d'accueil collectif de jour contribuera à maintenir cette dynamique en consolidant l'appropriation des attendus et des outils par les équipes.

La réécriture du projet associatif en 2026 offrira un cadre privilégié pour réaffirmer les orientations stratégiques de l'association en matière de démarche d'amélioration continue de la qualité et de gestion des risques et préciser les objectifs pour les années à venir.

La place plus importante accordée aujourd'hui à la mesure de la satisfaction témoigne déjà d'une évolution et marque une étape importante dans l'ancrage de la culture qualité.

Enfin je tiens à souligner et remercier l'engagement des professionnels et des personnes concernées pour leur mobilisation et leur confiance. Malgré les questionnements et les résistances parfois rencontrées, l'implication de chacun témoigne d'une dynamique collective qui se construit et je suis ravie de partager cela avec eux.

Charte de bientraitance– Association AMAHC	
Qu'est-ce que la bientraitance ?	Nos engagements
La bientraitance, c'est vous accueillir et vous accompagner avec respect. C'est vous écouter, vous protéger et vous aider à faire vos propres choix. À AMAHC, tous les professionnels, bénévoles et intervenants extérieurs s'engagent à être bientraitants. 	Vous respecter Vous êtes une personne unique. Nous respectons votre histoire, vos choix, votre vie privée et votre culture. Nous vous considérons d'égal à égal, avec respect, sans vous infantiliser ni vous stigmatiser.
Référente bientraitance Une référente bientraitance existe dans l'association. Vous pouvez la contacter si : ◦ quelque chose vous met mal à l'aise, ◦ vous ne vous sentez pas respecté, ◦ vous avez une question ou un doute. La référente écoute, conseille et aide à trouver une solution. Elle veille à ce que les principes de cette charte soit appliqués et à ce que chaque personne concernée soit en sécurité. Pour contacter la référente bientraitance Mme MALLET Virginie 07.59.67.25.06 ou qse@amahc.fr	Bien vous écouter Nous prenons le temps de vous écouter. Nous recherchons votre compréhension, nous nous exprimons dans un langage clair. Nous cherchons toujours à comprendre et éviter les conflits. Nous recherchons toujours votre consentement pour les décisions et les démarches qui vous concernent.
Comment la charte est utilisée ? Elle est expliquée aux nouveaux professionnels et bénévoles. Elle est affichée sur les sites de l'association et intégrée dans les livrets d'accueil. Nous la retravaillons régulièrement pour continuer à nous améliorer.	Être professionnels et honnêtes Les professionnels se forment régulièrement. Ils analysent leurs pratiques pour s'améliorer. Ils agissent avec clarté et loyauté, dans le respect de vos droits.
	L'association s'engage pour la qualité et la formation des professionnels Les professionnels ont des espaces de réflexion pour parler de leur travail. Ils peuvent suivre des formations pour mieux vous accompagner. L'association encourage les équipes à poser des questions, signaler un problème, proposer des améliorations.

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le service administratif et financier occupe une place centrale dans l'organisation et le bon fonctionnement de l'association. À la fois garant de la rigueur de gestion et acteur du pilotage interne, il assure des missions essentielles qui contribuent directement à la pérennité et au développement de l'activité.

Au-delà de la gestion quotidienne, le service joue un rôle structurant dans la fiabilisation des procédures, la sécurisation des données et l'accompagnement des évolutions organisationnelles. Il s'inscrit pleinement dans une logique de soutien aux équipes opérationnelles, en facilitant leur action grâce à des outils adaptés et des processus optimisés.

Dans un contexte marqué par des enjeux croissants de maîtrise des ressources, de transformation numérique et d'exigence réglementaire, le service administratif et financier se positionne comme un levier stratégique au service de la performance globale de l'association.

1. Organisation du service

Au 31 décembre 2025, le service administratif et financier est composé d'une équipe resserrée mais aux compétences complémentaires : une comptable, une assistante ressources humaines et une assistante qualité. L'ensemble de ces fonctions est coordonné et piloté par un Directeur adjoint, garant de la cohérence des actions et de leur articulation avec les orientations stratégiques de l'association.

Cette organisation permet d'assurer une couverture complète des besoins, depuis la gestion financière jusqu'au suivi des ressources humaines et au pilotage de la démarche qualité. Elle favorise également une transversalité des missions, indispensable dans un environnement en constante évolution.

Afin de faire face aux pics d'activité, notamment durant la période estivale marquée par l'organisation des séjours vacances, le service bénéficie d'un renfort ponctuel avec le recrutement d'un étudiant en comptabilité. Ce soutien temporaire permet d'absorber l'augmentation significative des flux financiers et administratifs, en particulier sur le suivi des dépenses liées aux séjours et l'établissement des paies des encadrants. Cette organisation flexible contribue à maintenir un haut niveau de qualité et de réactivité pendant les périodes de forte activité.

2. Une dynamique d'amélioration continue

Le fonctionnement du service repose sur une démarche structurée d'amélioration continue, visant à renforcer la performance globale de l'organisation. Cette approche se traduit par une attention particulière portée à la qualité des procédures, à la fiabilité des données et à la fluidité des échanges d'information.

Dans cette perspective, le service s'attache à analyser régulièrement ses pratiques afin d'identifier des axes d'optimisation. Les actions menées visent notamment à sécuriser les processus, à réduire les risques d'erreurs, mais aussi à simplifier les circuits de validation et de traitement.

Cette dynamique s'appuie également sur une volonté affirmée de structuration interne, avec la formalisation progressive des process et la clarification des responsabilités. L'objectif est double : améliorer l'efficacité opérationnelle tout en garantissant une meilleure lisibilité du fonctionnement pour l'ensemble des parties prenantes.

3. Principaux chantiers 2025

a) Systèmes d'information et digitalisation

L'année 2025 a été marquée par la poursuite et l'intensification des projets de transformation numérique. Le déploiement du Dossier Unique Informatisé (DUI) s'est ainsi poursuivi, avec un travail important d'accompagnement des équipes afin de favoriser l'appropriation des outils. Cet accompagnement a permis de sécuriser l'usage du système et d'en optimiser les bénéfices au quotidien.

Par ailleurs, une nouvelle version du logiciel métier dédié au service Loisirs et Vacances Accompagnés a été mise en service. Cette évolution a permis d'améliorer significativement la gestion administrative des séjours, en facilitant le suivi des dossiers, la coordination des informations et la gestion opérationnelle.

Dans le même temps, de nouveaux moyens de paiement ont été déployés en partenariat avec Manager One pour les encadrants de séjours. Cette innovation a permis de dématérialiser une grande partie des justificatifs de dépenses, simplifiant ainsi leur collecte et leur traitement. Elle a également contribué à renforcer la traçabilité des opérations financières et à réduire les délais de traitement.

b) Transformation numérique

La transformation numérique s'est traduite par plusieurs avancées concrètes qui participent à la modernisation des pratiques internes. La généralisation de la dématérialisation des bulletins de paie constitue à ce titre une évolution majeure, offrant aux salariés un accès simplifié, sécurisé et permanent à leurs documents.

Une solution de collecte automatisée des pièces administratives à l'embauche a également été mise en place. Ce dispositif permet de fluidifier les étapes de recrutement en réduisant les échanges manuels et en limitant les risques d'erreurs ou d'oubli.

Parallèlement, le déploiement du logiciel AGEVAL s'est poursuivi dans le cadre du suivi de la démarche qualité. Cette évolution s'inscrit dans une logique plus large de développement de la gestion électronique des documents, visant à centraliser l'information, en faciliter l'accès et en améliorer la traçabilité.

Par ailleurs, le déploiement du logiciel DIGIFORMA a été engagé afin d'accompagner la structuration et la digitalisation des activités de formation. Cette solution permet de fluidifier les processus administratifs, de faciliter le suivi des parcours et d'optimiser le temps de traitement des dossiers, tant pour les équipes que pour les stagiaires. Elle contribue également à une meilleure organisation des données et à une traçabilité renforcée des actions menées. Ce déploiement s'inscrit pleinement dans une démarche d'amélioration continue et vise à mettre les pratiques en conformité avec les exigences du référentiel QUALIOPI, en garantissant une gestion plus efficiente, sécurisée et normée des procédures liées à la formation.

Enfin, le service a poursuivi son appui technique et financier au maintien des équipements informatiques et à l'amélioration continue de l'infrastructure numérique. Ces actions sont essentielles pour garantir la stabilité et la performance des outils utilisés au quotidien.

c) Ressources humaines

En matière de ressources humaines, l'année 2025 a été consacrée à la consolidation et à la professionnalisation des pratiques internes. Un travail approfondi d'actualisation et de formalisation des procédures a été mené, afin d'améliorer la traçabilité des actions et de sécuriser les différentes étapes de gestion.

Une étude relative aux mobilités professionnelles a également été conduite au sein de l'association. Elle a permis de mieux comprendre les attentes des salariés, d'identifier les perspectives d'évolution possibles et de dégager des leviers concrets de fidélisation. Ce travail constitue une base solide pour structurer une politique RH plus dynamique et attractive.

Par ailleurs, les travaux engagés autour des risques psychosociaux ont été finalisés, notamment à travers l'actualisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de renforcer la prévention et d'améliorer la qualité de vie au travail.

d) Gestion financière

Sur le plan financier, le service a poursuivi ses efforts dans un contexte exigeant, marqué par la nécessité de sécuriser les ressources et de maîtriser les dépenses. Il s'est notamment investi dans la recherche de financements, en répondant à différents appels à projets et demandes de subventions.

En parallèle, une attention particulière a été portée à l'optimisation des coûts, dans une logique d'utilisation efficiente des ressources disponibles. Cette approche s'inscrit dans une volonté de garantir la pérennité financière de l'association tout en soutenant son développement.

La gestion de trésorerie a également constitué un axe fort du travail mené, avec la poursuite de placements financiers adaptés. Ces actions permettent à la fois de sécuriser les équilibres économiques et de dégager des marges de manœuvre pour accompagner les projets associatifs.

4. Perspectives 2026

Les perspectives pour l'année 2026 s'inscrivent dans la continuité des actions engagées, avec une priorité clairement affirmée en faveur de la modernisation des outils et des procédures.

Le projet de migration vers un environnement cloud, via SharePoint, constitue un axe structurant. Il permettra de renforcer la sécurité des données, d'améliorer l'accessibilité des informations et de garantir une meilleure continuité des services numériques, notamment en situation de mobilité ou de travail à distance.

La dématérialisation sera également poursuivie, avec la mise en place de solutions pour la gestion des notes de frais et des congés. Par ailleurs, des outils d'automatisation seront déployés afin de simplifier certaines tâches comptables, notamment la saisie des écritures bancaires et le traitement des factures fournisseurs.

En complément, le développement des outils liés à la qualité et à la gestion électronique des documents se poursuivra. Un travail spécifique sera également mené sur la formalisation des procédures internes, dans une logique de structuration et de pérennisation des pratiques.

Enfin, la mise en place d'outils de pilotage et d'indicateurs partagés constitue un enjeu important. Elle permettra d'améliorer le suivi de l'activité, de faciliter la prise de décision et de renforcer la capacité d'anticipation de l'association.

Conclusion

L'année 2025 vient confirmer le rôle structurant du service administratif et financier, véritable pilier de la sécurisation et du développement de l'association. Par son action, il contribue à stabiliser l'organisation tout en accompagnant activement ses évolutions.

Les projets conduits traduisent une orientation claire vers une organisation plus moderne, plus fiable et plus performante. La montée en puissance des outils numériques, la formalisation des procédures et l'optimisation des ressources constituent des avancées significatives qui renforcent la solidité du fonctionnement interne.

Les perspectives engagées pour 2026 s'inscrivent dans cette continuité, avec une accélération de la transformation numérique et un renforcement du pilotage. Elles permettront de recentrer les équipes sur des missions à plus forte valeur ajoutée et de soutenir durablement les ambitions de l'association.

Dans ce contexte, le service administratif et financier continuera de se positionner comme un partenaire stratégique incontournable, au service de la pérennité, de l'innovation et du développement maîtrisé de l'association

DISPOSITIF DE FORMATION

En 2025, l'association AMAHC a confirmé le rôle stratégique de son pôle formation, conçu comme un levier d'accompagnement, d'émancipation des personnes et de diffusion des pratiques professionnelles dans les champs de la santé mentale, du handicap et de l'intervention sociale.

Cette dynamique s'inscrit toutefois dans un contexte marqué par une dégradation progressive des équilibres financiers. Sur les trois derniers exercices, le pôle formation présente une trajectoire déficitaire, avec des résultats de -31 000 € en 2023, -61 000 € en 2024 et un déficit prévisionnel de -50 000 € pour 2025.

Face à ces enjeux, l'association a engagé dès 2025 un ensemble de mesures visant à sécuriser et pérenniser son modèle économique. Ces ajustements se traduisent notamment par un rééquilibrage budgétaire, une réduction et une réorganisation de l'activité, tout en préservant les éléments structurants du pôle, parmi lesquels la certification QUALIOP, les actions de formation engagées et l'accréditation PSSM.

Dans ce cadre, l'activité de formation s'est structurée autour de plusieurs axes complémentaires :

- Les formations Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM), dans leurs déclinaisons standard et jeunes ;
- La formation DHP (Droits des personnes en situation de handicap), incluant le dispositif DHP Pro ;
- Des interventions ponctuelles auprès d'établissements et de professionnels ;
- Le développement de nouveaux contenus pédagogiques, notamment autour de l'autodétermination et de la pair-aidance.

L'ensemble de ces actions s'inscrit pleinement dans les valeurs portées par l'association, en particulier la promotion du pouvoir d'agir, la participation des personnes concernées et la transformation des pratiques professionnelles.

Dans la continuité de ces orientations, l'activité formation s'est maintenue à un niveau soutenu en 2025, avec **190 apprenants accompagnés représentant plus de 2 100 heures de formation suivies**. Elle s'appuie sur une équipe mobilisée de **10 formateurs**, dont 8 en interne et 2 intervenants externes, ayant assuré **plus de 200 heures de formation dispensées**.

Le public formé reste majoritairement composé de professionnels du secteur médico-social, confirmant l’ancrage de l’association dans ce champ d’intervention, tout en maintenant une ouverture vers des publics individuels. Cette dynamique traduit la reconnaissance progressive de l’expertise développée par AMAHC sur des thématiques spécifiques, notamment en santé mentale et en accompagnement.

L’année 2025 s’est également caractérisée par une affirmation progressive de l’identité pédagogique du pôle formation. Celle-ci repose sur une articulation forte entre savoirs professionnels et savoirs expérientiels, ainsi que sur des approches pédagogiques participatives favorisant l’implication des apprenants. Le recours à des binômes de formation associant professionnels et pairs aidants constitue à cet égard un élément structurant, permettant d’ancrer les contenus dans les réalités vécues et de renforcer leur appropriation. Une professionnelle du social et la pair-aidante du SAVS ont construit un module sur la pair-aidance et le rétablissement à la demande d’un établissement de formation au travail social. Les professionnelles ont sensibilisé 3 groupes d’étudiants de 2e année sur 3 après-midis en 2025.

Parallèlement, le déploiement du projet soutenu par la Fondation de France a constitué un point d’appui majeur pour le développement de l’ingénierie pédagogique. Cette démarche a permis de co-construire, avec des travailleurs d’ESAT, des modules de formation autour des droits et de l’autodétermination, dans une logique de transmission entre pairs. Elle a contribué à faire émerger des pairs formateurs capables de mobiliser leurs savoirs expérientiels dans une posture de transmission, renforçant ainsi leur confiance, leur légitimité et leur participation aux dynamiques collectives.

Au-delà de ces avancées pédagogiques, l’année a été marquée par un travail important de structuration interne. L’organisation du pôle formation a progressivement été ajustée en 2025, avec une répartition des temps reposant aujourd’hui sur environ 10 % de coordination et 20 % de gestion administrative. La mise en place du logiciel DIGIFORMA a également contribué à simplifier et sécuriser les démarches administratives, facilitant le suivi des actions de formation au quotidien.

Cette structuration reste néanmoins largement portée par l’engagement des formateurs, dont l’implication constitue un appui essentiel au fonctionnement et au développement du pôle. À ce titre, un grand merci leur est adressé pour leur mobilisation et leur investissement tout au long de l’année.

Ces efforts de restructuration ont produit leurs premiers effets dès la fin de l’exercice 2025, avec un retour à un équilibre plus maîtrisé et la réalisation d’un léger excédent. Ce résultat, bien que fragile, marque une étape importante après plusieurs années de déséquilibre et confirme la pertinence des ajustements engagés.

L'année 2025 apparaît ainsi comme une année de transition et de consolidation. Elle a permis de maintenir une activité formation dynamique tout en engageant des transformations structurelles nécessaires. Les acquis observés, tant sur le plan organisationnel que pédagogique, constituent aujourd'hui un socle solide pour poursuivre le développement du pôle formation, dans une perspective de pérennisation, de montée en qualité et d'élargissement des publics accompagnés.

Plus qu'un redressement, l'année 2025 témoigne de la capacité d'AMAHC à transformer ses contraintes en opportunités, en faisant de la formation un moteur durable d'innovation sociale, de participation et d'émancipation

AGIR ENSEMBLE : PARTICIPATION, COOPERATION ET RETABLISSEMENT EN ACTION

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des orientations portées par l'AMAHC en faveur de la participation des personnes concernées et du développement de la pair-aidance. Elle vient confirmer et renforcer une trajectoire déjà engagée, en consolidant les dynamiques initiées les années précédentes.

À travers le déploiement du Comité des Personnes Concernées (CPC), la mise en œuvre de l'Observatoire de la participation, la vitalité du GEMOTION et l'intégration croissante de la pair-aidance dans les services, l'association poursuit l'affirmation d'un modèle fondé sur la coopération, le pouvoir d'agir et la reconnaissance des savoirs expérientiels.

Ainsi, l'année 2025 contribue à consolider les acquis tout en ouvrant de nouvelles perspectives, en articulant étroitement participation, qualité des accompagnements et innovation sociale, au service d'une transformation durable de l'organisation.

1. Comité des Personnes Concernées

L'année 2025 a été marquée par une **montée en puissance du Comité des Personnes Concernées (CPC)**, avec un important travail de structuration interne. En début d'année, plusieurs chantiers (feuille de route, outils de communication) sont identifiés mais reportés, traduisant une phase de relance.

Au fil des mois, le CPC a progressé significativement :

- Élaboration puis **validation du règlement de fonctionnement**, finalisée en mai,
- Réflexion sur les **modalités de participation et de recrutement de nouveaux membres**.

La fin d'année confirme cette structuration avec :

- **L'implication dans des instances stratégiques** (budget, plan bleu, gouvernance),
- La participation à des temps institutionnels (dialogue de gestion avec la Métropole).

a) Participation des personnes concernées et rôle dans la gouvernance

Le CPC a renforcé tout au long de l'année sa mission de **représentation des personnes concernées**.

Les actions principales incluent :

- La création et diffusion d'un **questionnaire** afin d'évaluer la connaissance du CPC,
- La préparation des **élections des représentants au Conseil d'administration**,
- La participation à des projets et des réflexions associatives plus larges (projet associatif 2026–2030).

En fin d'année, le CPC est également intégré à des dispositifs structurants :

- Désignation de représentants au sein de la **cellule de crise (plan bleu)**,
- Participation possible à des dynamiques territoriales (collectif « Toutes et tous concerné-e-s »).

b) Rôle de relais : suivi des GEC (Groupe d'Expression Collectif) et ICP (Instances Collectives de Parole) et remontée des besoins

Le CPC a continué d'assurer un rôle central de **relai entre les personnes concernées accueillies et accompagnés à AMAHC, professionnels et Direction**, notamment via le suivi des Groupes d'Expression Collective (GEC) et les Instances Collectives de Parole (ICP)

Les principaux sujets traités sur l'année :

Amélioration des locaux et équipements

- Travaux et aménagements (toilettes, abri de jardin, climatisation, terrasse),
- Équipement des sites (mobilier, affichages, conditions d'accueil).

Conditions de vie et cadre collectif

- Gestion des déchets et des mégots,
- Sensibilisation à l'hygiène et au tri,
- Amélioration du confort (ex. distributeur d'eau, espaces ombragés).

Organisation des services

- Continuité de service en période estivale,
- Adaptation aux fortes chaleurs (plan canicule),
- Organisation des horaires et des fermetures de sites.

Le CPC a ainsi contribué à une **meilleure prise en compte des besoins du terrain** dans les décisions organisationnelles.

c) Développement d'activités et de projets

L'année 2025 a été dynamique en matière de **propositions d'activités et d'amélioration de l'offre** :

- Développement d'ateliers : couture, théâtre, poterie, ping-pong,
- Propositions d'activités ponctuelles,
- Réflexion sur les **séjours vacances et leur accessibilité financière**.

Le CPC a également contribué à :

- L'amélioration de documents à destination des personnes concernées (service vacances),
- La mise en place d'un **questionnaire de satisfaction sur la restauration**, avec participation possible aux phases de test fournisseurs.

Cette implication renforce son rôle au sein du fonctionnement de l'association

d) Communication et visibilité du CPC

Un enjeu fort de l'année concerne la **visibilité du CPC auprès des personnes concernées**.

Plusieurs actions ont été envisagées ou mises en œuvre :

- Projet de flyer et de supports de communication,
- Réflexion sur les canaux de diffusion (AG, rencontres dans les services),
- Décision d'**afficher les comptes rendus sur les sites** pour améliorer l'accès à l'information.

L'objectif est de rendre le CPC **plus lisible, accessible et identifiable** par l'ensemble des personnes concernées.

e) Vie du groupe et dynamique collective

Le CPC s'est appuyé sur une **dynamique collective régulière et structurée** :

- Intégration de nouveaux membres au fil de l'année,
- Participation active aux réunions,
- Organisation de temps conviviaux favorisant la cohésion (repas, rencontres).

Des réflexions ont également été menées pour :

- Diversifier les lieux de réunion (Vaise, Canille),
- Renforcer la proximité avec les personnes concernées.

f) Ouverture et inscription dans des dynamiques partenariales

En 2025, le CPC s'inscrit davantage dans des **dynamiques institutionnelles et partenariales** :

- Participation au réseau « Les Couleurs de l'Accompagnement »,
- Possibilité d'engagement dans des collectifs territoriaux,
- Implication dans des projets de formation (PSSM) pour les personnes concernées. [

Cette ouverture contribue à renforcer la **place des personnes concernées dans les politiques associatives et territoriales**.

En conclusion, l'année 2025 marque une **année charnière pour le CPC**, caractérisée par :

- Une **structuration aboutie** (règlement, organisation, gouvernance),
- Une **montée en compétence et en légitimité** des membres,
- Un rôle confirmé de **porte-parole et de force de proposition**,
- Une implication croissante dans les **enjeux stratégiques de l'association**.

Le CPC s'affirme ainsi comme un acteur incontournable de la participation des personnes concernées, contribuant activement à l'amélioration continue des pratiques, des services et de la qualité d'accompagnement au sein d'AMAHC.

Les perspectives 2026

Dans une dynamique de continuité et d'amélioration, le CPC souhaite poursuivre son développement en renforçant sa place au sein de l'association et son rôle auprès des personnes concernées. Les perspectives pour l'année à venir s'articulent autour de trois axes majeurs : **renforcer, dynamiser et autonomiser le CPC.**

Il s'agira notamment de consolider la participation des membres et d'élargir le collectif, de rendre le CPC plus visible et accessible auprès de l'ensemble des personnes concernées, mais également de soutenir une plus grande autonomie du collectif dans l'animation et le portage des actions.

L'objectif est de permettre au CPC de continuer à s'affirmer comme un espace d'expression, de propositions et de co-construction, pleinement intégré au fonctionnement et aux orientations de l'association.

Merci pour l'engagement précieux des membres du CPC

Nous souhaitons adresser un très grand merci à l'ensemble des personnes concernées qui se sont engagées au sein du CPC tout au long de l'année. Leur implication, leur énergie et leur volonté de faire entendre la parole des personnes concernées ont largement contribué à la richesse des échanges et à la qualité des actions menées.

*Cette année a également été marquée par le départ de plusieurs membres investis depuis de nombreuses années : **Gérard Dassonville, Ismail Laichaioui, Ali Said et Kevin Walter.***

Nous tenons à leur exprimer toute notre reconnaissance pour leur engagement fidèle et leur contribution précieuse au fonctionnement du CPC.

*Le groupe a pu poursuivre sa dynamique grâce à l'engagement toujours présent de **Nassima Hammoutene, Laurence Masquelier, Sylvie Mouton et Jacques Venafró**, ainsi qu'à l'arrivée de **Thierry Mateos**, qui a rejoint le CPC en mars. Son intégration témoigne du renouvellement et de la vitalité du collectif, essentiel pour faire vivre cette instance au quotidien.*

2. Observatoire de la participation

a) Contexte

L'Observatoire de la participation s'inscrit dans l'axe stratégique 2022–2026 de l'association, qui vise à structurer et à développer la participation des personnes concernées. Conçu comme une instance dédiée à l'observation, à l'évaluation et à l'amélioration des pratiques participatives, il repose sur un principe fondamental : « *Rien sur les personnes sans les personnes* ».

Cette orientation traduit la volonté de promouvoir une coopération équilibrée entre professionnels et personnes accompagnées, afin de croiser les regards et de mieux prendre en compte l'expérience vécue dans les dynamiques institutionnelles.

Après une phase de lancement engagée fin 2024, l'année 2025 constitue la première étape de mise en œuvre opérationnelle de ce dispositif.

b) Une première dynamique centrée sur l'accessibilité

Dès le démarrage, l'Observatoire a fait le choix d'une approche pragmatique et adaptée aux réalités de terrain, en privilégiant une démarche d'« aller-vers ». L'objectif était de rendre la participation plus accessible, en allant à la rencontre des personnes dans leurs lieux d'accueil et d'accompagnement.

Trois temps d'échange ont ainsi été organisés, deux au Club de Vaise et un au Service d'Accompagnement à la Vie Sociale. Ces rencontres, volontairement pensées dans des formats ouverts et souples, ont permis de toucher des personnes habituellement éloignées des dispositifs formels et de favoriser une expression plus libre et spontanée.

Au fil de ces échanges, une compréhension partagée de la participation a émergé. Celle-ci s'inscrit dans une logique de continuum, allant de la simple présence à l'engagement actif : venir, s'exprimer, proposer, agir, décider, s'impliquer, contribuer. Cette approche reconnaît des formes de participation variées, adaptées aux capacités et aux envies de chacun.

En parallèle, plusieurs conditions facilitant la participation ont été identifiées : le volontariat, un cadre sécurisant et bienveillant, la clarté des objectifs, ainsi que la reconnaissance des contributions. À l'inverse, certains freins persistent, qu'ils soient liés à la situation des personnes (état de santé), à des contraintes organisationnelles (manque d'information, mobilité) ou au sentiment d'obligation.

c) Perspectives : une logique de consolidation progressive

Les enseignements de 2025 permettent d'envisager la suite dans une logique de consolidation plutôt que de transformation. La dynamique engagée, encore en construction, nécessite d'être stabilisée et clarifiée afin de s'inscrire durablement dans les pratiques.

L'enjeu pour 2026 est ainsi de structurer progressivement le dispositif, tout en préservant sa souplesse et son accessibilité. Il s'agit de trouver un équilibre entre formalisation et adaptation, en posant des repères communs sans rigidifier la démarche.

Le renforcement des liens avec la démarche qualité ainsi qu'avec les instances existantes constitue également un levier important pour asseoir la légitimité de l'Observatoire et favoriser son ancrage institutionnel.

d) Plan d'action 2026

Dans la continuité des dynamiques engagées, le plan d'action 2026 pourra s'articuler autour de quatre axes complémentaires :

1. Consolider les repères

- Formaliser progressivement les niveaux de participation ;
- Engager une réflexion autour d'une charte simple et accessible ;
- Identifier quelques indicateurs utiles, sans alourdir le dispositif.

2. Poursuivre la démarche d'« aller-vers »

- Maintenir l'organisation de temps d'échange au plus près des lieux de vie ;
- Aller vers les personnes les plus éloignées des espaces participatifs ;
- Conserver des formats souples favorisant l'expression libre.

3. Renforcer l'articulation avec l'existant

- Développer les liens avec les instances déjà en place (notamment le CPC) ;
- Améliorer la lisibilité et la cohérence d'ensemble ;
- Éviter la multiplication des dispositifs en privilégiant les complémentarités.

4. Inscrire la démarche dans la durée

- Adapter le rythme des rencontres en fonction de la mobilisation ;
- Veiller à la qualité du cadre (écoute, clarté, reconnaissance) ;
- Valoriser progressivement les contributions, y compris partielles.

En conclusion

L'année 2025 a constitué une phase d'exploration essentielle, permettant de poser les bases de l'Observatoire et de mieux comprendre les conditions d'une participation effective. Si la dynamique reste encore fragile, elle apparaît néanmoins porteuse de sens et d'opportunités.

La suite du projet repose moins sur une montée en intensité que sur une progression ajustée et continue, en s'appuyant sur les acquis et sur les réalités du terrain. C'est dans cette logique de consolidation, et dans son articulation avec les espaces existants, que l'Observatoire de la participation pourra progressivement trouver toute sa place et contribuer pleinement à l'évolution des pratiques.

3. Groupe d'Entraide Mutuelle GEMOTION

L'année 2025 marque de nouvelles étapes pour l'association GEMOTION. En effet, cette année, nous avons enregistré **88 adhésions** pour une file active de **181 personnes**.

Nous avons accueilli jusqu'à **45 participants lors des temps conviviaux**. Les après-midis sont particulièrement investis par les adhérents : une partie du groupe échange, tandis que d'autres jouent à des jeux de société ou se consacrent à des activités créatives comme le dessin.

Deux fois par semaine, **Julie, pair-aidante bénévole**, participe au temps d'accueil. Elle propose aux personnes qui le souhaitent un moment de soin, notamment à travers la manucure avec pose de vernis à ongles. Cette initiative offre à la fois un temps pour prendre soin de soi et un espace privilégié d'écoute individuelle. Les adhérents, ainsi que les salariés et les bénévoles, sont fiers de proposer un accueil qui permet à chacun de se sentir bien et de s'inscrire durablement dans l'association.

Les visites et les nouvelles adhésions ont été très nombreuses, confirmant que le GEM répond à une demande croissante de solidarité et de lutte contre l'isolement.

AMAHC continue d'accompagner le GEM en mettant à disposition deux salariés ainsi que les locaux, et en apportant un soutien concret à la gestion financière. Aux côtés du parrain, Santé Mentale et

Communauté, AMAHC participe également aux conseils d'administration et à l'Assemblée générale. Cet accompagnement permet aux administrateurs de bénéficier d'un appui expérimenté lorsque cela est nécessaire.

Cette année, grâce au soutien d'AMAHC, nous avons pu expérimenter l'embauche d'un pair-aidant professionnel en renfort estival (pour une durée de deux mois). Cette expérience s'est révélée très enrichissante, tant sur le plan pratique que symbolique. Le pair-aidant a non seulement contribué à renforcer l'équipe salariée et les administrateurs, mais il incarne également, par sa présence, une dynamique positive de rétablissement.

Fort de cette expérience, nous avons décidé d'élaborer un projet associatif pour le GEM. Celui-ci formalise nos perspectives d'évolution, en tenant compte de son développement, et intègre notamment l'objectif de renforcer l'équipe par l'embauche d'un pair-aidant professionnel.

Nous avons également profité de la période estivale pour adapter notre organisation et proposer des activités variées. Grâce à notre partenariat avec « Culture pour Tous », nous avons participé aux Nuits de Fourvière, fréquenté la piscine de Vénissieux et pris part au programme « Tout le monde dehors ». Les beaux jours ont aussi été l'occasion d'organiser des moments conviviaux en extérieur : pots en ville, molkky, pétanque, etc.

L'année a été rythmée par des temps festifs tels que les anniversaires, Noël ou encore le jour de l'An. Chaque occasion est propice à renforcer la convivialité du groupe et à accueillir les nouvelles personnes dans une ambiance chaleureuse.

Le collectif est solide : les adhérents se soutiennent, prennent des nouvelles les uns des autres et accueillent avec bienveillance les personnes souhaitant découvrir le GEM, que ce soit au local ou dans les Maisons des Usagers des hôpitaux psychiatriques. Nous recevons en effet de nombreuses personnes, et la qualité de l'accueil est particulièrement appréciée.

4. Engagement d'AMAHC en faveur du développement de la pair aideance

a) La pair-aidance au cœur du projet d'AMAHC

Une dynamique institutionnelle affirmée

L'année 2025 confirme l'engagement de l'AMAHC dans une transformation en profondeur de ses pratiques d'accompagnement. Au cœur de cette évolution, la pair-aidance s'impose progressivement comme un levier structurant, au service du rétablissement, de la participation des personnes concernées et de la qualité des accompagnements proposés.

Cette dynamique s'inscrit dans une volonté affirmée de renforcer une approche orientée vers le rétablissement, en développant des pratiques qui prennent appui à la fois sur les compétences professionnelles et sur les savoirs issus de l'expérience vécue. Elle traduit également une attention particulière portée à la complémentarité des regards, à la reconnaissance des parcours de vie et à la construction de réponses plus ajustées aux besoins des personnes.

Dans cette perspective, l'association poursuit le développement de parcours plus fluides, inclusifs et sans rupture, en articulant de manière plus étroite ses différents dispositifs. Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), le Logement d'Abord (LDA) et le Service d'Accueil Collectif de Jour (SACJ) ont ainsi contribué, chacun à leur niveau, à expérimenter, structurer et consolider la place des pairs-aidants au sein des équipes et des accompagnements.

Une approche transversale : reconnaître et mobiliser le savoir expérientiel

Au fil de l'année, la pair-aidance s'est affirmée comme un élément central des pratiques professionnelles au sein des différents services d'AMAHC. Tous partagent désormais une reconnaissance commune du savoir expérientiel, entendu comme un savoir issu de l'expérience personnelle des troubles, du parcours de soin et du cheminement de rétablissement.

Ce savoir, loin de se substituer aux compétences professionnelles, vient les enrichir. Il permet d'ouvrir un espace relationnel différent, souvent plus direct, plus accessible et plus égalitaire, dans lequel la personne accompagnée peut plus facilement se reconnaître et s'exprimer. La relation d'aide s'en trouve transformée, tendant vers une plus grande horizontalité et une meilleure compréhension des vécus.

Dans cette dynamique, la pair-aidance est progressivement identifiée comme un outil complémentaire du travail social, facilitant l'expression des besoins, des émotions et des aspirations.

Elle constitue également un levier important dans la lutte contre l'isolement et la stigmatisation, en donnant à voir des trajectoires de rétablissement possibles et en redonnant une place active aux personnes dans leur parcours.

Des modalités de déploiement différenciées selon les services

Si la dynamique est partagée, les modalités de mise en œuvre de la pair-aidance varient selon les spécificités de chaque service, permettant des expérimentations complémentaires.

Au SAVS : une structuration progressive et une montée en puissance

Au SAVS, l'année 2025 marque une étape importante dans la consolidation de la pair-aidance, avec l'intégration d'une professionnelle dédiée au sein de l'équipe. Cette présence s'inscrit pleinement dans les pratiques du service, à travers des interventions menées en binôme avec les travailleurs sociaux ou de manière autonome.

La pair-aidante participe activement aux différents espaces de la vie du service — réunions d'information, cafés liaison, temps collectifs — contribuant à rendre sa fonction visible et accessible aux personnes accompagnées. Son activité s'est développée de manière significative, avec un accompagnement direct de plusieurs personnes et de nombreux temps de rencontre, témoignant d'une appropriation progressive de cet outil par les équipes et les usagers.

Au-delà des chiffres, les effets observés sont particulièrement significatifs. La pair-aidance permet d'accompagner les personnes dans un travail de réappropriation de leur identité, souvent fragilisée par les parcours de soin et les ruptures de vie. Elle soutient également la mise en mouvement vers l'extérieur (soins, activités, relations sociales) en apportant un regard incarné et rassurant. Elle intervient enfin dans des moments sensibles, comme les fins d'accompagnement, en contribuant à sécuriser ces transitions.

Pour les équipes, cette intégration favorise l'émergence de nouvelles façons de penser l'accompagnement : les situations sont appréhendées sous un angle différent, plus global, et la complémentarité entre professionnels et pairs-aidants enrichit l'analyse et les réponses apportées.

Au Logement d'Abord : une expérimentation innovante

Au sein du dispositif Logement d'Abord, l'année 2025 est marquée par l'intégration, pour la première fois, d'une paire-aidante au sein de l'équipe.

Cette expérimentation constitue une étape importante dans l'évolution du service, en introduisant le savoir expérientiel dans un champ d'intervention centré sur l'accès et le maintien dans le logement.

Cette présence a permis de développer des modalités d'accompagnement nouvelles, notamment dans les moments de transition entre l'hospitalisation et l'installation dans un logement, souvent sources d'angoisse et de questionnements. Le regard du pair-aidant, ancré dans l'expérience vécue, facilite la projection des personnes dans un quotidien autonome et contribue à renforcer leur sentiment de légitimité.

Par ailleurs, la pair-aidance a ouvert la possibilité de recourir à des médiations complémentaires, telles que des supports artistiques ou créatifs, favorisant l'expression des ressentis et l'appropriation progressive du lieu de vie.

Inscrite dans les fondamentaux du dispositif (aller vers, habiter, co-construction des parcours) la pair-aidance participe pleinement à une approche globale du logement comme espace de rétablissement. Elle contribue également à la dynamique participative du service, notamment à travers les ateliers du rétablissement et les temps d'expression collective des personnes accompagnées.

Au SACJ : une pair-aidance pleinement intégrée au collectif

Au SACJ, la pair-aidance s'inscrit dans une dynamique initiée en 2024 et consolidée en 2025. L'intégration du pair-aidant au sein de l'équipe est aujourd'hui effective et reconnue comme un apport structurant dans l'accompagnement proposé au sein de l'accueil de jour.

Ses interventions prennent principalement la forme d'animations collectives, notamment à travers des ateliers artistiques et des groupes de parole centrés sur l'espoir et le rétablissement. Ces espaces offrent aux personnes accueillies la possibilité de partager leur expérience, de mettre des mots sur leur parcours et de se projeter dans un avenir possible.

Les effets observés sont multiples : renforcement de l'expression personnelle, valorisation de l'estime de soi, développement de nouvelles perspectives. Au sein du collectif, ces temps participent à la création d'un climat de confiance, de reconnaissance mutuelle et de soutien entre pairs.

La pair-aidance contribue ainsi pleinement à la dynamique participative du service, en favorisant la co-construction des activités et l'implication des personnes dans la vie du dispositif.

Une dynamique transversale au service de la continuité des parcours

Au-delà de ses déclinaisons spécifiques, la pair-aidance participe à une dynamique plus globale de coopération entre les services. Elle constitue un fil conducteur facilitant l'articulation des parcours, notamment entre le Logement d'Abord et le SAVS, en accompagnant les transitions souvent sensibles entre dispositifs.

Elle contribue également à renforcer les liens entre les services à travers des temps collectifs partagés (activités culturelles, tablées, projets artistiques) qui favorisent la rencontre, l'ouverture sur la cité et la continuité des accompagnements.

Par ailleurs, la structuration progressive de réseaux de pairs-aidants, à travers des temps d'intervision, des webinaires et la participation à des événements comme les ateliers du rétablissement, permet de consolider les pratiques et de soutenir la professionnalisation de cette fonction.

Impacts et perspectives

L'ensemble de ces actions génère des effets positifs à plusieurs niveaux. Pour les personnes accompagnées, la pair aidance renforce le sentiment d'être comprises et légitimes, tout en soutenant leur espoir, leur autonomie et leur capacité à faire des choix dans leur parcours de vie.

Du côté des équipes, elle fait évoluer les pratiques vers davantage de co-construction, de souplesse et de réflexion collective, en enrichissant l'analyse des situations grâce au croisement des regards. À l'échelle de l'association, elle contribue à consolider une culture institutionnelle commune, fondée sur l'inclusion, la participation et la reconnaissance des personnes comme actrices de leur parcours.

En 2025, l'AMAHC confirme ainsi son engagement dans un modèle d'accompagnement innovant, ancré dans les valeurs du rétablissement et ouvert à de nouvelles formes de coopération. Dans cette continuité, 2026 pourrait marquer une étape de structuration, notamment à travers l'expérimentation d'une fonction de coordonnateur pair, visant à renforcer la cohérence des pratiques et l'articulation entre les services.

Parallèlement, le déploiement progressif des DAIP viendrait soutenir l'autodétermination des personnes et sécuriser les parcours, en appui d'une diffusion renforcée de la culture du rétablissement. Ces perspectives permettraient de poursuivre l'évolution vers un modèle plus lisible, inclusif et participatif, au service du pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

b) Un engagement auprès de l'association Espairs pour structurer la pair-aidance

En 2025, AMAHC a réaffirmé son engagement en faveur du développement de la pair-aidance en santé mentale en apportant un soutien actif à l'association Espairs Rhône. Cette collaboration s'est inscrite dans une année charnière pour Espairs, marquée par une réorganisation de son fonctionnement et une structuration renforcée de ses activités.

Dans ce contexte, AMAHC a joué un rôle d'appui structurant, notamment par son implication au sein de la gouvernance et du comité exécutif. Cette présence a permis d'accompagner les évolutions organisationnelles, de contribuer aux orientations stratégiques et de soutenir la stabilisation du modèle de fonctionnement, en période de transition liée à des mouvements de ressources humaines et à la mise en place d'un nouveau pilotage.

Au-delà de cette implication institutionnelle, AMAHC a contribué à soutenir les dynamiques de développement portées par Espairs, en particulier dans le champ de la professionnalisation de la pair-aidance. L'année 2025 a en effet été marquée par le lancement d'un programme de bénévolat à visée professionnalisante, destiné à faciliter l'accès au métier de pair-aidant à travers des parcours progressifs mêlant formation, tutorat et immersion. Ce dispositif fait écho aux valeurs portées par AMAHC en matière de valorisation des savoirs expérientiels et d'inclusion.

Enfin, l'engagement d'AMAHC aux côtés d'Espairs participe à une dynamique territoriale plus large, en appui au développement des partenariats avec les structures de santé, les associations et les collectifs engagés dans le champ de la santé mentale. Cette collaboration contribue à renforcer la visibilité de la pair-aidance et à en soutenir la reconnaissance comme levier essentiel du rétablissement.

Dans la continuité de cette dynamique, AMAHC entend poursuivre son implication en 2026, en accompagnant les perspectives de développement d'Espairs, notamment autour de l'élargissement des partenariats, du renforcement de l'offre de formation et de la structuration des pratiques.

En conclusion

L'année 2025 vient conforter les orientations stratégiques de l'AMAHC en matière de participation et de pair-aidance, en donnant une assise plus solide aux dynamiques engagées. Les actions menées ne constituent pas un point de départ, mais bien une étape de consolidation, qui renforce la cohérence, la lisibilité et la portée des dispositifs existants.

Cette progression témoigne d'un mouvement de fond, désormais bien installé, qui transforme durablement les pratiques et les représentations au sein de l'association. La participation des personnes concernées et la reconnaissance du savoir expérientiel s'affirment ainsi comme des piliers du projet associatif, pleinement intégrés aux logiques d'accompagnement et de gouvernance.

Les perspectives pour 2026 s'inscrivent dans cette continuité, avec l'enjeu de poursuivre cette consolidation tout en accompagnant la montée en autonomie des dispositifs et leur appropriation par l'ensemble des acteurs. Il s'agira ainsi de continuer à faire vivre et évoluer cette dynamique, afin de renforcer encore la place des personnes concernées comme actrices à part entière des projets et des décisions qui les concernent.

VIE ASSOCIATIVE & GOUVERNANCE

1. Comité Promotion et Communication

En 2025, le comité Promotion et Communication s'est inscrit dans une dynamique de valorisation et de développement de l'action associative. À ce titre, il a poursuivi plusieurs objectifs structurants : promouvoir les services et initiatives de l'association, renforcer sa visibilité auprès des partenaires et des publics, consolider les collaborations avec les acteurs du territoire et assurer une présence régulière sur les lieux d'accueil et d'orientation.

a) Actions de promotion et de partenariats

Présentation des services

Dans le cadre de ses actions de communication, le comité a organisé, à la demande du PCPE de l'ARHM, une présentation des services de l'association au sein des locaux de la Croix-Rousse. Cette intervention a permis de mettre en lumière l'ensemble des dispositifs proposés, de renforcer les liens avec les équipes professionnelles et d'ouvrir des perspectives de collaboration.

Cette dynamique s'est poursuivie à travers plusieurs interventions menées dans différentes structures, notamment à l'Hôpital de Jour de Vaise ainsi qu'au sein de l'appartement d'essai de la résidence Crépieu (Orloges). Ces temps de présentation ont constitué des espaces d'échanges privilégiés, permettant de valoriser les actions du service, en particulier le SACJ, ainsi que l'offre globale de l'association auprès des équipes et des personnes accompagnées.

L'ensemble de ces actions a contribué à renforcer la visibilité de l'association et à mieux faire connaître ses missions auprès des professionnels comme des publics concernés.

Permanences et présence territoriale

Le comité a assuré une présence régulière au sein des Maisons des Usagers (MDU), contribuant à renforcer la proximité avec les publics et les partenaires. Cette dynamique s'est également traduite par la reprise des permanences sur le site de Saint-Jean-de-Dieu, marquant une extension de la présence territoriale.

Les actions ont été déployées sur plusieurs sites majeurs, notamment le MDU Vinatier, qui constitue le principal lieu d'intervention, le MDU Saint-Cyr, ainsi que le MDU Saint-Jean-de-Dieu. Ces permanences ont permis d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes concernées, tout en favorisant les échanges avec les professionnels présents sur ces structures.

Certaines interventions ont été réalisées en partenariat, notamment avec un assistant social, afin d'apporter un appui complémentaire sur des thématiques spécifiques, telles que le financement de séjours de vacances accompagnés. Ces collaborations ont contribué à enrichir la qualité des informations délivrées et à mieux répondre aux besoins des personnes rencontrées.

b) Temps forts et outils de communication

L'année a été marquée par plusieurs temps forts ayant contribué à renforcer la visibilité de l'association et à favoriser les échanges avec les partenaires.

Le comité a notamment participé à la Semaine d'Information en Santé Mentale (SISM) à travers la tenue d'un stand au sein du MDU Vinatier. Cet événement a constitué un moment privilégié de sensibilisation, de rencontre et de valorisation des actions menées par l'association auprès d'un public élargi.

Par ailleurs, des permanences inter-associatives ont été mises en place, favorisant les échanges de pratiques et renforçant la coordination entre les acteurs du territoire. La participation à une journée portes ouvertes au SACJ a également permis de mieux faire connaître les dispositifs auprès des professionnels et des personnes concernées.

En complément de ces actions, une mise à jour de la plaquette associative a été réalisée au cours de l'année. Ce travail a permis d'intégrer les évolutions des services, d'améliorer la lisibilité de l'offre et de disposer d'un support de communication harmonisé, mobilisable dans l'ensemble des actions menées par le comité.

c) Conclusion et perspectives

L'année 2025 a été marquée par une présence renforcée de l'association sur le territoire, portée par la régularité des permanences et la diversité des lieux d'intervention. Cette dynamique s'est appuyée sur une collaboration étroite avec les partenaires, notamment avec l'ARHM et les structures médico-sociales, contribuant à consolider le réseau existant.

Par ailleurs, la diversification des actions de communication, à travers des présentations ciblées et la participation à des événements, a permis d'accroître la visibilité des services et de mieux faire connaître les missions de l'association. Cette évolution s'est également accompagnée d'un travail d'amélioration des supports de communication, favorisant une meilleure lisibilité de l'offre.

Dans cette continuité, le comité entend poursuivre et renforcer ses actions en consolidant les permanences existantes et en développant de nouveaux lieux d'intervention. Il s'agira également d'intensifier les actions de présentation auprès des partenaires, de poursuivre l'adaptation des outils de communication et de renforcer la présence de l'association lors des événements territoriaux.

Indicateurs clés 2025

Données structurantes de l'activité du comité :

- **15 actions réalisées au total** (permanences, présentations et événements)
- **11 permanences assurées** au sein des Maisons des Usagers
- **3 sites principaux couverts** : Vinatier, Saint-Cyr, Saint-Jean-de-Dieu
- **4 actions de communication externe** (présentations et événementiel)
- **1 participation à un événement territorial majeur** : Semaine d'Information en Santé Mentale (SISM)
- **1 support de communication actualisé** (plaquette associative)

Une moyenne d'environ une action par mois, témoignant d'une dynamique régulière et d'un ancrage territorial solide.

2. Une gouvernance engagée au service du projet associatif

a) Une dynamique associative structurée et régulière

La vie associative s'appuie sur une organisation solide et structurée, reposant sur des instances de gouvernance pleinement opérationnelles. Le Conseil d'administration, le bureau et l'Assemblée générale rythment la vie de l'association selon un calendrier annuel clairement établi, garantissant une continuité dans les décisions et un suivi régulier des orientations.

Le bureau se réunit mensuellement, permettant un suivi rapproché des sujets, tandis que le Conseil d'administration se tient à échéances régulières. Ces temps sont complétés par l'Assemblée générale annuelle, moment clé de validation et de partage des orientations.

Cette organisation témoigne de la volonté de l'association de s'inscrire dans une gouvernance active, structurée et sécurisée.

b) Un Conseil d'administration investi et acteur des orientations

Le Conseil d'administration joue un rôle central dans la définition et la validation des orientations de l'association. Au-delà de ses missions statutaires, il constitue un véritable espace d'échanges, de réflexion et de décision.

Au cours de l'année, les administrateurs ont été pleinement mobilisés sur des sujets structurants :

- validation des budgets et suivi des équilibres financiers,
- analyse des évolutions des services, notamment dans un contexte économique contraint,
- décisions relatives à l'organisation interne et à la gouvernance,
- positionnement stratégique dans un environnement partenarial en mutation.

Le Conseil d'administration a également accompagné des projets d'envergure, tels que le développement d'actions territoriales ou l'évolution de certaines activités, contribuant ainsi à sécuriser et à orienter le développement de l'association.

La qualité des échanges et la régularité des validations attestent d'un engagement collectif fort des administrateurs.

c) Une gouvernance en évolution, porteuse de continuité et de renouvellement

L'année a été marquée par des évolutions significatives dans la gouvernance, notamment avec le renouvellement de la présidence et l'ajustement de la composition du bureau.

Ces évolutions ont été conduites dans un esprit de continuité, permettant de préserver les équilibres tout en ouvrant de nouvelles perspectives. Elles témoignent de la capacité de l'association à s'adapter, à renouveler ses instances et à maintenir une dynamique collective.

Par ailleurs, une attention particulière est portée à l'implication des administrateurs et au fonctionnement des instances, afin de garantir une participation effective et une prise de décision fluide.

d) Un pilotage stratégique structuré autour d'un travail conjoint avec la direction

La direction joue un rôle clé dans la mise en œuvre des orientations définies par la gouvernance. Elle assure la préparation des dossiers, l'analyse des données et la mise en cohérence des projets.

Le travail conjoint entre la direction et le Conseil d'administration a permis de franchir des étapes importantes. Cette collaboration étroite contribue à renforcer la qualité des décisions et à inscrire les actions dans une vision cohérente.

e) Une réflexion stratégique en construction

Les travaux menés en Conseil d'administration témoignent d'une réelle dynamique de réflexion stratégique. Les échanges ont porté sur : l'évolution des partenariats, le positionnement de l'association dans son environnement, les perspectives de développement à moyen terme.

Cette démarche permet d'anticiper les mutations du secteur et d'adapter les orientations de l'association.

f) Une vision associative affirmée au service des personnes

À travers ses décisions et ses projets, la gouvernance affirme une vision centrée sur : le soutien à la santé mentale, le développement du pouvoir d'agir des personnes, l'inclusion dans la cité et dans l'habitat, l'innovation dans les pratiques, notamment autour de la pair-aidance.

Cette vision se traduit concrètement dans les actions mises en œuvre, qu'il s'agisse de projets territoriaux, de dispositifs d'accompagnement ou d'initiatives innovantes portées par les équipes.

g) Perspectives

Forte de cette dynamique, l'association poursuit plusieurs objectifs : renforcer la lisibilité de son projet associatif, avec une réécriture prévue en 2026, structurer davantage son pilotage stratégique, consolider le suivi de ses engagements, notamment dans le cadre du CPOM, et poursuivre la mobilisation de ses instances au service d'un développement cohérent et maîtrisé.

La vie associative repose sur une gouvernance engagée, structurée et en capacité d'évoluer. Par la qualité de ses travaux, l'implication de ses administrateurs et la collaboration étroite avec la direction, elle constitue un véritable levier au service du projet associatif et de son développement.

3. Un tournant dans la gouvernance associative

Après quatorze années d'engagement au sein de l'association, la gouvernance a été marquée cette année par une transition importante, empreinte d'émotion et de reconnaissance. Le départ en retraite de notre présidente, **Marie-Christine Pillon**, après de nombreuses années de dévouement, d'investissement constant et de pilotage engagé, constitue un moment fort de la vie associative. À travers son action, elle a contribué à structurer, développer et faire grandir l'association, en portant ses valeurs avec conviction et humanité. L'ensemble des membres du Conseil d'administration, de la direction et des équipes tiennent à lui adresser leurs plus sincères remerciements pour son engagement indéfectible, sa disponibilité et la qualité du travail accompli. Ce passage de relais s'inscrit dans une continuité, porté par l'héritage solide qu'elle laisse, et s'accompagne d'une profonde reconnaissance pour le chemin parcouru ensemble.

Chère Marie-Christine,

Au nom des professionnels, des administrateurs et de toutes les personnes concernées, nous souhaitons vous adresser nos plus sincères remerciements pour toutes ces années passées à nos côtés.

Votre passion, votre engagement et votre bienveillance ont fait grandir notre association et ont semé de magnifiques graines d'humanité, de créativité et de solidarité.

Musicienne inspirée, jardinière passionnée, vous avez su faire fleurir l'harmonie et la convivialité autour de vous.

Pour que notre gratitude vous accompagne longtemps, nous vous offrons ces fleurs séchées, symbole de la trace durable que vous laissez dans nos vies.

Que ce week-end Relais & Châteaux vous apporte douceur et ressourcement, et que les bons FNAC vous offrent des plaisirs immédiats, à moyen terme, ou à partager... comme vous l'avez toujours fait avec tant de générosité.

Merci pour tout, Marie-Christine.

Nous vous souhaitons de belles aventures, musicales, fleuries et humaines !

Avec toute notre reconnaissance.

SIEGE SOCIAL

66 RUE VOLTAIRE

LYON 3^{ème}

04 72 10 90 70

N°SIRENE : 342 092 822

Président : Christophe CLERC

Directrice : Katia AMORETTI

Les services médico-sociaux d'AMAHC sont financés par :



AMAHC est agréé par :

